

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°) LE NUMERO 0,50 F
1er oct. au 30 sept. FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre

« L'Education musicale des jeunes est une condition essentielle de leur formation humaine ».

(Ministre de l'Education du Québec)

N° 23) ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

FEVRIER 1971

Numero Deus impare gaudet

Je prie mes chers lecteurs de vouloir bien excuser l'interruption de deux mois qui vient de se produire dans la rédaction de mes articles. Ainsi que la Direction de notre périodique les en a informés, cet entraîne inattendu a eu pour causes l'intervention chirurgicale que j'ai dû subir et le temps minimum de convalescence qui s'en est suivi. Enfin, tout est bien qui finit bien. Je suis heureux de pouvoir me remettre au travail mais j'ai le devoir, avant tout, de remercier bien cordialement tous les amis qui ont bien voulu m'écrire en cette circonstance pour m'exprimer leur sympathie et me transmettre leurs vœux de rapide et complet rétablissement.

Pendant tout le temps de mon séjour en clinique (33 jours) et du repos qui m'a été ensuite imposé, j'ai eu tout le loisir de penser à bien des choses, de me livrer à diverses méditations très salutaires — du moins je le crois — et, notamment, j'ai pu passer au crible d'une sévère auto-critique mes derniers écrits à propos du remarquable ouvrage : *La Proposée musicale dans l'histoire de l'Harmonie* qu'Albert Roustit vient de publier. J'ai pu m'apercevoir qu'il y a dans mon texte bien des lacunes qui étaient d'ailleurs à peu près inévitables car je ne pouvais vraiment arriver à exprimer toutes les pensées qui m'avaient été suggérées, faute de place. Mon analyse était pourtant déjà très longue mais j'avais tellement de choses à dire que j'ai dû me résigner à sacrifier de nombreux détails qui ne manquaient toutefois pas d'importance. Les nombreux lecteurs qui ont pu déjà acquiescer ce précieux livre se sont maintenant rendu un compte exact de mes coupures si regrettablement mais nécessairement imposées mais, pour les autres, je voudrais tout au moins ajouter quelques remarques et observations qui ne seront certainement pas superflues. Celles-ci pourraient même encore présenter de l'intérêt, je le crois, pour les heureux possesseurs de ce livre si passionnant.

D'une façon générale, je pense qu'il est opportun de publier dès maintenant l'article que j'avais annoncé tout à la fin de ce que j'écrivais dans le numéro de novembre dernier et que je me proposais d'intituler précisément : *Numero Deus impare gaudet* (Le nombre impair plaît à Dieu). C'est en effet le moment ou jamais de faire constater combien le vieux vers virgilien s'applique, entre autres choses, à la théorie des harmoniques si bien exposée dans le livre d'Albert Roustit. De nombreux lecteurs de notre

journal s'étonneront peut-être de mon insistance à revenir si souvent sur ces questions d'harmoniques. Ce n'est pas chez moi une monomanie, qu'ils en soient sûrs, mais il s'agit là de choses de la plus haute importance pour les musiciens qui veulent étudier à fond les bases naturelles, la vraie genèse de leur art. Il se peut — et c'est même probable — que certains lecteurs, moins curieux, n'attachent guère d'importance à ces bases mathématiques, lesquelles leur apparaissent souvent comme assez rebutantes, fastidieuses et superflues. Cela, je le sais, et je m'excuse auprès d'eux de revenir une fois de plus sur un sujet qui, à leur avis, semble dénué d'intérêt. Il leur est d'ailleurs facile d'arrêter ici leur lecture. Mais je dois dire aussi que j'ai reçu d'autre part assez de lettres m'encourageant à traiter ces questions dans le journal pour que je puisse hésiter à persévérer. J'écris donc surtout ce *genre d'articles* pour tous ceux de nos lecteurs qui veulent approfondir ces connaissances assez particulières, sans doute, mais qui nous sont révélées par la nature elle-même.

Albert Roustit nous a supérieurement démontré, en exposant son résumé de l'histoire de la musique depuis ses lointains débuts et au cours des siècles jusqu'à son apogée, puis sa décadence de plus en plus accélérée que nous constatons malheureusement de nos jours, il nous a montré que tout ce résumé est tout simplement la belle révélation chronologique du secret des harmoniques depuis la fondamentale 1 jusqu'à l'harmonique impair 9 encore compris dans la décade, sage limite dont nous reparlerons plus loin. Les harmoniques impairs 11 et 13 qui viennent ensuite n'appartiennent plus déjà à l'époque des grands classiques, celle qui a été véritablement et indiscutablement l'apogée de la musique. Ce sont déjà des audaces modernes qui portent en elles le germe de la décadence mais il ne faut pas oublier que, sur cette pente savonnée qui, peu à peu puis de plus en plus rapidement, conduira l'art musical vers sa fin, certains compositeurs modernes de génie ont su trouver encore le moyen d'employer ces harmoniques extrêmes d'une façon adroite et heureuse. Mais là est la fatale entrée dans le domaine de ce qui n'est plus compatible avec l'harmonie. Si l'on passe outre, si l'on persévère on entre résolument dans la zone redoutable du bruit, de ce qui est vraiment étranger à la musique digne de ce nom, le feu vert est donné

(SUITE PAGE 3)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir. »

BUSSER

Après avoir bien modestement rendu hommage à quelques centenaires entrés dans l'éternité et aussi dans un silence qui nous fait honte, le vœu le plus cher d'un grand nombre de musiciens sera certainement de fêter en sa présence le centenaire d'un grand artiste : Henri BUSSE.

Il nous faudra attendre deux ans pour que, pendant une journée au moins, en repaire du musicien dont la quadruple activité a hautement honoré la musique française en nous faisant le souvenir de l'organiste, du chef d'or-

chestre, en assurant la continuité de notre art français non seulement par un catalogue monumental mais aussi par des disciples déjà célèbres, qui apportent au maître, avec des personnalités très diverses, le témoignage de son riche enseignement.

En 1962, Henri-Paul BUSSE faisait ses quatre-vingt-dix ans. Donc le 16 janvier 1972 il naissait à Toulouse. A cette occasion, Henri Rabaud (sujet du prochain article) lui remettait une bien tardive Légion d'Honneur et proclamait « Henri Busse est un homme heureux ». Je me demande s'il ne le serait pas plus encore si nous entendions tel ou là une de ses nombreuses œuvres. J'ai de-

(SUITE PAGE 4)

Concours de Composition musicale C. M. F.

Un concours est ouvert pour la composition d'œuvres destinées aux examens fédéraux pour les instruments suivants :

Flûte, Clarinette, Saxophone-Alto Trompette, Trombone.

A — Pour la division préparatoire. Ces œuvres devront être très faciles avec un simple accompagnement de piano. La durée de ces œuvres ne devra pas excéder 64 mesures.

B — Pour la division élémentaire. Les morceaux devront être faciles, d'un intérêt musical certain et ne pas dépasser la technique instrumentale d'un élève de 2 ans d'études. Ils devront comporter un mouvement lent et un allegro. La durée du morceau doit être de 3'30 à 4' maximum.

Un prix de 250 F récompensera dans chaque catégorie la composition classée première. Celle-ci sera immédiatement éditée par la Maison d'Éditions Billautot donatrice du montant des dix prix. Au cas où le concours se révélerait insuffisant, les prix pourraient ne pas être attribués.

Les manuscrits devront parvenir au Président de la Confédération Musicale de France : 121, rue La Fayette, Paris-Xème avant le 15 mai prochain dernier délai.

Ils devront porter sur la seconde enveloppe contenant le manuscrit une devise reproduite en tête dudit manuscrit. En précisant la division élémentaire ou préparatoire, il devra y être jointe une enveloppe cachetée contenant le nom et l'adresse du concurrent. Le retour des manuscrits n'est pas assuré. Ils devront être réclamés à la CMF par demande accompagnée du montant des frais d'envoi, ou repris directement dans nos bureaux.

Les résultats du concours jugé par un jury composé d'éminents musiciens seront publiés dans le journal de la Confédération Musicale de France.

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DÉJÀ PARUES : 27.503,40 Fr.

M. Félix Petit, chef de musique, Saint-Jean-de-Braye (Loiret) 30 F ; M. Coiteux Roger, Angoulême (Charente) 20 F ; M. Sibille Alfred, Nancy (Meurthe-et-Moselle) 11 F ; M. Fernand Mageham, Nice (Alpes-Maritimes) 6 F ; un anonyme, 6 F ; France-Musique Perpignan (Pyrénées-Orientales) 6 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR : 27.582,40 F.

TOUCY

Le 25 novembre 1970, le Conseil d'administration de la C. M. F. a donné mandat à son président, le Commandant Jules Semler-Collery de faire au maire de la ville de Toucy une offre d'achat pour l'École Pierre-Larousse.

Le 11 décembre 1970, M. le maire répondait par une lettre qui a été communiquée aux membres du C.A. A la quasi-unanimité ceux-ci sont tombés d'accord pour accepter les dernières conditions.

Le 13 janvier 1971, le bureau de la C. M. F. réuni sous la présidence du Commandant Semler-Collery, en présence de M. Ehrmann, président honoraire, qui avait effectué d'importantes démarches au Ministère des Affaires Culturelles, à l'unanimité, moins une voix, a décidé l'achat de l'École de Toucy pour la somme de 310.000 francs payable en trois années sans intérêts.

En conséquence, le président a pris contact le 14 janvier avec les représentants de la Municipalité de Toucy pour les informer de cette décision.

Nos stages

Comme les années passées, les stages de MACON et de BOULOURIS-SUR-MER auront lieu sous l'égide de la Confédération Musicale de France dans la deuxième quinzaine de juillet.

On peut déjà se faire inscrire en écrivant à M. MERILLE, président de la Fédération de Saône-et-Loire, pour le stage de MACON, et à M. ROLANDO, président de la Fédération du Sud-Est, pour celui de BOULOURIS-SUR-MER.

Dans notre prochain numéro,

nous donnerons des renseignements plus précis.

Un stage sera aussi organisé dans la région parisienne (septembre) un autre en Allemagne, à KLIPPENECK (Paques). Pour ces deux derniers stages, prière de se faire inscrire dès maintenant au siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.

Nous rappelons que le directeur général de tous les stages est M. EHRMANN, président honoraire de la Confédération Musicale de France.

MARLY-LE-ROI

La Fédération Nord et Pas-de-Calais avait délégué à ce stage organisé par la Confédération, deux excellents pédagogues, directeurs d'écoles municipales de musique : MM. Paul Dalennes, d'Haubourdin, président de la Délégation de Lille II, pour le Nord, et Abel Legrand, de Bruay-en-Artois, président de la Délégation de Béthune, pour le Pas-de-Calais, sous la présidence de M. Omer Dufour, administrateur honoraire, délégué fédéral aux questions artistiques.

MM. Dalennes et Legrand à l'issue du stage, ont établi un rapport particulièrement documenté. Traitant la question sous des angles différents, où la pédagogie se fait l'auxiliaire de l'artistique, voire de la psychologie, nous aurions voulu les publier dans ce numéro, mais notre journal n'y suffirait pas.

Nous publions le rapport de synthèse de M. Omer Dufour, rapport qui résume parfaitement en les condensant les idées exprimées dans le plus grand détail par nos amis Dalennes et Legrand.

Voici le rapport de M. Dufour :

« Le stage organisé par la Confédération Musicale de France à l'Institut National d'Éducation Populaire de Marly-le-Roi, pour la présentation de diverses méthodes actives pour l'enseignement musical, s'est déroulé du 31 août au 5 septembre 1970, en présence d'une trentaine d'auditeurs représentant une dizaine de fédérations régionales environ, dont celle du Nord et du Pas-de-Calais, la nôtre, qui comptait cinq délégués : MM. Hazard, professeur au Conservatoire de Lille, et Pierson, directeur de l'Harmonie d'Avesnes-le-Comte, ayant pris l'initiative de se joindre aux délégués de la Fédération : MM. Dalennes, Legrand et moi-même, pour en suivre les travaux dont nous n'avions aucune idée au départ.

Dès notre arrivée, nous fûmes comblés sur ce point, car un plan de travail des plus copieux nous attendait.

Ce que furent ces journées, nos amis Dalennes et Legrand en ont fait un compte rendu aussi fidèle qu'enthousiaste. Le manque de place ne permet pas, hélas ! de les publier, et c'est bien dommage ? Nous nous bornerons à en donner l'essentiel.

Les méthodes actives d'enseignement de la musique, présentées par d'éminents pédagogues, n'ont évidemment rien de commun avec celle que nous appelons « traditionnelle » mais elles sont incontestablement moins rébarbatives.

Avec Martenot on ne bat pas la mesure. Le tempo est déterminé par un choc silencieux des doigts de la main droite dans la paume de la main gauche, correspondant aux pulsations du cœur d'un enfant (100 à 110 à la minute). Ce tempo étant adopté, le professeur jouant un rôle d'animateur, on se livre à des exercices rythmiques, de mémorisation, d'improvisation, d'éducation de l'oreille, etc. auxquels les élèves se prêtent par jeu.

Cette méthode, volontairement lente, trouvera son application au sortir de la maternelle. Elle est susceptible de disposer favorablement les enfants à l'étude de la musique.

Les Cantilènes de MM. J.-M. Deham et J. Grindel qui trouvent leur place dans les classes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème, offrent aux élèves la possibilité d'entrer rapidement en contact avec la musique authentique et vivante. L'étude du solfège étant basée uniquement sur des chansons ; la pratique du pipeau ou de la flûte à bec étant recommandée par les auteurs, parallèlement à celle du solfège, tout cela constitue un attrait non négligeable pour les enfants. Cette seconde méthode, volontairement lente, elle aussi, nous a paru très valable et capable de développer le goût de la musique chez un plus grand nombre de sujets et d'augmenter du même coup celui des mélomanes.

M. Massis, inspecteur général de la musique au ministère des Affaires Culturelles, empêché, s'étant fait excuser, c'est M. Ehrmann qui nous donna lecture du rapport qu'il avait préparé sur sa méthode audiovisuelle qui nécessite l'emploi d'un appareil que l'on aurait aimé voir fonctionner.

Que dirons-nous de la méthode Karl Orff dont nous n'avons eu qu'une brillante démonstration des résultats qu'on en peut attendre par une vingtaine de stagiaires chevronnés, sous la direction du professeur Wuytack. Elle fait penser à la méthode Martenot. L'emploi des instruments (flûte à bec, carillon, xylophone, métallophone, percussion) auxquels elle a recours, la rendent incontestablement plus vivante.

J'ai, personnellement, été ébloui par tout ce qu'il m'a été permis de voir et d'entendre au cours de cette présentation. Je ne serai pourtant convaincu de l'efficacité de cette méthode qu'après en avoir constaté les résultats chez de jeunes élèves.

Il nous est fort agréable de dire tout l'intérêt que nous avons accordé à l'exposé de M. le professeur Anlon sur la flûte à bec ; à la conférence de M. Dodier, professeur d'éducation musicale en Allemagne ; sur les recherches et les problèmes musicaux concernant les handicapés ; au colloque de M. Robert, directeur artistique de la Fédération Musicale du Sud-Est, sur l'éducation musicale et la formation des moniteurs ; à la présentation du Violoncelle par M. Lion, directeur de l'école municipale de musique d'Évreux, au dialogue duquel s'est présenté M. Désiré Dondoyne, chef de la musique des Gardiens de la Paix, à propos de sa méthode personnelle d'instrumentation et d'orchestration pour Harmonie et Fanfare, et à la remarquable causerie de Mlle Levallois, professeur d'éducation musicale du second degré, sur l'enseignement général de la musique en France, la méthode Kodaly et les derniers travaux du Congrès de l'ISME à Moscou.

(SUITE PAGE 4)

Les musiciens du soir

Le 5.12. — La Musique des Mineurs de l'Escaut, à Escandin (Nord) — se présente en costumes de mineur. L'enregistrement, réalisé au cours d'un concert public dont l'ambiance est toute familiale propose entre autres une « suite de valse » de Chopin (arrangement basé principalement sur la Valse dite « brillante »). Le chef M. Lefevre, mérite son nom ! Sa direction, rigide en apparence seulement, est pourtant au fond, étre souple et nuancée.

Le 19.12. — On assiste à une répétition de la Société philharmonique de Vernon : soixante exécutants — des jeunes et des vieux, des hommes et des femmes. Le chef, M. Jean, a fait de la musique et fait la faire sentir à ses sympathiques servants. Il dirige par cœur une Sardane, un arrangement du finale des « Tableaux d'une exposition », pour finir un « Rag » spectaculaire.

R. CHL.

NUMERO DEUS IMPARE GAUDET

(Suite de la page 1)

à ce qui sera véritablement une terrible et affreuse course à l'abîme. On sait où cela conduit : à la fin de tout, à l'ancantissement. C'est malheureusement déjà commencé pour certains rémétaires bravant tous les aversissements.

Une fois de plus, je me permets de rappeler aux lecteurs qui ont la curiosité de s'instruire le livre si intéressant : *Éléments spirituels des nombres* (Edition Payot) qu'écrivit E. Bindel, professeur de mathématiques à la Waldorfschule de Stuttgart. Page 17 ils trouveront une confirmation remarquable de la théorie d'Albert Roustit, à savoir qu'on ne franchit pas impunément la limite 10, c'est-à-dire celle de la décade, celle des antiques et saints Séphiroth des Hébreux. Ces dix premiers nombres de l'infinie numération. Ces 10 nombres initiaux forment un total de 55, somme qui possède un sens occulte en ramenant à l'unité divine 1, principe de Tout. En effet, l'addition des deux cinq, $5 + 5 = 10$, n'est qu'une unité supérieure, $1 + 0 = 1$. Notons que 55 est un nombre fatidique et triangulaire dont j'ai déjà parlé, comme le sont également 1 et 10. Cela n'a l'air de rien mais c'est pourtant de la plus grande importance. Dès que l'on franchit la dizaine, on se trouve en présence de 11, ce nombre fatal que l'arithmosophie n'hésite pas à considérer comme le nombre du péché. En l'ajoutant à la limite sacrée 55, on obtient 66, autre nombre triangulaire, 66 qui est le premier, qui est à la source préfigurant ce qui sera beaucoup plus loin dans la numération le fameux et terrible nombre de la Bête, dans l'Apocalypse de Saint-Jean. Qu'on ne l'oublie pas en se remémorant ce que j'ai déjà écrit dans ces colonnes à propos de ces mystérieux nombres fatidiques triangulaires. 666 est sans doute le plus maléfique. Mais revenons un peu à la question des nombres impairs qui nous occupent plus spécialement aujourd'hui. Et nous allons examiner tout d'abord quel est leur genre ou, pour mieux dire, leur sexe.

Quoi donc, va-t-on dire, les nombres ont donc un sexe tout comme les humains ? En voilà une bien bonne, par exemple ! On en apprend vraiment tous les jours. Ce que je viens d'écrire peut paraître sans doute étrange mais il n'en est pas moins ainsi et les Anciens le savaient bien. Les nombres impairs, qu'on le sache, sont masculins et les nombres pairs sont féminins. Qu'on me permette seulement de reproduire ici l'idée qu'expliquait Plutarque et que cite E. Bindel dans son livre : *Éléments spirituels des Nombres*, exactement page 42. Lisez plutôt : « Lorsqu'on divise les nombres en parties égales, le nombre pair se place tout à fait à part et laisse, pour ainsi dire, un espace prêt à recevoir en lui-même. Si la même chose arrive à un nombre impair, il reste toujours au milieu de la division quelque chose qui est capable de procréer. On voit donc qu'il a plus de force créatrice que l'autre nombre et qu'il garde sa préséance même au mélange ; il ne la perd jamais car les deux ensemble ne peuvent jamais fermer autre chose qu'un nombre impair. » E. Bindel ajoute ensuite ceci : « La signification de ces mots est claire. Ainsi, par exemple, le nombre pair 6 donne à la division $3 + 3$. Quant au nombre impair 7, il donne la somme de $3 + 1 + 3$. Dans le second cas, nous voyons au milieu une sorte de phallus qui procréer. L'unité, ce nombre créateur des Anciens, tandis que dans le premier cas à cette place se trouve un espace vide prêt à recevoir. De nos jours, nous avons un sourire gêné en lisant ces assertions, mais les Grecs disaient cela avec beaucoup de sérieux. L'homme moderne ne pourra pas s'empêcher d'ironiser en entendant ce qui suit : on prend le deux comme le commencement des nombres pairs et le trois comme celui des nombres impairs (l'unité étant mise à part). En mélangeant les deux, on forme le nombre cinq qu'on a raison d'honorer car c'est le premier des nombres formé avec un nombre pair et un nombre impair et qu'il a été nommé « mariage » à cause de la ressemblance du nombre impair avec un homme et du nombre pair avec une femme et E. Bindel écrit encore ceci : « Nous empruntons à Plutarque, sans aucune critique, la mention du fait que le

Grec trouve le nombre cinq approprié pour s'en servir comme un symbole de la division et d'une nouvelle union du masculin et du féminin. Ne faisons-nous pas la même chose de nos jours dans le domaine qui est étroitement lié aux nombres, notamment dans celui de la musique quand nous établissons l'influence polarisante du nombre cinq en tant que nombre qui forme les intervalles ? La séparation en deux genres de tons, le masculin ou mode majeur, et le féminin, ou mode mineur, se produit par l'opposition de deux tierces : la tierce majeure et la tierce mineure. Les deux tierces se basent sur le nombre cinq qui est lié à la tierce majeure avec le nombre 4, à la tierce mineure avec le nombre 6 ; une corde raccourcie de $4/5$ de sa longueur produit le ton majeur du ton fondamental de la corde et vibre à la suite de cela $5/4$ fois aussi vite que la corde entière. Ce qui correspond à cela est valable aussi pour la tierce mineure avec le rapport $5 : 6$. »

Mais revenons au livre d'Albert Roustit et à sa constatation qu'au cours de l'histoire de la musique les harmoniques se sont révélés chronologiquement au cours des siècles, du début jusqu'à son apogée, dans notre époque classique, de la fondamentale 1 à l'harmonique 9, donc successivement 1, 3, 5, 7 et 9, c'est-à-dire les nombres impairs, les nombres masculins suivant l'unité fondamentale. Ces nombres impairs ont été les seuls à pouvoir procréer, tout simplement parce qu'ils étaient masculins. Remarquons, en effet, qu'eux seuls pouvaient apporter du nouveau, des harmoniques originaux. Les harmoniques pairs, donc féminins, ne font que reproduire d'autres harmoniques déjà préexistants. Par exemple, 2 n'est que le double, l'octave de la fondamentale 1, 4 en est la double octave ou l'octave de 2, 6 est le double soit l'octave de 3 et 8 est l'octave de 4, la double octave de 2 et la triple octave de la fondamentale 1. Ces éléments féminins ont été des matrices reproductrices d'une même note antérieurement créée, elles n'apportaient qu'une copie à une ou plusieurs octaves mais non un original. Comprend-on maintenant la différence essentielle de ces deux genres d'harmoniques : impairs masculins, d'une part, et pairs féminins, d'autre part ? Si la décade va bien de 1 à 10, le dernier son masculin, donc impair, est 9 qui apporte à l'accord de neuvième une richesse splendide, une plénitude extraordinaire mais appelant une conclusion naturelle sur le plus beau des accords dans sa simplicité, l'accord parfait de tonique. Il connaît évidemment d'autres transformations mais, logiquement, il est aimanté vers l'accord de tonique, il est en quelque sorte un superaccord de dominante. Par contre, bien qu'étant impair et masculin, il faut avouer que l'harmonique 11 qui le suit dans l'ordre impair, et qui a d'ailleurs franchi la limite de la décade, se présente assez mal et est déjà le premier élément suspect qui n'a jamais pu induire les maîtres du classicisme en tentation. On en a vu bien d'autres depuis ! La neuvième, au temps de Beethoven, a été un merveilleux couronnement de l'harmonie, de tous les accords qui l'avaient précédée, c'était, harmoniquement, l'accomplissement d'une merveilleuse progression de la série des accords qui se sont construits lentement au cours des âges par la superposition, depuis le premier et puissant harmonique organisateur 3, des trois autres impairs 5, 7 et 9. L'harmonique 11 ne pouvait plus marquer qu'un commencement de décadence et c'est d'ailleurs ce qui s'est 236 d'octobre dernier à propos du produit. Cela s'accroît de plus en plus et à une vitesse inquiétante.

Quoi qu'il en soit, je crois que tout ce qui précède justifie bien le titre du présent article. L'impair, seul, nous a apporté dans le domaine harmonique, les plus précieux éléments, c'est bien lui qui a créé les accords et l'histoire de la musique, comme le phénomène de la résonance, en fournit la preuve : véritablement *Numero Deus impare gaudet...*

Cela posé, passons à d'autres observations. Quelqu'un a bien voulu m'objecter — et je le complimente de son souci d'exactitude — que j'avais apparemment fait une erreur lorsque j'avais écrit dans le numéro

BUFFET CRAMPON
18-20 Passage du Grand Cerf, Paris 2^e - Tél. : 488.88.78

Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

BUFFET Crampon PARIS

triangle égyptien, triangle rectangle construit dans le module proportionnel 3, 4 et 5 correspondant au croquis reproduit, qu'il était le seul à pouvoir être inscrit dans un demi-cercle. Je n'ai pas voulu dire cela mais je me suis sans doute mal exprimé. Je sais fort bien que tout triangle rectangle, quel qu'il soit, peut toujours être inscrit dans un demi-cercle puisque le théorème de Thalès nous dit que « tout angle inscrit dans une demi-circconférence est droit, ou encore que le lieu géométrique de l'angle droit d'un triangle rectangle est un cercle ayant l'hypoténuse du triangle pour diamètre. » Ce que j'ai voulu dire c'est que parmi tous les triangles rectangles — et ils sont nombreux — pouvant être inscrits dans un demi-cercle, un seul était construit dans les proportions 3, 4, 5 et c'est précisément celui qu'on appelle le triangle égyptien et il se trouve qu'un triangle de ce genre correspond exactement aux trois chiffres consécutifs désignant les harmoniques de l'accord parfait en musique. C'est tout ! J'ai souligné, et je le confirme, qu'il était le seul de ce genre pouvant être inscrit dans un demi-cercle et j'insistais en ajoutant : le seul pouvant avoir ces proportions bien définies. J'avoue que ma phrase pouvait sans doute prêter à quelque confusion et que, mal construite, elle restait assez ambiguë, ce dont je m'excuse. Il est parfaitement exact que bien d'autres triangles rectangles sont inscriptibles dans un demi-cercle depuis celui, dont les deux côtés de l'angle droit sont égaux formant donc un demi-carré avec la diagonale-hypoténuse et qui occupe juste le milieu du demi-cercle, jusqu'au triangle rectangle le plus allongé, le plus aplati, dont le grand côté de l'angle droit atteint presque la longueur de l'hypoténuse, le petit côté de l'angle étant extrêmement réduit. Mais dans toute cette variété de triangles rectangles ayant une hypoténuse commune, un seul aura les proportions 3, 4, 5, et ce sera le triangle dit égyptien. Je tenais à bien préciser ma pensée aujourd'hui à cet égard.

Puisque cette mise au point nous a ramenés au triangle égyptien, je profite de la transition qui m'est offerte pour aborder un attachant et même passionnant car il est universel, il fait partie indiscutablement de tous les domaines, qu'il s'agisse d'art, donc d'esthétique, de science, de la nature et de la métaphysique. Je veux parler du mystérieux *Nombre d'Or*. C'est vraiment un sujet en or que personne vraiment avide de s'instruire ne doit ignorer. Comme on le verra, il intéresse aussi bien les musiciens que les peintres, les statuaires, les architectes et autres esthètes, de même que tous les spiritualistes. Il me suffira de dire que Léonard de Vinci, ce génie universel, connaissait fort bien l'importance de ce nombre et qu'il a su

l'utiliser dans ses œuvres. Son ami et collaborateur, le moine franciscain Fra Luca Pacioli a écrit de son côté son admirable livre sur « *Les Divines Proportions* », en 1509. Nous en reparlerons mais, ce qu'il faut savoir, c'est que les Egyptiens de la haute antiquité qui eux-mêmes avaient initié Pythagore, avaient un mystique respect pour le nombre d'or et qu'ils l'ont honoré symboliquement à l'égard du Très-Haut en construisant leurs pyramides du Plateau de Gizeh, notamment celle de Chéops, dite la Grande et qui est aussi la plus belle et la plus riche en enseignements spirituels. Et cette prodigieuse pyramide dont l'âge est tout près de cinq millénaires, est l'expression même du Nombre d'Or. Dom Neroman, qui a consacré un livre magnifique à cette Pyramide et qui était un égyptologue éminent, a dit d'elle qu'elle était véritablement une « prière maçonnée ». Nous n'avons pu connaître, d'après les grands savants qui les ont déchiffrés, qu'une partie seulement de ses symboles.

Dans mes derniers articles sur le très beau livre d'Albert Roustit, j'ai dit un mot sur le fameux Nombre d'Or, 1,618, et la Section d'Or, 0,618 dont l'auteur nous a expliqué musicalement la signification dans la constitution de l'accord parfait d'après les remarquables travaux de l'astronome Alexandre Dénéreaz. Dans ce même livre, Albert Roustit nous démontre également que notre gamme diatonique, les sept notes de do à si est entièrement basée sur le Nombre d'Or. On en trouve la démonstration dans le dernier chapitre de son livre, l'Épilogue, pages 250 et 251. Mais revenons aux Egyptiens.

On sait que trois Pyramides s'élèvent vers le ciel sur le plateau de Gizeh. La plus ancienne, qui est aussi la plus haute et la plus belle et qui est dite « La Grande », a été construite sous le règne du pharaon Chéops (ou Khéops) de la IV^{ème} dynastie. La seconde a été édifiée par Chéphren (ou Khéphren, ou encore Chafra), frère et successeur de Chéops, et enfin la troisième est celle de Mycéros, fils de Chéops qui succéda à son oncle Chéphren. L'écrivain égyptologue Lauer, dans son livre *Le problème des Pyramides d'Égypte*, nous dit que, dans la Pyramide de Khéphren, il n'apparaît pas qu'elle ait été dimensionnée selon le Nombre d'Or et que le pharaon n'aurait eu en vue que de donner à sa pyramide comme profil sur l'apothème, le triangle égyptien 3, 4, 5. Il en va tout autrement pour les deux autres monuments et particulièrement pour la Pyramide de Chéops, le modèle, le prototype qui est avant tout l'expression même du Nombre d'Or. En voici les divines proportions : hauteur : racine carrée du Nombre d'Or 1,618, soit 1,272 ; base 2 ; arête ou hypoténuse du triangle rectangle de face (moitié du triangle

isocèle) : racine carrée de 3,618, soit racine carrée du Nombre d'Or + 2 = 1,902 ; apothème de la face : le Nombre d'Or 1,618 lui-même. Nous reviendrons sur tout cela ultérieurement et nous en tirerons bien des conclusions mais je veux déjà signaler aux lecteurs que cela intéresse un livre extraordinaire dont l'auteur est Théo Koelliker et qui est intitulé *Symbolisme et Nombre d'Or* (Les Éditions des Champs-Élysées, Paris). Il n'est pas question uniquement des Pyramides d'Égypte car d'autres questions fort intéressantes y sont traitées, notamment le *Rectangle de la Genèse*, figure géométrique éminemment symbolique mais construite avec une rigoureuse logique dont la simplicité est à la fois merveilleuse et troublante. Ce que contient ce divin rectangle dont les côtés sont 1 et 2 et dont la diagonale est évidemment la racine carrée de 5 est absolument stupéfiant. Quand on a lu très attentivement et bien assimilé la démonstration de ce mystérieux problème, on ne peut s'empêcher de se livrer à de longues et très fructueuses méditations. L'origine de ce problème, tel qu'il nous est présenté, se perd dans la nuit des temps puisque les mathématiciens grecs Euclide, Thalès et même Pythagore, après les Égyptiens, l'ont non seulement étudié mais ont collaboré à son interprétation. Inutile de dire que le Nombre d'Or occupe dans ce problème une place de choix.

Qu'on ne croie pas surtout qu'il soit nécessaire de sortir de l'École Centrale ou de Polytechnique pour lire et comprendre un livre tel que l'ouvrage de Théo Koelliker que je viens de citer. Tout est si clairement expliqué ! Pour ma part, je suis bien loin d'être un mathématicien, un algébriste et un géomètre. Mes connaissances dans de telles disciplines sont fort modestes et je ne suis qu'un humble musicien mais j'ai toujours été frappé par les étroits rapports existant entre la musique et ses bases mathématiques, de très simple et élémentaire mathématique. Tout se tient dans la nature. J'ai eu la curiosité de lire au cours de ma vie de très nombreux livres tels que ceux dont je parle et où tout est clairement expliqué et je puis assurer que je ne me sens pas du tout dépassé ou égaré quand j'aborde un livre expliquant ce qu'est ce merveilleux Nombre d'Or, polyvalent : art, esthétique, science et, par-dessus tout spiritualité.

Je n'ai pas plus avant aujourd'hui et mon prochain article sera tout autre mais nous reviendrons ultérieurement sur le Nombre d'Or car personne ne devrait l'ignorer. Comme je l'ai dit, ce nombre a toujours été très en honneur jusqu'à la Renaissance et Léonard de Vinci était en admiration devant lui. Le rationalisme de Descartes l'avait ensuite fait négliger mais ce sont surtout les Alchimistes qui l'avaient rendu suspect aux yeux de beaucoup de gens. Le positivisme d'Auguste Comte devait plus tard l'éclipser presque complètement, on ne voulait croire qu'à ce que nos sens nous révèlent réellement, l'impalpable ne pouvait plus être pris en considération, il fallait être matérialiste à tout prix et rien que cela. Mais de nos jours, comme le dit si bien Théo Koelliker, « alors que la Science a découvert que la structure de l'atome fait penser à un système solaire, que l'infiniment petit est en quelque sorte semblable à l'infiniment grand, le texte de la *Table d'Émeraude*, « Ce qui est en bas est comme ce qui est en haut », apparaît soudain comme un fait scientifiquement démontré. Ce texte vieux de quatre à six mille ans (et peut-être davantage), a été attribué à Hermès, personnage mythologique qu'on estime n'avoir jamais existé, et pourtant les paroles de cet être imaginaire étaient vraies. « Et il ne faut pas s'étonner, comme le note Matha Ghyka, cité par Théo Koelliker, si « les savants de la physique mathématique et les géomètres éinciniens ont entièrement révalorisé l'idéalisme de Pythagore et de Platon ».

Avant de terminer mon article d'aujourd'hui, je voudrais faire remarquer à ceux qui ne le connaissent pas assez que le Nombre d'Or n'est vraiment pas comme un autre, qu'il est absolument unique en son genre. Entre autres multiples propriétés, nous dit Koelliker, « Il est le seul, parmi tous les nombres de l'Univers,

(Suite page 4)

NUMERO DEUS IMPARE GAUDET

(Suite de la page 3)

qui se multiplie par lui-même lorsqu'on lui ajoute 1, et le seul encore qui s'inverse de lui-même quand on lui retranche 1 :

x^2 = x + 1 et 1/x = x - 1, soit : 1,618^2 = 1,618 + 1 ou 2,618 et : 1/1,618 = 1,618 - 1 ou 0,618

(Section d'Or.)

Faites la preuve par le calcul et concluez. A plus tard d'autres développements...

André PETIOT

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

vant moi son catalogue et me demande en débutant ce papier comment je vais pouvoir, même en adoptant une formule déjà employée l'introduire ici.

Languedocien, Henri Busser ne l'était que par sa mère. Son père était Suisse allemand, ce qui fit dire au musicien :

'Voilà qui me rend un peu le cousin d'Arthur Honegger que je considère comme le musicien le plus solide de la nouvelle génération.'

Il n'avait que sept ans lorsqu'il perdit celui qui, âgé de trente-trois ans, devait être son premier guide. En effet, Monsieur Busser, élève de Gullmunt, était organiste à la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse.

Henri Busser, au cours d'un entretien avec l'éminente musicologue Claude Chamfray, conta ce souvenir :

'Savez-vous qu'à quatorze ans j'ai été refusé pour la classe de piano du Conservatoire de Toulouse? Parce qu'on me fit déchiffre l'ouverture de Carmen et que j'affirmais qu'une erreur de note se trouvait dans le texte que je devais lire... Discussion, emportement du professeur... Et c'est ainsi que je me vis interdire l'entrée de cette classe.'

Après avoir terminé ses études classiques il vint à Paris à l'Ecole Niedermeyer où il travailla avec Alexandre-Georges. En 1889 il entra au Conservatoire pour suivre la classe d'orgue de César Franck puis de Widor.

Le quatrième aspect du musicien est le plus difficile à traiter. En effet, comment détailler ici son œuvre considérable que l'on peut résumer ainsi : cinq suites pour orchestre ou poèmes symphoniques, une quarantaine de pièces pour piano ou instruments.

J'ai parlé au début de la quadruple activité du musicien. La première fut celle de l'organiste favorisée par l'amitié de Gounod qui l'installa au grand orgue de Saint-Cloud où il resta trente années.

La seconde est celle du chef d'orchestre qui débuta en 1900 au Théâtre populaire mais dont la consécration nous oblige à revenir au moment de 'l'affaire Pelléas'.

'Je faisais alors répéter à l'Opéra-Comique la troupe 'Joli Cœur' (vous vous rendez compte...). Or un beau jour je m'arrêtai devant une musique surprenante inouïe... Notez que si je ne connaissais alors Debussy, je ne connaissais guère de lui que le Prélude à l'Après-midi d'un Faune. N'importe! Tout de suite Pelléas me subjuga, m'enchantait, m'enveloppa : il entra dans ma vie pour ne plus en sortir. Je fus désormais de toutes les répétitions. Entre temps, tout présageait la bataille. Marty qui

devait conduire Pelléas n'en voulait rien entendre. Xavier Leroux n'y entendait rien. A la tumultueuse première ce fut Messager qui officia : c'est le mot quand on parle de Pelléas et de lui. Encore lui à la seconde et à la troisième. Mais à la quatrième...

une belle confiance de la jeunesse je n'eus même pas peur du tout! Je tins tête courageusement à l'orage (car il ne faut pas croire qu'il avait cessé) et même je me souvins du soir où je dus, non sans quelque énergie, menacer certain anti-pelléaste du premier rang d'orchestre de lui battre la mesure à travers la figure.

Quittant l'Opéra-Comique c'est au Palais Garnier que Busser, dès 1905, poursuivit sa carrière tandis que pendant trente années l'Académie des Beaux-Arts (où il occupa le fauteuil de Gounod) le chargea de diriger chaque année les scènes lyriques des Grands Prix de Rome et les envois de ceux-ci pendant leur séjour à la Villa Médicis.

Comme professeur au Conservatoire de Paris vous avez formé un nombre considérable de musiciens? Quarante! Dont quinze Premiers Grands Prix de Rome et à peu près autant de Seconds Prix. Je dois dire que presque tous étaient passés par les classes de Samuel-Rousseau, Jean et Noël Gallon, donc avaient reçu une formation extrêmement sérieuse pour l'harmonie, la fugue et le contrepoint.

Qui il n'y a guère de ressemblance entre Dutilleul, Damase, Pierre Petit, Suncan, Bitsch et Gérard Calvi auteur de la Polka des lampions et qui, de son véritable nom, n'est autre que le fils du violoniste Kretzky. Je n'ai jamais voulu influencer mes élèves. Gounod procédait ainsi. Après avoir appris à écrire et à concevoir un ouvrage il laissait la plus grande liberté. On peut d'ailleurs en juger par les œuvres de ceux qui furent ses élèves : Debussy, Dukas, Lazzari, Gédalge, Maurice Emmanuel.

Le quatrième aspect du musicien est le plus difficile à traiter. En effet, comment détailler ici son œuvre considérable que l'on peut résumer ainsi : cinq suites pour orchestre ou poèmes symphoniques, une quarantaine de pièces pour piano ou instruments.

Daphnis et Chloé est le premier ouvrage lyrique. C'est une pastorale en un acte sur un poème de Ch. Raffail qui fut représentée à l'Opéra-Comique en 1897.

Ses œuvres maîtresses sont Colomba, drame lyrique en trois actes dont il écrivit les paroles d'après le roman de Prosper Mérimée, créé à Nice en 1921. Les Noces Corinthiennes, sur un poème d'Anatole France que l'Opéra-Comique afficha l'année suivante.

année, Histoire, de France de Sacha Guitry avec une musique de scène d'Henri Busser. Dans les œuvres symphoniques sélectionnons l'ouverture de Minerve (1898), A la Villa Médicis, suite d'orchestre en trois parties, Hercule au Jardin des Hespérides, poème symphonique donné en 1901 aux Concerts Lamoureux. La Petite Suite (divertissement Watteau) pour petit orchestre, qui en ses dix minutes de musique raffinée détaille 'En sourdine', 'Valse lente', 'Vieille chanson', 'Scherzetto'. Traslos Montes est une suite écrite en 1928 - après un voyage en Espagne - pour petit orchestre. Elle met en valeur un hautbois dans 'Asturias', une flûte dans 'Andalucía' et une clarinette dans 'Aragón'.

En d'autres temps les grands concerts ont aussi interprété fréquemment des œuvres vocales parmi lesquelles les plus jouées furent : A la lumière, ode lyrique sur un poème d'Anatole France, le Jour et l'Ombre, A la Rivière, L'Archet, les Chansons perpétuelles sur des poèmes de Charles Cros, Trios pour voix féminines sur des poèmes d'André Chénier, de Gabriel Vicaire, Hymne à la France.

Ne laissons pas dans l'oubli les nombreux ouvrages d'enseignement : leçons de solfège, d'harmonie, vocalises, la révision du Traité d'instrumentation d'Ernest Guiraud.

Henri Busser a servi la musique au sens le plus élevé du mot dans tous les domaines que nous venons d'exposer, il l'a servie de la manière la plus variée, la plus constante, la plus noble et il faut louer le courage qu'il a déployé en restant fidèle aux traditions qui ont guidé son comportement.

Aujourd'hui nous vivons dans un monde à l'envers où les jeunes sont obnubilés par l'idée de faire des fausses notes... Vous savez j'ai travaillé avec Franck pour l'orgue. Puis après avoir été l'élève de Guiraud je suis celui de Gounod. Pourquoi je m'intéresse à ce qu'écrivent les musiciens contemporains. Je les écoute. J'approuve l'introduction du jazz quand on le traite à la française.

(Et à propos de la musique concrète, il poursuivait) :

Pour moi la musique doit chanter. Elle doit être harmonieuse et spontanée. Or la musique concrète est faite de combinaisons. Jacques Rouché disait 'ça c'est du bruitage...'

Pierre PAUBON.

(A suivre).

Quelques extraits du catalogue d'Henri Busser - œuvres instrumentales éditées.

Transcriptions pour harmonies Prélude, Divertissement, Danse (des Noces Corinthiennes). Minerve (ouverture), La Ronde des saisons.

Piano Le Jardin d'Oriane, Nocturne, Quatre pièces (Prélude, Valse, Barcarolle, Japonaise) Reine-Claude (variations) Scherzo-ballet, Valse Impromptu.

Violon et piano Appassionnato, Pièce romantique.

Alto et piano Appassionnato (concours Conservatoire 1910), Catalane (1926), Thapsodie Arménienne (1930).

Violoncelle et piano Concertino, Elégie-Réverie, Chanson, Première Romance.

Contrebasse et Piano (Concours Conservatoire) Concertino (1928), Pièce en La (1916), Pièce en Ut (1912).

Harpe à pédales Ballade en La bémol (1918), Pièce de concert (1928).

Flûte et piano Prélude et Scherzo (1903), Sicilienne (1915), Thème Varié (1919), Les Cygnes, Les Feuilles, Andaluça (1933).

Hautbois et piano Pièce en Si bémol (aussi avec orchestre, 1901), Eglogue (1916), Canzone (petite pièce), Asturias (1931).

Clarinete et piano Pastorale (1912), Cantegril (1924), Aragon (1934).

Basson et piano Récit et Thème Varié (1909), Pièce de concours (1917), Cantilène et Bondeau (1929), Portugesa (1939).

Cor et piano Pièce en Ré (1909), Cantecor (1926), La chasse de Saint-Hubert (1937).

Trompette et piano Andante et Scherzo (1911), Adeste Fideles (Variations, 1931).

Cornet et pistons Après la retraite, Variations en Ré bémol (1914), Fantaisie sur des airs écossais (1923), Fantaisie en si bémol (Thèmes de Saint-Saëns, 1932).

Trombone et piano Pièce en Mi bémol (1907), Cantabile et Scherzando (1913), Étude de Concert (1927), Phœbus (Aquellos, Montagnes, Variations sur un air pyrénéen (1933)).

Il est impossible de citer ici les très nombreuses pièces vocales, religieuses, etc., auxquelles il a été fait allusion dans le texte.

SAINTE-CÉCILE 1970 de la MUSIQUE de la POLICE NATIONALE

Le 9 décembre 1970, les musiciens de la Police Nationale se réunissent pour célébrer Ste Cécile, leur patronne.

Cette année, c'est dans les salons des Armées, place St-Augustin, qu'ils recevaient les personnalités, tant de l'Administration que du monde musical, qui avaient bien voulu honorer de leur présence le déjeuner traditionnel.

Monsieur l'Officier de Paix Principal Pierre BIGOT, chef de la Musique de la Police Nationale, au nom de tous les musiciens, remercia les autorités et leur exprima sa vive gratitude pour tout l'intérêt qu'elles portent à notre formation.

Monsieur le Préfet PANDRAUD Directeur de la Sécurité Publique, qui présidait cette réunion, fit part aux musiciens de la sollicitude à leur égard de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, qui l'avait chargé de le représenter.

Les discours terminés, il restait à faire honneur au menu choisi par Monsieur MAGNIEZ, responsable de l'organisation matérielle de cette réunion, et qui n'avait rien laissé au hasard.

Monsieur PANDRAUD était entouré de Monsieur GALLOIS-MONTBRUN, Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, et de Monsieur BONNES, Conseiller Technique près de Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale.

Cette sympathique réunion mettait un point final à la brillante saison 1970 de la Musique de la Police Nationale, la dernière née mais non la moins active de nos musiques d'Etat.

LES COURS D'ETE DU 'DUNAKANYAR'

Les musiciens et professeurs qui désirent s'initier au système hongrois d'enseignement musical (méthode Kodaly) peuvent suivre sur place, dans une ambiance cosmopolite et sympathique, les cours théoriques et pratiques orga-

MARLY-LE-ROI

(Suite de la page 1)

Nous avons appris beaucoup de choses au cours de ce stage. Nous disons un grand merci à la CMP et en particulier à M.Ehrmann de l'avoir mis sur pied et de nous y avoir conviés.

Nous croyons pouvoir dire que les méthodes actives d'enseignement de la musique ont surtout leur place à l'école: qu'il est souhaitable que cette place leur soit rapidement et définitivement assurée afin que notre pays reprenne, au plus tôt, un rang honorable sur le plan musical parmi les nations du globe.

Il reste, certes, beaucoup à faire car, si les méthodes existent, les professeurs de musique véritablement actuelles sont trop peu nombreux en France pour les enseigner. Mais nous aurions mauvaise grâce à nous montrer moins optimistes et moins patients que Mlle Levallois qui a dû attendre 23 ans pour saluer la naissance du FAC artistique pour la création duquel, en compagnie de nombreux amis, elle avait milité.

Pour conclure, je vais répondre à la question que nos lecteurs sont susceptibles de poser: Devons-nous recourir à ces méthodes actives? Sans hésitation, je dis OUI, si on trouve le temps et les moyens de les enseigner.

Elles sont agréables pour les enfants, qui, sans grand effort, en s'amusant, apprennent leurs notes, à chanter, et même à jouer d'un instrument.

Elles sont susceptibles, par voie de conséquence, d'intéresser de nombreux apprentis musiciens.

Il est évident que tous ces néophytes ne deviendront pas forcément des musiciens professionnels - qu'en ferions-nous? - mais il est raisonnable de croire qu'ils pourront assurer le recrutement des amateurs (exécutants ou auditeurs) dont nos sociétés populaires de musique ont tant besoin. C'est un résultat qui ne serait pas à dédaigner.

Omer DUFOUR.

Remercions nos amis de leur dévouement et de l'excellent travail qu'ils ont fourni à l'occasion de ce stage. Félicitons M. Omer Dufour pour la clarté de son rapport et l'excellence de ses conclusions.

Pour beaucoup de ceux qui ont mission d'enseigner la musique dans nos sociétés et nos écoles: Martenot, Les Cantilènes, l'Audio-visuel Massis, Karl Orff, cela fait beaucoup de méthodes, aussi diverses dans leurs conceptions éducatives et leur financement.

Ne serait-il pas nécessaire de faire et recommander un choix? Une seule méthode, pour un seul but: de bons élèves, de bons instrumentistes, dans le meilleur temps.

En attendant que l'Education Nationale prenne en mains l'éducation musicale de base des écoliers de France, il faut bien que nous continuions à éduquer ceux des jeunes qui viennent à nous par goût personnel et à titre post-scolaire.

Pourant, il serait sans doute opportun que nous organisions à l'initiative de ces cadres éducateurs un rendez-vous, un colloque au cours duquel, avec l'aide de nos stagiaires seraient étudiées, diffusées, comparées les méthodes dont M. Dufour nous entretient. Cette organisation, même à titre expérimental, mérite d'être tentée.

Alors, le travail de notre Délégation au stage de Marly-le-Roi ne serait pas sans lendemain. Voilà du pain sur la planche pour la Commission artistique en voie de reconstitution.

(Extrait de: Le Musicien Fédéré.)

LES CONCERTS DE MIDI XVIIIème ANNEE Dans l'Amphithéâtre de l'Institut d'Art et d'Archéologie, 3, rue Michelet, Paris-6ème.

VENDREDI 5 FEVRIER 1971. A 12 h. 30, Orchestre de Chambré Français, sous la direction de Jacques Michon, avec le concours de Jacques Herbillon, baryton. Œuvres de J.-M. Leclair, A. Roussel, Henri Sauguet, Jacques Charpentier.

VENDREDI 12 FEVRIER 1971. A 12 h. 30, Ayla Erduran, violoniste, avec le concours de Roger Aubert, pianiste. Œuvres de J.-S. Bach, J. Brahms, B. Bartok.

VENDREDI 19 FEVRIER 1971. A 12 h. 30, Matthias Vogel, baryton, avec le concours de Catherine Collard, pianiste. Œuvres de Mozart, Beethoven, Schumann, C. Debussy.

VENDREDI 26 FEVRIER 1971. A 12 h. 30, André Gorog, pianiste. Œuvres de Moussorgsky et de B. Bartok.

Places: 5 F; étudiants, 4 F. Abonnements (5 concerts), 20 F; étudiants, 15 F. Carnets collectifs (5 places pour le même concert), 20 F; étudiants, 15 F.

Avant le concert, buffet (non compris) à partir de 11 h. 45. Renseignements: Mlle Francine Franz, 23 bis, rue Marbeau, Paris-16ème, tél. 727.57.74 et permanence le vendredi, de 10 h. à 12 h. 30, à l'Institut de Musicologie, 3, rue Michelet, Paris-6ème.

Un stage à l'Université d'été d'Esztergom (boulevard du Danube) du 2 au 15 juillet 1971.

Nous nous tenons personnellement à la disposition de toute personne intéressée désireant des renseignements complémentaires. Ecrire au Journal, qui transmettra (joindre enveloppe timbrée).

Roland CHAILLON

Motion votée par le Comité de liaison pour la sauvegarde de la musique le 21 janvier 1971

Le Comité de Liaison pour la Sauvegarde de la Musique, persuadé que le développement de la musique en France dépend avant tout de l'initiation musicale que reçoivent les enfants à tous les niveaux de leur scolarité, insiste auprès des ministères compétents pour que :

A) Un effort immédiat soit tenté particulièrement au niveau de l'école maternelle et de l'enseignement élémentaire pour former les instituteurs titulaires et suppléants :

— organisation de l'enseignement musical dans les écoles normales, — nomination par priorité de maîtres qualifiés, — stages de formation et d'information,

— nomination de conseillers pédagogiques musicaux.

B) Au niveau du second degré, premier cycle : la musique figure dans les horaires de tous les établissements classiques, modernes, techniques, à raison d'une heure hebdomadaire de travail dirigé (0 + 1), dispensé par des maîtres qualifiés.

C) Au niveau du second degré, second cycle :

— l'option « ARTS » du baccalauréat soit étendue à toutes les sections scientifiques et techniques ;

— un enseignement artistique optionnel obligatoire soit organisé dans toutes les classes de seconde ;

— le cours facultatif et l'épreuve facultative du baccalauréat soient ouverts aux candidats de toutes les sections,

DANS TOUTES LES CLASSES DU SECOND DEGRE 1er et 2ème CYCLES LA CHORALE facultative commune à plusieurs classes figure à l'emploi du temps de chacune des classes.

D) Dans l'enseignement supérieur : la formation des maîtres organisée dans les départements « ARTS » prépare les étudiants à la pratique des méthodes actives et que les épreuves du concours de sélection fassent une place importante aux possibilités de création et d'adaptation des candidats.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + TVA

DEMANDES D'EMPLOI

■ 40 ans - Prix de Conservatoire Paris et Alger. Ex-chef de fanfare militaire. Professeur C.E.S. Grande expérience pédagogique. Enseigne solfège, trompette, trombone, tuba, tambour, clarinette, cherche place stable et sérieuse de professeur, direction le cas échéant, toutes régions, mais préférence Sud-Est. Libre au 1er juillet 1971. Ecr. au journal sous numéro 826.

■ Prix Conservatoire régional de Versailles recherche poste professeur de clarinette dans école de musique ou place dans orchestre symphonique. Ecrire au journal sous numéro 827.

■ Professeur accordéon agréé U.N.A.F. (tous systèmes) recherche enseignement sérieux (Cons. Mun. ou privé). Ecrire au journal sous numéro 828.

■ Chef de musique, 56 ans, 19 années de direction, rech. avec petit emploi direction fanfare, formation d'élèves, etc... Logement 2 personnes. Ecrire au journal sous numéro 829.

OFFRES D'EMPLOI

■ L'harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musiciens clarinettes, saxos, trombones, basses. Un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Un poste de jardinier est vacant à la ville.

■ Recherchons musiciens et clairons dans les professions suivantes : tourneurs, ajusteurs, outilliers, soudeurs, perceurs, mécaniciens auto, maçons, charpentiers, couvreurs-zingueurs, agents de sécurité. Ecr. au journal sous n° 824.

■ Harmonie de l'Aisne en pleine expansion, recherche musiciens tous pupitres, pouvant éventuellement assurer cours à l'Ecole de musique. Travail et logement assurés. Adr. renseignements et curriculum vitae au journal sous numéro 825 qui transmettra.

■ La ville d'UGINE (Savoie) recrute trompettiste capable perfectionnement élèves cuivre Harmonie municipale, 1ère Div., 1ère Section. Emploi réservé suivant capacité professionnelle à mi-temps et mi-temps élèves. Logement assuré. Adr. candidatures à M. FERRIER, vice-président, avenue des Fontaines, UGINE (73).

■ Harmonie C.E. POMPEY (Meurthe-et-Moselle) recherche chef de musique, de préférence chef retraité de l'Armée. Transmettre curriculum vitae à M. PRACHE, Direction aciéries de et à Pompey (54).

■ Harmonie SOMME rech. prof. solf. instr. avec poss. dir. Pourrait conv. jeune retr. armée. Empl. civil serait off. en même temps. Ecr. journal sous numéro 831.

■ Batterie-Fanfare prochainement privée directeur, recherche chef qualifié, emploi secondaire manuel assuré. Faire connaître exigences et références. Ecr. au journal sous n° 832 qui transmettra.

OCCASIONS

■ Vends saxo-ténor « SELMER » Bandonéon « ARNAULD », très bon état. S'adresser à M. Claude CLERC, 5, rue Amiral - Courbet, NARBONNE (Aude)

■ A. V. 1) Absolument neufs : accordéon Crucianelli, 5 rég., vrai basson à peigne : prix neuf moins 1.100 F. Accordéon électronique + ampli réverb. : prix neuf moins 5.000 F. C. Basse électronique 600 F. ; 2) CROSIO 4 registres + micro intérieur, 650 F. HONNER, 120 basses, excellent musette, 800 F. ; 3) Occasion très peu servi Ampli Bass-King + baffle basse + micro : 1.500 F. ; 4) Batterie ASBA, 550 F. très bon état. Ecr. M. DOUCHET Gilbert, Cité Vauban, bâtiment D 118, VERSAILLES (78).

■ URGENT - A. V. musique piano. Très bon état : Beethoven, Chopin, Grieg, Bach, Weber, etc... Ecr. M. BILLE, 184, rue Marcadet, PARIS. Tél. 255-28-35.

■ Recherchons tous instruments musique d'harmonie, bon état. offre au journal qui transmettra. Faire offre au journal qui transmettra, sous numéro 830.

DIVERS

■ Il a été volé à M. Jacky MAGNARDI, un Cor Fa Si b, marque HANS-HOYER, n° 40.655 M. Si on le retrouvait, l'en remettre à l'adr. suivante : 1, rue P. Sénard, PARIS-9^e, tél. 878-53-75.

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

La médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales

La loi du 24 juillet 1934 modifiée par la Loi du 27 juin 1939 a institué une médaille d'Honneur, attribuée à « tous les Membres musiciens exécutants ou chanteurs ayant appartenu 20 ans, au moins, à une Société Musicale ou Chorale ». La qualité de « musicien exécutant ou chanteur » est aussi attribuable à un Directeur de Société, assimilé à un exécutant supérieur.

Aucune condition d'âge n'est exigée.

Imprimés à demander dans les mairies, sous-préfectures ou préfectures.

Dossiers à transmettre à la Mairie du domicile des candidats, avant le 15 mars promotion du 14 juillet, avant le 15 septembre promotion du 1er janvier.

Seul le diplôme est fourni par le Ministère. L'insigne est à la charge de l'intéressé ou de la Société qui peut se le procurer dans le Commerce ou à la C.M.F.

Organisées par l'I.S.M.E. (Section française)

JOURNÉES D'INFORMATIONS MUSICALES

Les 20, 21, 22, 23 et 24 février 1971, au Centre de Rencontres Internationales de Dijon, sous le patronage des Ministres des Affaires Culturelles et de l'Education Nationale avec les professeurs : Edgar Willems, Genève ; Paul Nitsche, Cologne ; Egon Kraus, Oldenburg ; Elisabeth Szonyi, Budapest ; Evelyne Andreani, Vincennes ; Jacqueline Guédon, Paris ; Léone Mail, Paris ; Aline Pendleton, Paris ; Colette Bertin et Antoine Berge, Paris ; Françoise Miquet, Dijon.

SUJETS :
La formation de la voix enfantine
Le chant d'enfant
La formation de l'ouïe
Musique et Mouvement

La formation instrumentale
Démonstrations et discussions.
Renseignements : Mme Leduc, présidente, 175, rue St-Honoré, Paris-1er. Tél. 073-12-80.

Renseignements, inscriptions : André Ameller, délégué du Comité international, 5, rue de l'Ecole de Droit 21-Dijon. Tél. (80) 32-83-19.

M. MOERLEN
élu Président
des Chorales d'Alsace

Nous sommes heureux d'apprendre que le Conseil d'Administration de l'Association des Sociétés CHORALES D'ALSACE, dans sa séance du 23 janvier 1971, a élu Monsieur Alfred MOERLEN, Président de l'Association à la place de Monsieur PFLIMLIN récemment décédé.

Nous adressons à Monsieur MOERLEN nos bien vives félicitations.

NÉCROLOGIE

Décès de l'éminent compositeur Henri Tomasi le 13 janvier 1971. Nous lui consacrerons un article dans notre prochain numéro.

Nous apprenons avec tristesse le décès de M. Louis Muckensturm survenu le 18 janvier 1971.

M. Muckensturm, ex-Chef de Musique de Mirecourt avait été pendant de longues années vice-président de la Fédération des Vosges.

Nous adressons nos bien vives condoléances à sa famille et à la Fédération des Vosges.



Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

ATTENTION

Du 1^{er} au 9 mai 1971

La Confédération Musicale de France vous recevra en son stand au 2ème FESTIVAL EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE, du DISQUE et de la CHANSON.

FOIRE de PARIS — PORTE de VERSAILLES

Bâtiment Victor Oest - Terrasse R

Vous visiterez les Stands des plus grands Noms de la Facture Instrumentale, de la SONO, et de toute l'Industrie de la Musique.

Un KIOSQUE à MUSIQUE est mis à la disposition des Sociétés qui pourront se faire entendre en présentant leur candidature. Ecrire au siège de la Confédération Musicale de France.

Le Commandant
SEMLER-COLLERY
Président de la C.M.F.
a désigné
Monsieur EHRMANN

pour représenter la Confédération Musicale de France au sein du Comité de Patronage du F.E.I.M. en formation.

Pour tous renseignements et réservations pour le FESTIVAL EXPOSITION de la MUSIQUE, écrire Sté E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8ème-75. Tél. 225-43-98 ou 43-51.

GAGNEZ DE L'ARGENT, devenez votre propre ÉDITEUR DE DISQUES

Nous mettons à votre disposition :

- 1) Nos Studios d'Enregistrements de 10 à 200 Exécutants, nos équipes extérieures qui enregistrent vos concerts sur place ;
- 2) Notre Service Gravure Disques souples et notre Usine de Pressage ;
- 3) Notre imprimerie spécialisée pour la fabrication des pochettes. Très nombreuses références, consultez-nous.

A votre entière disposition pour tout ce qui concerne le son.

C.N.A.I. 19, rue Coysevox - PARIS-18^e — 228-05.91 et 229-24-61

« Recherchons groupes Folkloriques pour Producteurs de Disques »

Manifestations 1971

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONGRES			
Pentecôte 1971	LAON (Aisne)	Congrès d'été de la C.M.F. et Concours de Musique	M. Roger Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02).
28 et 29 août 1971	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)	Congrès national des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse.	M. Salle, 6, avenue Mandallaz Ancecy (Haute-Savoie), Tél. (50) 45-11-25.
16 mai 1971	MONTAGNY (Loire)	Concours de Batteries	M. Bernay Jean-Claude, Secrétaire, Montagny (42).
23 mai 1971	CERISAY (Deux-Sèvres)	Concours National	M. Tarteaut, président de l'Union Musicale de Cerisay (Deux-Sèvres).
CONCOURS			
Pentecôte 1971	LAON (Aisne)	Concours de Musique et Congrès d'été de la C.M.F.	M. Roger Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02).
29-30 mai 1971	CHATEAUBRIANT (Loire-Atlant.)	Concours International de Musique.	M. Bassereau, chef de musique rue du Maréchal-Foch à Châteaubriant (44).
Pentecôte 6 juin 1971	SAINT-AIGNAN-SUR-CHER (Loir-et-Cher)	Concours National de Musique	M. Paul Venaille 9, rue Honoré-de-Balzac (41) Saint-Aignan-sur-Cher.
27 juin 1971	VIRE (Calvados)	Concours International.	M. Doussé, secrétaire, rue H. Gasté, à Vire. Secréariat du concours de musique Hôtel de Ville 09 - Saint-Girons
4 juillet 1971	SAINT-GIRONS (Ariège)	Concours International de Musique.	M. Lacaze Hubert, Secrétaire de l'U.M.L. Mairie de Lourdes.
10 et 11 juillet 1971	LOURDES (Hautes-Pyrénées)	Concours National de Musique, organisé à l'occasion du centième anniversaire de l'Union Musicale de Lourdes.	
FESTIVALS			
1er mai 1971	FOLSCHVILLER (Moselle)	Festival de Musique.	M. Joseph Besch, président, 18, rue d'Alsace Folschviller.
16 mai 1971	MONTAGNY (Loire)	Festival de Musique	M. Bernay Jean-Claude, Secrétaire, Montagny (42).
16 mai 1971	DIJON (Côte-d'Or)	Fête annuelle de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or.	M. Pierre Roche, Président de la Musique Municipale de Dijon (21).
16 mai 1971	COLLONGE-AU-MONT-D'OR (Rhône)	Festival des Groupements Neuville et Limonest	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Anglie - Lyon.
23 mai 1971	COMMERCEY (Meuse)	Festival de Musique.	M. Vivetot, secrétaire de Mairie (Hôtel de Ville de Commercey, 55).
23 mai 1971	CIVRAY (Vienne)	Festival de Musique.	M. Fertier Jean, 2, rue Victor-Hugo, Civray, (86).
23 mai 1971	PATAY (Loiret)	Festival de Musique	M. André Meunier 12, rue Coquillette (45) Patay
23 mai 1971	SAINT-HEAND (Loire)	Festival de Musique, Centenaire de l'harmonie « les Enfants de Saint-Héand » Saint-Héand (Loire).	M. Paul Breuil, mairie de Saint-Héand (Loire).
30-31 mai 1971	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Godirin René, président, 17, rue de la Moselle. Corny-par-Noveant.
30 et 31 mai 1971	LA ROCHEFOUCAULD (Charente)	Festival de Musique	M. Robert Michaud, Président, rue de Vitrac. La Rochefoucauld (16).
5-6 juin 1971	FAMECK (Moselle)	Festival de Musique	Mme Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre. Fameck.
5 et 6 juin 1971	REHON (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique.	M. Disy Simon, 22, rue du Stade, Rehon (Meurthe-et-Moselle), (54).
6 juin 1971	LES OLMES (Rhône)	Festival du Groupement Rhin et Trambreuzé.	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Anglie, Lyon, (69).
6 juin 1971	CHAPONNAY (Rhône)	Festival du Groupement de Saint-Symphorien d'Ozon et de l'OD du Rhône	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Anglie, Lyon, (69).
6 juin 1971	BOULAY (Moselle)	Festival de Musique.	M. Fischer Jean, route de Saint-Avoid.
6 juin 1971	CHATRAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Bronner Gabriel, secrétaire, 18, rue de Nancy. Château-Salins.
6 juin 1971	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique.	M. Gaston Aubin, secrétaire, 10, rue Maréchal-Lyautey, Pagny-S/Moselle.
13 juin 1971	BERTRANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Gaïoni Albert, directeur, 3, rue de Thionville Bertrange, poste Guénange.
13 juin 1971	BASSE-HAM (Moselle)	Festival de Musique.	M. Spanier Gabriel, secrétaire, 2, rue du Fort. Basse-Ham.
13 juin 1971	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. G. Kannengiesser 14, rue de la Tortue. Metz-Devant-les-Ponts.
13 juin 1971	CHARLY (Rhône)	Festival du Groupement Saint-Denis Laval.	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Anglie, Lyon, (69).
20 juin 1971	COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre)	Festival de Musique organisé sous le Patronage de la Fédération Musicale du Centre.	M. Fautrat Vice-Président de l'Harmonie, 1, rue Franc-Nohain à Cosne-sur-Loire, (58).
20 juin 1971	BASSE-YUTZ (Moselle)	Festival de Musique.	M. Bailler Gaston, secrétaire, 32, rue Sainte-Elisabeth, Basse-Yutz.
20 juin 1971	WOIPPY (Moselle)	Festival de Musique - Fête des Fraises.	M. Sechehaye, président, « Union » de Woippy.
27 juin 1971	METRICH (Moselle)	Festival de Musique.	M. Nousse Fernand, président route de Sierck Königsacker-Métrich.
27 juin 1971	LE PERRON (Rhône)	Festival du Groupement Beaujolais-Villerochère.	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Anglie, Lyon, (69).
27 juin 1971	VITRY-SUR-ORNE (Moselle)	Festival de Musique et 50ème anniversaire.	M. Bombardelli Jean, 6, rue de la Côte, Vitry-sur-Orne (57).
3-4 juillet 1971	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de Musique.	Mairie.
4 juillet 1971	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique.	M. Krupp Joseph, président, 15, rue du Parc Distroff.
1 juillet 1971	STENAY (Meuse)	Festival International de Musique, sous le patronage de la Fédération Champagne et Meuse.	M. Alain Holdrinet, Secrétaire Général de la Lyre Stenaysienne 15 rue Basse-du-Rempart. Stenay Boite postale 113. (65) Lourdes.
10-11 juillet 1971	LOURDES (Hautes-Pyrénées)	Festival du Centenaire de l'Union Musicale Lourdaise.	M. Robert Yax, secrétaire, Musique municipale.
11 juillet 1971	VAL-DE-GUEBLANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Jean-Marie Mellinger, rue du Stade, à Haute-Yutz (Moselle).
11 juillet 1971	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival de Musique Saint-Joseph.	M. Eugène Gehrlinger, président, 36, rue Principale.
18 juillet 1971	DANNE et QUATRE-VENTS (Moselle)	Festival de Musique.	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Anglie, Lyon, (69).
25 juillet 1971	VILLIE-MORGON (Rhône)	Festival du Groupement Belleville, Beaujeu, Monsol.	

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande

au prix de : 118 Frs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, Rue de Lisbonne - PARIS-8ème Lic. 183

Tél. 522-83-37

ÉDITIONS HENRY LEMOINE

17, Rue Pigalle - PARIS-IXème - Tél. 874-09-25

2 ouvrages recommandés pour l'étude de la Clarinette

Yves DIDIER

Au Service de la Clarinette

Méthode complète de Clarinette système BOEHM

Étude des gammes et principaux accords pour la Clarinette

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AUBE ET HAUTE-MARNE

Congrès annuel le dimanche 7 mars à Bar-sur-Aube (Aube)

C'est le dimanche 7 mars prochain que se tiendra à Bar-sur-Aube (Aube) le congrès annuel de notre Fédération. Toutes les sociétés vont recevoir une circulaire qu'il est nécessaire de retourner dans les plus brefs délais à M. Georges Fernandes, chef de musique, 2 ter, Faubourg de Belfort, 10-Bar-sur-Aube, qui fournira sur simple demande tous les détails concernant cette journée.

Chaque année le congrès est le grand rassemblement de tous ceux qui (chef de musique, président, membre de comité d'une société qui se veut active) viennent maintenir « le contact », se renseigner et passer une journée d'amitié.

Il est impensable d'être à la tête d'une formation musicale et de ne pas participer à un congrès. Les sociétés « vivantes » qui se tiennent « au courant » l'ont bien compris

puisque d'année en année les participants sont de plus en plus nombreux. Géographiquement Bar-sur-Aube occupe une place de choix dans notre Fédération pour rassembler toute l'Aube et la Haute-Marne. Les plus éloignés auront le même compte de kilomètres; mais tout chef sait bien que celui qui demeure en face de la salle de répétitions, totalise le plus d'absences, tandis que le musicien qui est « au bout de la ville » ne manque jamais! Dirigeants, prenez vos responsabilités; venez au congrès de Bar-sur-Aube le 7 mars, M. Fernandes vous y réserve un accueil chaleureux, il en a deux raisons: d'abord comme chef de musique, il veut que le congrès fasse date dans nos annales, de plus comme adjoint au maire il veut que vous rapportiez de Bar-sur-Aube un excellent souvenir.

Donc tous à Bar-sur-Aube, ce sera du tonnerre!

D. BORNOT

Lyre ».

M. Hauriez, conseiller général, devait, au dessert, dire tout le plaisir qu'il avait à voir l'entente qui régnait tant entre les dirigeants qu'entre les musiciens.

Le docteur Cerf, maire de Terrier, retenu par ses obligations professionnelles, avait quand même tenu à venir prouver tout l'intérêt qu'il porte aux sociétés de musique ternois.

MM. Fontane et Bourdon, respectivement présidents de l'Union Musicale et de la Lyre, devaient re-

mettre quelques décorations à leurs plus anciens musiciens.

D'abord à M. Fernand Legrand, le diplôme de l'UAFICF qui n'avait pu lui être remis en 1969.

À L'UNION MUSICALE

M. Caeny Edgard, la médaille d'argent de la Confédération Musicale de France, pour 43 années d'activité, et M. Guel Emile, pour 47 années d'activité.

M. Bridoux Michel, une médaille d'or de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, pour 35 années d'activité, et M. Morelle Maurice, la médaille de Bronze, pour 15 années d'activité.

À LA SYMPHONIE « LA LYRE »

M. Campomenoso, la médaille d'or de la Confédération Musicale de France, pour 50 années d'activité et M. Vasse, la médaille d'argent pour 41 années d'activité.

Mme Lély Suzanne, la médaille d'or de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, pour 35 années d'activité, ainsi que M. Caslez Charles, pour également 35 années d'activité.

Il faut féliciter tous ces musiciens et musiciennes qui, ainsi, depuis plusieurs décennies, se consacrent à la musique, et souhaitons que les jeunes musiciens aient la même assiduité.

Après la remise des récompenses, M. Debarre, vice-président de la Lyre, remit à chaque convive un billet de tombola afin que soit tiré le lot qu'il offrait, comme les années précédentes: c'est un jeune musicien de la Lyre qui fut l'heureux gagnant d'un superbe petit poste à transistors: M. Serge Ivan qui ne manqua pas, au nom de tous, de remercier le généreux donateur.

Tous les convives profitèrent de l'excellent repas que leur avait servi le bien connu M. Naveaux, et c'est dans la joie que se termina ce banquet 1970.

Puisse les élèves de l'école de musique venir combler les départs des anciens et grossir cette phalange de fidèles, afin que Terrier puisse encore longtemps s'enorgueillir de ses sociétés musicales.

LAISNE

TERGNIER

Pas de fausse note au banquet de la musique où l'atmosphère était à la joie

Dimanche avait lieu le banquet annuel de la Musique, de l'Union Musicale et de la Symphonie « La

BOUCHES-DU-RHON

Sainte-Cécile

à l'Associatioun Prouvenço

C'est le dimanche 8 novembre que l'Associatioun Prouvenço fêtait Sainte-Cécile.

Les manifestations ont débuté par une cérémonie du souvenir devant la plaque de marbre apposée depuis de nombreuses années au siège, 3, rue Fortia.

Là, devant tous les sociétaires recueillis, le président Charavel fit honorer la mémoire de tous les défunts de la société fondée en 1905. M. Moréna, secrétaire général, rappelant les noms des membres disparus au cours de l'année, avant que Mme Maglone, trésorière, dépose une gerbe devant la plaque et que s'éveille la toujours impressionnante minute de silence.

Ensuite et suivant une coutume bien sympathique eut lieu le concours de quatuor en « longo nostro » sur le thème des châtelines, pendant que chacun goûtait à ce fruit de saison agrémenté d'un gentil petit muscadet.

Il fallait bon voir ce développement poétique animé par le doyen M. Louis André, âgé de 82 ans.

Un concert de musique provençale était ensuite offert aux invités par le groupe de fifres et tambourins où les anciens sont épaulés par de nombreux jeunes.

M. Emile Bonnet, secrétaire général de la Fédération Central, prononça quelques mots avant de remettre à Mme Marie-Antoinette Sartori et M. Jean-François Moisset la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales du ministère des Affaires Culturelles pour 20 ans d'activité, ainsi qu'à M. Félix Faure la médaille d'argent décernée par la Confédération Musicale de France pour 40 années au service des sociétés folkloriques et musicales.

Pour terminer ce bel après-midi musical et provençal l'assistance a écouté l'inévitable Coupo Santo sous l'œil très approbateur du grand Frédéric Mistral.

Centenaire et Sainte-Cécile à la Musique de Saint-Just à Marseille

Après 3 années de silence, le dimanche 15 novembre 1970, la Musique de Saint-Just reprenait vie pour fêter Sainte-Cécile en même temps que le centième anniversaire de sa formation.

Le dynamique président Charles Arnel avait battu le rassemblement de tous les musiciens disponibles du quartier et avec l'aide de quelques-uns de sociétés amies, nous retrouvons comme aux plus beaux jours, cette phalange valeureuse défilant drapeau en tête, accompagnée par la clique des A.I.L. de Mennepin, dans les rues de Saint-Just pour se rendre au monument aux morts déposer une gerbe.

Après la minute de silence, les sonneries réglementaires et la Marselle, c'était le départ pour l'église où des morceaux de circonstance étaient exécutés dont l'Ave Verum de Mozart. Dans son sermon, l'abbé Michel soulignait qu'il était très heureux de ces retrouvailles et souhaitait que la musique retrouve sa place dans la communauté de Saint-Just.

A messe terminée, c'était la place qui était envahie pour le concert où, sous la direction de M. Victor Tromelat, étaient exécutés les pas redoublés Saint-Cyr et Salut au 85ème. L'Ouverture de Poète et Paysan de Stuppé, la Dernière Sérénade de Van de Walle avec au saxo-alto solo M. Coniot et à la clarinette solo M. Patéta. L'Or et l'Argent, valse de Strauss, terminant ce programme.

L'après-midi qui suivait se déroulait dans la salle du patronage en présence de MM. Heynard, adjoint au maire de Marseille, conseiller général, et son secrétaire Vidal, enfant du quartier; Wevrand, adjoint au maire de Marseille, délégué aux œuvres sociales; Siboude, adjoint au maire de Marseille, délégué aux plantations; Courral, président de la Fédération des Sociétés Musicales des B.D.R. qui débuta ses études musicales dans cette société; l'abbé Michel Parsy, ancien président de la musique, et de nombreux représentants des associations locales.

Dans leurs allocutions toutes ces personnalités émettent le vœu que la musique de Saint-Just reprenne son activité d'autan et c'est dans ce but que deux écoles de musique vont être créées pour les jeunes de ce maintenant pérorant quartier.

Le banquet traditionnel fut servi au restaurant des Ets Ricard à Sainte-Marthe.

Il s'est déroulé dans une atmosphère de franche camaraderie et terminé tard dans la soirée après le chant en chœur de « Ce n'est qu'un au revoir », laissant percer le désir de tous de reprendre le chemin des répétitions et des concerts, comme dans un passé très récent Acceptons-en l'heure.

L'Harmonie Barbentanaise fête Sainte-Cécile

Comme nous en avons pris l'habitude depuis quelques années, c'est en deux journées que s'est déroulée la fête de notre sainte patronne.

Pour débiter le vendredi 13 novembre en soirée, dans la coquette salle du cinéma Rex mise gracieusement à notre disposition par M. et Mme Tourel, la population locale était conviée gratuitement à une grande soirée musicale et de variété.

L'Harmonie, forte de ses éblouants exécutants, fit tout d'abord ovation à son chef Léopold Michel qui venait de recevoir de M. le maire la médaille des Vétérans décernée par le CMF pour 62 années de présence dans les sociétés musicales. Ce fut ensuite M. Ferman, représentant la Fédération des Sociétés Musicales des BDR qui épingla sur la poitrine de notre directeur la médaille de direction de la CMF avant que celui-ci ne décore MM. Louis Granget, Michel Georges, Jean Lunain, Louis Lunain et Francis Bernard pour 10 et 15 ans de bons et loyaux services, le tout sous les applaudissements de la foule nombreuse qui se pressait dans la salle.

Après l'entracte, la scène était laissée au music-hall avec les airs modernes interprétés par les jeunes talents que sont Yves Guilbaud, Eveline Marlot, Jacqueline Gaspari, Robert Miras et notre concitoyen Jean-Louis Maleval, ténor léger qui nous charma littéralement dans des œuvres de Francis Lopez.

Le succès remporté prouve que ces jeunes artistes méritaient bien leur titre de lauréat du Disque d'Or Podium 70.

Les festivités se poursuivaient le dimanche 15 novembre dans le vaste sanctuaire de l'abbaye de Sainte-Michèle de Frigolet où à 9 heures nos musiciens participaient à une messe au cours de laquelle de nombreuses œuvres des grands maîtres de la musique furent interprétées avec brio. Une mention spéciale à M. Joseph Mouret, hautboïste, pour sa prestation de talent dans l'Adagio d'Albinoni accompagné à l'orgue par Mme Colette Herrerra, Maître de Chapelle, professeur de piano. De son côté M. Herrerra, ténor à l'Opéra de Besançon, détailla à la perfection le Paris Arxleus de César Franck qui provoqua un certain émoi parmi les fidèles.

A la sortie et avant que le Révérendissime Père Abbé n'offrit l'apéritif, la musique joua la célèbre marche américaine de Souza, Washington Post.

Un car attendait ensuite musiciens et invités pour les conduire à Entrechaux dans le Vaucluse où, au restaurant Saint-Hubert, un succulent repas terminait une nouvelle année musicale bien remplie.

Au dessert, chansons et blaques furent de la partie et c'est à regret que l'on dû songer au retour en disant : « A l'an que ven, se san pas mai, fuguen pas men ».

La Musique Municipale d'Aix-en-Provence fête Sainte-Cécile

Dimanche 13 décembre, la Musique Municipale d'Aix-en-Provence célébrait la fête traditionnelle de Sainte-Cécile. Pour cela un concert de gala avait été prévu à 10 h., au Casino Municipal. Malheureusement la grève des sapeurs-pompiers intervenant dès vendredi soir ne permettait pas d'utiliser cette salle.

Les responsables décidèrent alors de donner le concert sur le cours Mirabeau, mais là c'est la pluie qui interdisait ce projet. Néanmoins, réfugiée sous la véranda de la Brasserie des Deux Garçons, la Musique Municipale nous gratifia d'un magistral concert. On ne peut que sincèrement regretter les heurs et malheurs qui l'ont assailli pour cette journée.

Sous la direction de son nouveau et jeune chef, M. Maurice Genre, nous pûmes apprécier l'exécution impeccable des divers morceaux interprétés et notamment dans « Les Steppes de l'Asie Centrale », de Borodine, et « Rhythm Parade Fantaisie Jazz » de John Darling. Nos compliments s'adressent également aux éminents solistes MM. Portal, saxophoniste, et Christian Hadrot, trompettiste, pour leur magnifique exécution de la fantasia brillante pour saxophone de Wetge et du Concerto pour une voix de Saint Preux.

A 12 h. 30, les musiciens et les personnalités se trouvaient réunis au restaurant Baldacchini à Cérony. Aux côtés de M. Granier, président, on reconnaissait Maître Ciccolini, conseiller général, maire d'Aix; M. Ferréol Paul, conseiller général; Mes Bergeron et Granet, adjoints au maire; Me Vilette, directeur du Conservatoire; M. Amalbert Clément, représentant la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône et de nombreux professeurs du Conservatoire.

A l'heure des toasts, M. Granier dans une brillante allocution fit le bilan de la Municipale et de l'orientation nouvelle qu'il désire lui donner, il soulignait l'étroite collaboration avec le Conservatoire, source de tout recrutement de qualité. M. Amalbert, au nom de la Fédération, exprimait toute la joie qu'il éprouvait de se retrouver au milieu de ses amis aixois et synthétisait de remarquable façon les efforts de la Fédération en faveur de nos musiques populaires et surtout de nos jeunes musiciens. M. Ferréol assura la Musique municipale de toute sa sympathie et ne lui ménageait pas ses compliments pour le superbe concert de la nuit. Enfin, Me Ciccolini, maire, dans une allocution de haute tenue tenta à féliciter le président et tous les musiciens des efforts qu'ils faisaient pour maintenir la Municipale au niveau des meilleurs et les assurait de l'appui total des autorités locales.

En résumé, magnifique journée pour les « Musiciens du Soir » d'Aix-en-Provence.

L'Union Musicale de Trets poursuit les fêtes du cinquantième

Nous avons relaté dans le journal d'août-septembre, les cérémonies qui s'étaient déroulées le 19 avril pour marquer le 50ème anniv-

ersaire de l'Union; celles-ci se sont poursuivies à l'occasion de la fête de Sainte Cécile le dimanche 22 novembre 1970.

Après la remise d'une gerbe au monument aux morts, l'exécution des sonneries réglementaires et de la « Marsellaise », c'est au pas cadencé que la formation, drapeau en tête, se rendait sur le kiosque pour se produire dans un concert fort réussi où, sous la baguette de M. Sumian, une foule nombreuse a pu entendre « Saint-Cyr », pas redoublé de Alizard; « Le Calife de Bagdad », ouverture de Boïeldieu; « Violettes Impériales », fantaisie de Vincent Scotto; « Vieux Camarades », de Teike; « Léves Roses », valse de Andrieu, et la « Saint-Cyrienne », marche de Houzioux.

Sous les applaudissements du public, les musiciens se dirigèrent vers le siège pour y prendre l'apéritif.

Le banquet traditionnel était ensuite servi à plus de cent convives, dans une salle nouvellement aménagée par la Municipale.

A la table d'honneur avaient pris place outre le président, Olivier; MM. Michel, maire de Trets; Alizard, maire de Rousset; Samat, maire de Peynier, conseiller général du canton; Philibert, maire de Puy-Sainte-Réparate, président du Conseil général des B.-du-R., député de la circonscription; Courral, président de la Fédération des Sociétés musicales des B.-du-R.; Decampy et Pally, présidents d'honneur de l'Union, le chef de musique Sumian et le sous-chef Payan.

Les personnalités présentes prononcèrent quelques mots pour remercier de l'aimable invitation, exprimer leur joie de se trouver dans cette toujours agréable ambiance musicale et nous assurer de leur appui moral et financier pour poursuivre la bonne marche.

Le chef Sumian après avoir remercié les musiciens leur demanda un effort supplémentaire pour que le travail soit plus profitable et le résultat encore meilleur.

M. Courral au nom de la Fédération remercia ses amis musiciens pour l'accueil qu'ils lui avaient réservé et les félicita pour le concert. S'adressant aux élus locaux, il leur manifesta sa joie de voir la participation qu'ils prennent dans l'activité de la musique. Il donna un aperçu de l'action entreprise par la Fédération en vue de l'extension de la culture musicale auprès de la jeunesse.

En continuation des récompenses remises le 19 avril, sept musiciens reçurent des mains de M. Courral les médailles et diplômes décernés par le Ministère des Affaires Culturelles pour 20 années au moins au service de nos formations, ce sont MM. Roger Florent, Elie Royère, Louis Verlaque, André Burles, Denis Reynaud Ferdinand Burlet, Albert Joly.

Des médailles du Conseil général des Bouches-du-Rhône furent ensuite remises par MM. Philibert et Samat à MM. Henri Carrère, Joseph Auran, Clément Amalbert et Ernest Rizard pour leur dévouement.

Suivant une tradition bien établie, le concert intime qui suivit débuta par le chant « Les musiciens français » dont les couplets étaient dits par l'un des doyens, M. Nestolat, le refrain étant repris en chœur par l'assemblée.

Tour à tour, chanteurs, musiciens, bonimenteurs se succédèrent pour le plus grand plaisir de l'assistance qui se sépara fort tard dans l'euphorie générale, non sans se donner rendez-vous pour la soupe à l'oignon du soir et le lendemain, après l'abude aux autorités du canton, pour l'ann. dernière manifestation d'une bonne Sainte Cécile provençale.

CENTRE

Examens d'élèves 1971

Comme chaque année, les inscriptions des élèves présentés par les sociétés aux examens fédéraux doivent être adressées aux présidents départementaux au plus tard le 15 mars.

A noter que la liste des morceaux imposés pour les divers instruments et différents degrés, est parue dans le journal confédéral n° 238 de décembre 1970, aux pages 4 et 5.

Les programmes théoriques figurent également à la page 4 du même numéro du journal.

Pour les élèves des batteries-fanfars, prière de vous reporter au journal numéro 237 de novembre 1970, pages 7 et 8. A. R.

ALLIER
MONTUÇON

Concert de gala donné par l'Harmonie Municipale et l'Orchestre Symphonique du Conservatoire à l'occasion de la Sainte-Cécile, le mercredi 9 décembre 1970

Rarement le théâtre, archi-comble, n'avait accueilli une telle foule, et aussi chaleureuse, que pour ce concert de gala donné à l'occasion de la Sainte-Cécile, par l'Harmonie municipale et l'Orchestre symphonique.

Il revenait à l'Orchestre du Conservatoire d'assurer la première partie de ce concert de gala. Il le fit avec tout le brio et toute la musicalité souhaitables. Et c'était tout d'abord l'interprétation du concerto n° 5 en ré majeur (un de la série fameuse des brandebourgeois) de Jean-Sébastien Bach. Une œuvre de très haute tenue musicale, écrite pour piano, flûte, violon et orchestre à cordes, avec ses trois mouvements remarquables d'équilibre. L'Allegro initial est un enchante-



La vérification et l'essayage des instruments avant l'essai définitif par un professeur du Conservatoire justifient bien la devise COUESNON : « En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... la perfection c'est COUESNON ». 31 rue du Maroc Paris 19° Tél. 206-69-80

Vérification et 1^{er} essai par un TECHNICIEN

ment. Nous allons une nouvelle fois, apprécier le grand talent de Mlle Cazanneuve, pianiste, dont la prestation fut irréprochable de musicalité et de vélocité, de même celles de MM. Bondy, violoniste et Schmitt, flûtiste.

De Camille Saint-Saëns, ensuite, le public pouvait entendre « Le Carnaval des Animaux ». L'exécution fut très appréciée de l'assistance, qui réservait aux musiciens une formidable ovation. Il est vrai qu'ils avaient dû faire montre de beaucoup de doigté, se jouer des difficultés très caractérisées de cette musique descriptive, voire imitative, et que les solistes s'étaient fort brillamment comportés, qu'il s'agisse au piano de Mme Forchon et de Mlle Bourret; à la flûte de M. Schmitt; à la clarinette, de M. Estivalet; au violoncelle de Mlle Labreur, qui restituait la poétique vision du cygne, tout blanc sur le fond d'eau verte.

Quant à la seconde partie, elle était naturellement réservée à l'Harmonie municipale, une autre phalange dont la réputation n'est plus à faire et qui, régulièrement, fait honneur aux couleurs de sa cité.

En cette année du bicentenaire de la naissance de Ludwig van Beethoven, deux œuvres de l'illustre compositeur, autour duquel s'est faite l'immensité de la ferveur, étaient inscrites au programme. Il s'agissait essentiellement de musique de scène, de pages admirables, de l'épopée avec la « Marche des ruines d'Athènes ».

C'est ici la puissance, mais sans grandiloquence superflue, le trombone conjugué des aigus lumineux, des basses chantantes, voire ténébreuses, avant l'éclat des trois derniers accords.

Mais, auparavant, l'Harmonie nous avait conviés à cette suite d'orchestre de « Rosamund », de Franz Schubert, un maître dont le charme et la puissance de séduction sont bien connus, un esthète, aussi de la palette sonore. Et ce fut notamment l'occasion de nouveau pour M. Estivalet, mais également pour un très jeune hautboïste, Patrick Montagne, de mettre en lui-même leurs talents pour le premier, incontesté depuis longtemps, pour le second, riche de promesses.

Ce fut on le voit, à cette brève relation, un ravissant moment musical que ce concert de Sainte Cécile, sous la direction de M. Paul Troubat qui est le premier artisan de ce triomphal succès. D'ailleurs, les applaudissements furent si chaleureux, que l'Harmonie bissa, avant une dernière salve de bravos, la marche de Beethoven.

M. R.
Journal « La Montagne ».

SAINT-YORRE
Dimanche 13 décembre 1970, Sainte-Cécile à l'Union Musicale

Le temps n'était pas de la partie dimanche matin lorsque l'Union Musicale commença son périple dans les divers quartiers de la ville. Mais la pluie n'altéra pas l'entraîn et la bonne humeur de nos musiciens

M. Victor Dutriez, commencèrent leur concert matinal devant le parc Château - Robert. Successivement, qui, sous la conduite de leur chef, ils s'arrêtèrent et donnèrent l'abude au dispensaire de l'avenue des Sources, à la source des Gravières de Saint-Sylvestre, avenue de la Gare, aux côtés de la Verrerie, rue Arléide-Briand, rue de la Verrerie, place Jean-Jaurès, et enfin, place de l'Hôtel-de-Ville.

A midi précises, nos musiciens se rendaient à l'Hôtel de Ville où la municipalité les recevait, M. Roger Edler, maire, entouré de MM. Tarrin et Loriot, adjoints; Alkavena et Breyse, conseillers municipaux, accueillirent les musiciens et procédèrent à la remise des diplômes de la Fédération des Sociétés musicales du Centre aux jeunes élèves du chef Dutriez.

Voici le palmarès :
SOLFÈGE. — Division préparatoire : première mention, Elaine Admiral, Bertrand Chapelat, Bernard Framont.

INSTRUMENTS. — Premières mentions : trompette, Serge Brivady; saxo-soprano, Bernard Cary; corne, Jacqueline et Régine Degoulange; saxo-alto, Gilles Doudin; clarinette, Jocelyne Germain; bugle, Jean-Pierre Giraud.

SOLFÈGE. — Division élémentaire, deuxième mention, Serge Brivady; première mention, Bernard Cary, Jacqueline et Régine Degoulange; deuxième mention, Gilles Doudin; première mention, Jocelyne Germain; deuxième mention, Jean-Pierre Giraud.

INSTRUMENTS. — Premières mentions : clarinette, Dominique Bailchard, Charline Matichard et Evelyne Matinier.

Division « moyen » : solfège, première médaille, Dominique Bailchard, Charline Matichard et Evelyne Matinier.

Solfège et instrument : première et deuxième médaille, Geneviève Beauparlant (clarinette); première médaille de solfège et de saxo-soprano, Martine Cary; première médaille de solfège et de corne, Patrick Doudin; première médaille de solfège et de trompette, Franck Matichard.

Division supérieure : deuxième prix de solfège et de flûte, Monique Verillon.

Un apéritif d'honneur, offert par la municipalité, clôture cette remise de diplômes et M. Edler en profita pour présenter ses compliments à tous les récipiendaires et féliciter leur dévoué professeur en la personne de M. Victor Dutriez. C'est au restaurant Georges, place Jean-Jaurès, qu'eut lieu ensuite le banquet traditionnel. A la table d'honneur, nous avons noté la présence de M. Roger Edler, maire, qui présidait, ayant à ses côtés M. Marion Zini, président de l'Union musicale; M. Alfred Mailler, président de la Faufarde de Châteldon; M. Victor Dutriez, directeur de l'Union musicale; MM. Tarrin, vice-président; Pialusse, secrétaire; Doslaz, trésorier; M. Simon Allavena, conseiller municipal. Les convives, excellentement traités, selon les traditions de la maison Georges, procédèrent un menu des plus succulents et se retirèrent fort tard dans la soirée après avoir applaudi aux nombreuses chansons que leur dispensèrent les chanteurs qui ne manquèrent pas à notre dynamique société musicale.

(La Montagne, 17-12-70).

VICHY

Dimanche 20 décembre 1970, Sainte-Cécile à l'Harmonie Municipale. Le concert à l'Eglise Saint-Louis. C'est un rendez-vous annuel de la qualité et du talent que nous offre, à l'occasion de la Sainte-Cécile, l'Harmonie municipale de la ville, qui a donné, dimanche, un concert en l'église Saint-Louis.

M. André Bach, son chef dévoué, avait, à cette occasion, monté un programme difficile, certes, mais admirablement réussi, grâce aux efforts des exécutants.

A ce concert, l'hérité d'honneur était le commandant Jules Semler-Collery, dont deux œuvres étaient inscrites au programme.

« Concordia », la première, hymne de l'amitié internationale, ouvrait le concert. Cette œuvre, qui fut donnée en première audition à Lorient, au festival international de musiques militaires, en 1967, est une œuvre haute en couleur, où les cuivres synthétisent cette fraternité par-delà les frontières.

Jules Semler-Collery, son auteur, est l'ancien chef de musique principal des Equipages de la Flotte, et sa carrière, tant à la tête des différentes musiques militaires, qu'à la tête de la Musique de notre Marine Nationale, lui a valu une notoriété justement méritée.

Cette fugue, classique dans la forme, fut très appréciée par l'auditoire qui applaudit le compositeur et les exécutants, ce qui fut une dérogation spéciale du chanoine Lecou, interprète de l'église Saint-Louis, qui chaque année, permet ce rendez-vous.

Serge Lancen est le compositeur de la « Symphonie de Noël », qui suivait dans ce festival musical. Cette œuvre, que nous entendions à quelques jours de Noël, prenait une signification toute particulière.

Quatre mouvements, le premier qui suggère la chaude intimité familiale, le second qui est l'allégresse même, et le troisième est un capriccio, qui achève l'œuvre en une éclatante apothéose.

Albert Besset, clarinetiste, était à l'honneur dans l'interprétation, brillante d'ailleurs, de l'adagio du concerto pour clarinette de Mozart. Nous y goûtons des moments de réelle émotion qui contrastent avec l'ambiance charmante que l'on se fait généralement du petit Mozart enfant prodige.

Plus louchement de Coriolan, de Beethoven, nous plonge dans le drame du héros romain. Cette œuvre, très difficile, fut aussi contée brillamment, interprétée par l'Harmonie municipale. Soulignons que la transcription pour harmonie était de M. Paul Rollin, directeur de la Société musicale de Vichy.

Pour terminer, et après que le chanoine Lecou eut, en quelques mots, traduit le plaisir que nous prenons tous les ans à cette commémoration musicale, la Batterie-Fanfane et l'Harmonie, sous la direction de M. Victor Dutérel, chef adjoint de l'Harmonie, et de M. André Lafaye, tambour-major, nous donna une belle présentation de deux marches historiques, l'une reconstituée par J. Semler-Collery : « Les Dragons de Neuchâtel », l'autre du même siècle : « La Marche française », de J.-B. Lully, adaptée par F. Loup.

Que dire encore si ce n'est que répéter tout le plaisir que nous avons pris à cette célébration musicale qui nous permet de juger de la qualité de nos musiciens et de la valeur de leur chef.

Soulignons que la présentation était assurée par M. Jean Joyeux, qui sut, comme à l'accoutumée, nous faire pénétrer les œuvres et mieux comprendre leur message.

(L'Espoir, 22-12-70)

CHAMPAGNE ET MEUSE

REIMS

Un beau Concert de l'Harmonie Municipale de REIMS a été donné au Grand Théâtre

L'Harmonie municipale n'est pas seulement l'excellente formation qui rehausse l'éclat des cérémonies officielles. Elle constitue également une phalange de musiciens remarquables capables de donner des concerts très appréciés.

La preuve (qui mériterait sans doute d'être un peu plus souvent renouvelée) en a été donnée dimanche au Grand Théâtre où elle s'est produite, avec le concours de la Fanfare de marche, sous la direction de son chef, Claude Tanguy.

un jeune chef conduisant des effectifs rajeunis.

Le programme, qui a été fort applaudi, comprenait sept morceaux choisis avec beaucoup d'éclectisme puisqu'il débutait par « Le Galp », de E. Michel et comportait également l'ouverture d'Esmont, de Beethoven ; « Patrie », de Georges Bizet, une sélection de l'Amour Sorcier, de Manuel de Falla ; l'Ouverture-Traité, de Boutry, et « Manhattan-Symphony », de Lançen-Dondeyne, aux accents fort modernes, ces deux œuvres jouées pour la première fois à Reims, et enfin le brillant « Fanion de la Victoire », de A. Courtade. Une très belle « Marche Lorraine » donnée en bis a terminée ce programme.

Cette diversité allée à une évidente recherche de la qualité a fait le succès de ce concert de l'Harmonie municipale qu'honorèrent de leur présence plusieurs personnalités parmi lesquelles on reconnaissait notamment M. Jacques Barot, adjoint au maire.

(Journal « L'Union », du 24-11-70).

COTE D'OR

DIJON

Le Concert d'Automne de la Musique Municipale 30 novembre 1970

Les fonctions sympathiques s'harmonisant avec les boutons dorés et les casquettes d'amiral ; cela c'était les « musiques » d'hier ! Aujourd'hui, les formations populaires, si elles demeurent heureusement fidèles à la tenue impeccable de leurs membres, n'entendent pas négliger le côté sérieux et artistique de leurs programmes. Mieux, elles en varient la composition pour en parfaire l'intérêt, et, par là même, amplifier leur audience.

C'est du moins ce que nous avons pu, une fois encore, constater vendredi soir, salle des Etats où la musique municipale, dirigée avec une grande maîtrise par M. Laino, donnait son concert d'automne.

Ainsi, coupant agréablement les exécutants traditionnels, nous avons pu applaudir une violoniste accompagnée par les arches et deux cors.

Cela n'a pas été sans rappeler aux vieux Dijonnais ces années de l'avant-guerre, durant lesquelles le violoncelliste Henri Carrazin, devenu depuis premier violoncelle à l'Orchestre national, jouait Bach ou Vivaldi accompagné par la musique du 27ème R.I., formation où il effectuait son service militaire. Hier, c'était Sylviane Pilot, l'un des meilleurs « prix » de ces dernières années, qui interprétait la « Romance en fa », de Beethoven. Son succès fut considérable et amplement mérité.

Quant à André Bouhey, saxophoniste, prix d'excellence, le « merveilleux » qu'il donna en seconde partie du programme, n'a fait que confirmer ses qualités de vrai technicien et son sens du phrasé, en un parfait élève de M. J.-M. Londex, qu'il est.

Et puis pour terminer, l'harmonie, forte de 73 instrumentistes, nous a donné une magistrale exécution des délicieux « Préludes », de Liszt.

Nous avions pu applaudir également l'Ouverture du Domino noir, d'Auber ; deux extraits de la Suite Déjanire, de Saint-Saëns ; Fantaisie-Ballet, de A. Thiry, et Cow-Boy-Parade, de Segers.

Le Docteur Veillet, maire de Dijon, honora cette soirée de sa présence, ainsi que de nombreuses personnalités qui entourèrent le nouveau président, M. Roche.

Rappelons encore qu'au cours de la Sainte Cécile fêlée le 22 novembre dans le sympathique village vigneron d'Auxey-Duresses, plusieurs musiciens ont été décorés de la médaille de la Confédération. Il s'agit de Mme Gisèle Descamp, médaille de bronze, 30 ans CMF ; M. Gaston Grandelaude, médaille d'or CMF ; M. Roger Troussard, médaille d'or, 50 ans CMF ; M. Morel Paul, médaille d'or des vétérans, plus de 50 ans de présence, que nous félicitons sincèrement.

FRANCHE-COMTE ET BELFORT

FEDERATION MUSICALE DE FRANCE-COMTE et du TERRITOIRE de BELFORT

M. Georges VRIEZ, Président de la Fédération, Promu Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

L'actif et très estimé président de la Fédération musicale, M. Georges Vriez, vient d'être l'objet d'une distinction particulièrement flatteuse, d'autant plus qu'elle est décernée avec pareille honneur : Chevalier (avec Médaille) dans l'ordre des Arts et Lettres.

Nulle désolation prise par M. le Ministre des Affaires culturelles, lui-même ne pouvait être mieux accueilli dans notre région : Né à Belfort, M. Vriez passa de nombreuses années à enseigner la clarinette et autres « bois ». Il fut nommé professeur (1928) de l'Ecole de musique, dès sa fondation et contribua à l'élévation progressive de son niveau. L'Ecole Municipale de Musique, étant devenue, entre-temps Conservatoire (école agréée), M. Vriez conserva son activité de pédagogue jusqu'au 15 septembre 1967, date à partir de laquelle il put faire valoir ses droits à la retraite.

Dés avant la tournée de 1939-45, M. Vriez occupait le poste éminent et bénévole de secrétaire gé-

néral de la Fédération musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.

Au décès de M. Louis Schumacher alors président de cet organisme (1950), M. Vriez était désigné à l'unanimité et à main-levée, par les membres du bureau fédéral, pour succéder au défunt.

A la tête de la Fédération, M. Vriez déploya une activité débordante, une souplesse « diplomatique », une foi inébranlable qui font de notre fédération, au dire des dirigeants de la C.M.F., l'une des mieux organisées.

Ajoutons encore que M. Vriez, combattant des deux guerres, est titulaire de nombreuses distinctions civiles et militaires ; il est également compositeur de musique.

Tous nos compliments au vaillant président.

Réunion du Bureau Fédéral, le dimanche 4 octobre 1970, dans une salle du Restaurant : « Le Château de la Juive ».

Présents à cette réunion, M. le président Vriez, MM. Adam, Bouvret, Chaplino, Compagnie, Dupont, Garaffi, Mercier, Pochon, Poirot, Vuillemin ; assistaient encore : MM. Aupoll, Nicolas, Bagnol, Vuillemin (fils) et M. Jacob, représentant M. l'inspecteur à la Jeunesse et aux Sports.

Commencée à 10 h. 15, cette réunion se poursuivit jusqu'à 12 h. 30 ; elle traita de nombreuses questions ; activités confédérales et fédérales, subventions nationales, départementales et communales ; indemnité de décès (portée à 200 F) ; prochains congrès : 1971 à Lons-le-Saulnier, 1972 à Sochaux, 1973 à Vesoul.

Les dates et programmes des examens fédéraux de 1971 furent établis, ainsi que l'activité des différentes amicales de chefs et sous-chefs.

Activité Musicale de nos Sociétés Fédérées

Un réel effort a été accompli cet automne par bon nombre de sociétés fédérées : La Chorale « La Concordia » des usines Alsthom a donné un excellent concert au Théâtre municipal de Belfort (archi-comble) ; au programme : chants à capella et la difficile « Rédemption », de César Franck ; chœurs et orchestre placés sous la direction de M. Joseph Zemp, président, M. Michel Berquet.

L'Harmonie Municipale de Valdoie, dirigée par M. André Zemp et présidée par M. le maire de Valdoie a donné à la salle Jeanne-d'Arc, un concert dont le programme, fort bien conçu a rallié l'unanimité des suffrages des très nombreux auditeurs ravis. Une mention particulière à la jeune et talentueuse pianiste, Mlle Danielle Médard (prix d'excellence à l'unanimité de piano, du Conservatoire de Belfort), qui exécute parfaitement le 1er mouvement du concerto en Mi b de Beethoven, accompagné pour harmonie, arrangé par M. André Zemp.

L'Harmonie, la Batterie - Fanfare et l'Orchestre Symphonique de Montbéliard (direction M. Henri Berteloot, président M. Clère) ont donné leur concert d'automne au théâtre de la ville, garni jusqu'au dernier strapontin. Cohésion, équilibre, solistes, ont été les principales qualités de la production des trois ensembles.

Le grand Harmonie du Personnel des Usines Peugeot de Sochaux, a célébré la Sainte-Cécile 1970, par un brillant concert dirigé avec talent par M. Daniel Zemp et un pensionnaire des stages de la CMF. L'éloge de l'Harmonie Peugeot n'est plus à faire mais les auditeurs se pressent toujours aussi nombreux et intéressés à chaque manifestation de ce brillant ensemble, présidé par M. Ravello.

La « Lyre Belfortaine » — Harmonie Municipale — présidée par M. le maire de Belfort et l'Orchestre de Chambre des Professeurs du Conservatoire (président M. l'Adjoint J. Noël Bally) deux formations conduites par Richard Chaplino, directeur du Conservatoire (Ecole agréée) ont fait prévaloir le souci de la musicalité et la valeur des remarquables solistes, tous professeurs au Conservatoire.

D'autres sociétés musicales et chorales de la Fédération de Franche-Comté et Territoire de Belfort ont donné des productions particulièrement valables, au cours de festivals régionaux de Grande-Combe-Château, Laissey, Montbéliard, Morteau, Luxeuil-les-Bains, etc., etc., pour lesquels il convient de complimenter promoteurs, organisateurs et directeurs.

HAUTE-GARONNE

FEDERATION DE HAUTE-GARONNE

VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS Célébration de la Sainte-Cécile

Comme chaque année, l'Harmonie Municipale « La Lyre Lauragaise » a dignement célébré, le 13 décembre, sa fête patronale. Cette belle journée a débuté par une messe solennelle au cours de laquelle un concert religieux a été offert par l'Union Musicale Lauragaise composée de 45 exécutants, dirigé magistralement par notre directeur M. Messonnier. Au répertoire figuraient des œuvres d'auteurs célèbres, tels que Mozart, Weber, magistralement interprétés et fort bien appréciés par une nombreuse assistance.

A l'issue du service religieux un cortège s'est formé sous la grande halle et, en collaboration avec le « Réveil Villefranchois » et la Section des Epoux-Pensionnés, la « Lyre Lauragaise » s'est rendue pour une

traditionnelle cérémonie au monument aux morts.

Ensuite un banquet fraternel réunissait musiciens, dirigeants et invités officiels, au restaurant Claverie sous la présidence de Me Verdier, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de la Haute-Garonne. On notait aussi la présence de Me Gaujac, compositeur de musique, professeur honoraire du Conservatoire ; M. Caunes, adjoint au maire ; M. l'Archiprêtre, curé-doyen ; M. l'adjoint-chef Frézouls, adjoint au commandant de compagnie de gendarmerie ; M. Rey, président de l'Union Musicale « Les Sins-Souci » de Castelnau ; Mlle Mathieu, organiste ; Mme Messonnier, épouse de notre directeur.

Le président Bocher excuse : Me Allas, maire ; le docteur-vétérinaire Boyer, conseiller général, maire de Carman ; le docteur Izard, conseiller général de Villefranche ; M. Viennes, président de la « Lyre Reveloise » ; M. Couzy, président de la « Sainte-Cécile » de Carman ; M. Doumerc, directeur du CEG ; M. le capitaine Arnaut, commandant la compagnie de gendarmerie ; M. Raluy, directeur de l'Union Musicale Sans - Souci » de Castelnau ;

Il remercie les personnalités officielles présentes qui, acceptant notre invitation, ont bien voulu honorer les différentes cérémonies en l'honneur de notre fête patronale, l'honneur de notre municipalité, ainsi que le Conseil général, sont remerciés pour l'aide matérielle et financière qu'ils apportent en faveur de notre société. Il adresse également des remerciements aux membres honoraires pour leur grande générosité. Nos remerciements sont adressés aux valeureux et compétent chef, M. Messonnier pour son dévouement et son abnégation au profit de la musique populaire. Le président félicite le directeur pour l'impeccable exécution du concert religieux qu'il dirigeait pendant la messe. Il remercie ensuite tous les camarades, anciens et jeunes, formant notre « Union Musicale Lauragaise », qui, avec un admirable courage, participent à nos travaux et qui contribuent ainsi à nos succès.

Notre chef est également félicité pour le bon fonctionnement de notre école de musique. En ce qui concerne notre activité au cours des années 1969-70, le président énumère les multiples manifestations qui ont été exécutées dans les différentes villes de la région, savoir : 9 concerts religieux, 8 concerts publics, 14 défilés dans différentes circonstances, 1 inauguration du Parc des Sports, 1 festival de musique, 2 concours de musique, 1 congrès, 2 cérémonies de mariage.

Pour terminer son exposé le président félicite Mme Cécile Claverie pour son succulent repas et remercie, au nom de tous les camarades, son gracieux personnel. Il exprime des souhaits pour la prospérité de la Lyre Lauragaise et de l'Union Musicale Lauragaise. Une condition toutefois exige leur existence à l'avenir, c'est la franche camaraderie unissant nos sociétés amies.

Le directeur, M. Messonnier, faisait ensuite un exposé technique de la musique populaire et moderne. Des allocutions ont été prononcées par : M. Caunes, M. Rey, Me Gaujac, M. l'Archiprêtre, Me Verdier.

A tour de rôle chacun a adressé de vives félicitations au directeur et au président, ainsi qu'à tous les musiciens, pour l'excellent fonctionnement de notre Harmonie et de l'Union Musicale Lauragaise. Et la parole vient aux chanteurs et conteurs de bonnes histoires. Citons les noms de Libéros, Maury, Martinasso, Besse, Estieu, Cans. Et cette magnifique journée s'est terminée dans une ambiance de cordialité et franche camaraderie. C'est avec regret que nos amis se sont séparés dans l'espoir de se retrouver dans les mêmes conditions l'année prochaine.

HAUTE-VIENNE

LE DORAT

Fête de la Sainte-Cécile

Les Enfants du Dorat de M. Bonneau ont participé à la grand-messe de la Sainte-Cécile le 22 novembre. Au programme : Petite Pièce Op. 36 (Schumann) ; Santa Cecilia (Delchevalerie) ; Larghetto (Händel) ; Andante Religioso (Glück) ; Moisson de Fleurs (Labele).

Après quelques aubades dans la ville, les musiciens se restaurèrent dans la bonne humeur au cours du banquet traditionnel.

Notons que cette société fêtera son centenaire pour Pentecôte 71, avec la participation d'une très grande musique.

SAINT-JUNIEN

L'Espérance de Saint-Junien, sous la baguette avertie de M. H. Seguelas, a fêté aussi Sainte-Cécile, le 6 décembre. Au programme : Sans Souci (Farigou) ; Orphée aux Enfers, ouverture (Offenbach) ; La Grande Duchesse (fantaisie d'Offenbach) ; Valse de l'Empereur (Strauss) ; Printania (Blanquetteau).

ROCHECHOUART

La Société Harmonique de Rochechouart et son chef M. Julien Decouty participèrent à la grand-messe à l'église le 13 décembre et à un concert à 17 h. 15 à la salle de la R. Joliot-Curie.

SAINT-GERMAIN-les-BELLES

La Fanfare dont M. Piquet est l'âme, a rendu hommage à sa patronne le 5 décembre, sous la direction de son nouveau chef M. Chirret.

M. Chassagnac a remis les diplômes de la Fédération, M. Foucaud, retenu par ailleurs, s'étant excusé, ainsi que M. Vergé, M. Durand, chef de la Lyre de Château-neuf-la-Forêt, était présent.

ILE-DE-FRANCE

RECTIFICATIF. — On se rappelle qu'à l'issue de notre assemblée fédérale de février dernier, la Chorale Municipale de Courbevoie et la Cœcilia de Paris, fusionneront dans un programme commun, leurs directeurs respectifs se repassant la baguette.

Cette fraternelle collaboration se prolongea et nous crûmes pouvoir publier une annonce du même genre pour la messe de Sainte-Cécile qu'assure, chaque année, la Cœcilia dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Sur les instances de Roger Barron, directeur de la Chorale de Courbevoie, nous devons préciser que s'il répondit de bon cœur à cette offre de participation de la chorale parisienne, ce fut pour une collaboration strictement musicale, la Chorale de Courbevoie n'ayant, depuis 50 ans (et plus !) jamais célébré la fête de Sainte-Cécile dans des lieux saints. D'ailleurs, par respect de cet hommage traditionnel et particulier de la Cœcilia à sa patronne, il tint à ne diriger aucun chœur au cours de cette cérémonie religieuse.

Advertisement for Dolmet musical instruments. Features images of a trumpet, clarinet, flute, and saxophone. Text includes 'Trompettes Clarinettes Flûtes, etc.. Saxophones' and 'Dolmet' logo. Contact information: 66, rte de Houdan, T. 477.03.35, 78 - MANTES-LA-JOLIE, la Grande Marque Française. Catalogue franco sur demande.

Le Concert de « Sainte-Cécile » de l'Orchestre d'Accordéons de Paris

Ce fut en la grande salle municipale de Charenton-le-Pont que la belle phalange musicale qu'est l'Orchestre d'Accordéons de Paris présenta son grand concert de Sainte-Cécile, le dimanche 29 novembre dernier. Grand prix de l'Académie Charles-Cros, ce vivant et très artistique orchestre d'accordéons, uniquement composé de jeunes gens et jeunes filles amateurs, a adopté pour devise : « Faire apprécier et aimer l'accordéon ». Et nous devons avouer qu'il l'emploie grandement et avec succès, tant était musicale et artistique la belle audition que nous avons entendue ce dimanche de novembre dernier, et sous la haute direction de son talentueux directeur artistique Etienne Lorin. Entre parenthèses, je dirai que son cher père fut l'un des chefs de cette réputée musique du 46ème R.E. de Paris, que j'eus l'honneur de diriger après lui.

Composé d'instruments aux facteurs modernes, ayant de fines, douces et pénétrantes sonorités, rappelant celles de ces grandes orgues qui animent l'atmosphère de nos cathédrales, il est vraiment fort agréable d'entendre un tel ensemble orchestral, en ces œuvres classiques ou modernes, qui ont été transcrites, ou simplement écrites à son intention. D'ailleurs, Etienne Lorin nous fait part, en son programme, de son vif désir de maintenir son action sur deux plans : 1) musique légère et de variétés ; 2) musique classique orchestrale. De belles transcriptions ont été faites à cet effet pour alimenter cette action.

L'accordéon moderne est un instrument qui plaît à notre jeunesse, désireuse de s'exprimer, en musique, sans trop de difficultés et au moyen d'une expression musicale complète, en sa forme : le chant et son accompagnement. L'accordéon est un véritable piano portatif et dont l'apprentissage est moins difficile à réaliser. Et je vois, dans un avenir pas très lointain, nos orchestres d'accordéons se garnir d'instruments à vent, bois ou cuivres, qui compléteront leurs belles expressions musicales et qui donneront une valeur artistique encore plus attachante à un ensemble sonore qui sera digne de nos grands orchestres classiques. C'est la raison pour laquelle j'avais désiré que l'on abandonne l'appellation d'accordéon, un peu déclassé, par celle de « Harmonium » (des Harmoniums au pluriel) plus élevée et plus élégante.

Le programme présenté ce dimanche 29 novembre dernier, comportait, tout d'abord, des œuvres classiques, symphoniques, transcrites avec art par des spécialistes de l'accordéon. Etienne Lorin en tête. Ce fut : « La Danse du Sabre », de Khatchaturian qui ouvrit la séance. Puis vinrent : une « Sallarelllo », extraite de la « Symphonie Italienne », de Mendelssohn ; une Valse de Concert, « Diapré », de Ida-Gotkovsky. Dans les variétés, nous entendimes, en suite, « Jeux Variés », une suite symphonique très agréable, de Vincent Gambaueu, puis une Overture pour ensembles d'accordéons, de Arthur Hoérée ; une « Petite Suite Pastorale », de Désiré Dondeyne, et une « Variations » pour accordéons et orchestre, de Rudolf Wurchner. Dans la partie réservée aux œuvres légères, nous entendimes : « Promenade en pédalo sur la lac », d'Etienne Lorin, et un Prélude pour accordéon solo, de Arthur Hoérée, interprété avec art par Martine Lebre, la remarquable soliste de l'orchestre, et qui terminait ce beau concert. Le programme était présenté par Marcel Oudher, un érudit et très éloquent muséographe. J'avais auprès de moi : le colonel Charollais, représentant notre grande C.M.F. dont il est l'un des distingués vice-présidents fédéraux, et de nombreux et hautes personnalités musicales réputées, dont M. Joseph Pango, directeur de l'Orchestre National d'Amélie. Et nous avons tous été enchantés et charmés par les hautes qualités et belles qualités musicales de l'Orchestre d'Accordéons de Paris. Ce dont nous devons féliciter son talentueux et dynamique directeur artistique, Etienne Lorin et son sympathique et dévoué président, M. Philippe Seiller.

Capitaine F. BOYER.

CLICHY-SOUS-BOIS

L'Assemblée Générale annuelle de la Société s'est tenue le 21 novembre 1970, à 21 h., à la Salle des Fêtes de la Ville, à l'occasion de la Sainte-Cécile.

C'est devant une Salle arch-comble de spectateurs que la Fanfare ouvrit la Fête avec son Hymne « La Dhuysienne » et le « Chêne Pointu ». Étaient présents : M. le maire et les Conseillers Municipaux et le Colonel Charollais, Secrétaire Général de la Fédération de l'Île de France. M. Duval René, Secrétaire et Animateur de la Société, remercia les parents, amis et invités d'être venus aussi nombreux, ainsi que les autorités mentionnées ci-dessus. Lecture fut donnée du rapport moral et d'activités qui soulignait les succès obtenus, mais aussi et très loyalement, les faiblesses de l'encadrement.

M. Duval signala aussi le début de la formation de l'Harmonie, prévue par l'Assemblée Générale de 1969 et ajouta que « bien sûr, il reste beaucoup à faire ».

Le trésorier donna le compte rendu financier pour l'exercice clos. La balance a été réalisée, mais il s'avère que les dépenses deviennent plus lourdes, du fait de l'augmentation des prix et de la TVA sur les matières dont la Société a besoin.

M. le maire en quelques mots félicita la Société pour sa belle activité, sa belle présentation, et aussi sa remarquable organisation.

Un tonnerre d'applaudissements salua la marrahe de la société quand elle remit au président la bannière qu'elle offrait à la société.

Le colonel Charollais remit à M. Mares Adrien (directeur de la société et professeur de musique) la

médaille d'honneur d'argent de la C.M.F. pour ses 45 ans d'activité musicale. C'est avec émotion que M. Mares reçut les félicitations des autorités, alors que les spectateurs applaudissaient chaleureusement.

Le colonel Charollais dit sa satisfaction de constater les grands progrès réalisés par la Dhuysienne et remercia la municipalité de ce qu'elle fait pour la jeunesse et en particulier pour la « Dhuysienne » et lui demanda de persévérer dans cet appui à cette belle société de jeunes en voie ascendante très nette.

Les Majorettes, après une présentation impeccable et dynamique, furent longuement applaudies. Puis elles exécutèrent des ballets modernes avec brio, prouvant ainsi qu'elles avalent « plusieurs cordes à leur arc » pour satisfaire le public.

En fin de ces belles présentations, ce furent les Jeunes Majorettes débutantes qui, sur l'air du « Marché Persan », donnèrent elles aussi un joli ballet qui enthousiasma le public.

Il était 23 h. lorsque le spectacle prit fin. La Dhuysienne offrit le champagne aux parents et amis, cependant qu'un orchestre faisait danser les couples dans l'allégresse et cela jusqu'à 5 h. le lendemain...

R. DUVAL.

J'ai assisté, en effet, à cette soirée reconfortante pour tous les exécutants, les organisateurs et les responsables, dont M. Duval est le bel exemple. Il est l'âme de cette belle et jeune Société ; mais nous ne devons pas oublier Mme Duval, qui témoigne elle aussi un grand dévouement à la Dhuysienne. A noter qu'à Clichy-sous-Bois les jeunes sont aidés et soutenus par une municipalité en éveil et très sensible aux loisirs des jeunes, et je lui renvoie mes félicitations pour l'aide qu'elle apporte à l'enseignement de la musique.

Colonel CHAROLLAIS.

ARGENTEUIL Remise des médailles et diplômes à l'Estudiantina

Le dimanche 6 décembre 1970, au Parc Camélinat, l'Estudiantina a été mise à l'honneur.

Tous ceux (et ils sont nombreux) qui ont eu l'occasion d'apprécier les qualités musicales de cette formation, classée en division supérieure B, se réjouiront de ces distinctions méritées.

Nos félicitations iront d'abord à M. Mario Monti qui dirige depuis 20 ans l'Estudiantina, avec tant de compétence et qui a reçu, de ce fait, la médaille d'honneur et le diplôme décernés par la Confédération Musicale de France.

Nous félicitons également les 11 musiciens qui ont reçu les récompenses décernées par la Fédération de l'Île-de-France :

M. Auguste Ecole, 26 ans de service dans les sociétés, et pour 10 années de service à : Mme Lucette Vallée, M. Eric Beaudette, M. Christian Beaudette, M. J.-Luc Potvillege, Mme Geneviève Granjon, Mlle Dominique Dupont, M. C.-P. Dubert, M. Alain Roumy, M. Lionel Cavailles, M. Wladislas Stencel.

On notait dans l'assistance la présence du colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération et représentant le président de la C.M.F. de Mmes Monique Sanchez et Odette Larenau, conseillères municipales.

M. Germain Dory, maire-adjoint, a remis au nom de la municipalité, la médaille d'argent de la ville d'Argenteuil à M. Mario Monti. Il dit alors la grande satisfaction qu'il éprouvait de la haute récompense accordée à M. Mario Monti et aussi celle de la municipalité qui apprécie la belle activité de l'Estudiantina, qui, par ses succès, témoigne ainsi sa reconnaissance à la municipalité.

Au préalable, le colonel Charollais avait félicité M. Mario Monti et ses musiciens (dont les 2 frères solistes) pour les œuvres interprétées avec ferveur et une conviction toute particulière. En effet tous « vivaient » leur musique.

Très ému de la confiance qui venait de lui être témoignée, M. Mario Monti remercia la municipalité, en la personne de M. Dory, et aussi « ses » musiciens, sans l'allant desquels, dit-il, il ne serait rien. Partageant eux aussi l'émotion de

leur directeur, ils se jurèrent alors de mieux faire encore. Et cela est possible.

C'est un grand réconfort pour l'avenir de nos sociétés musicales d'amateurs, de constater, comme à Argenteuil, combien la municipalité s'attache à la culture des jeunes et aussi par l'enseignement de la musique, par un effort financier considérable. Aussi, le colonel Charollais n'a pas manqué de la remercier de ce qu'elle fait pour les sociétés locales. Combien nous voudrions qu'il en soit ainsi partout...

Colonel CHAROLLAIS.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Assemblée générale des « FIFRES Roannais »

Sociétaires et parents d'enfants avals répondu nombreux à la convocation de cette assemblée générale. Aussi, en ouvrant la séance, le président Thomas A. les remercia de l'intérêt qu'ils portaient à la société. Il remercia également M. Montrossier, président honoraire, qui a bien voulu présider cette assemblée, il excuse MM. Dépy A. et Clair C., retenus pour raison de santé. Après les mots de bienvenue du président la parole est donnée au secrétaire Mottet qui, au cours de son rapport moral, retrace les principales activités de la société au cours de la saison écoulée. Il rappelle les diverses manifestations auxquelles les « FIFRES » ont pris part, une quinzième de sorties au total. Sur le plan vie interne de la société, la fête des Rois fut l'occasion de fêter les 50 années de présence à la société du président Thomas, dont 17 ans de présidence. Le secrétaire énumère les diverses fêtes ou concours de la société qui sont une occasion pour nos « FIFRES » de se retrouver en famille, enfin ce rapport se terminera par un souhait de bienvenue aux nouveaux sociétaires.

C'est ensuite le trésorier Darbler qui présente son rapport financier, en faisant ressortir des finances saines ; il se voit félicité pour la bonne tenue de ses comptes.

Le président Thomas expose ensuite les projets pour la saison prochaine. En plus des participations aux manifestations habituelles, il est envisagé de faire participer la société à un concours et de fêter le 75ème anniversaire de notre société.

Bien qu'il y ait de nombreux départs au régiment, le président se montre satisfait par la rentrée d'une quinzaine de jeunes éléments. Par ailleurs il adresse ses remerciements à tous les sociétaires pour leur travail ainsi qu'aux membres du conseil d'administration pour l'aide qu'ils lui apportent dans la gestion de la société. Pour terminer, il informe l'assemblée qu'à l'occasion de la fête des « Rois », en janvier, aura lieu une remise de médailles.

En fin de réunion avait lieu le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration ; sont réélus : MM. Darbler, Mottet, Pellin, Verne, Di Bartolomeo, un nouveau membre ; M. Serraseca est également élu.

Après cette élection le bureau était ainsi formé : président, Thomas Alphonse ; vice-présidents, Verne Jules et Puravel Maurice ; secrétaire, Mottet Paul ; secrétaire-adjoint, Corre Henri ; trésorier, Darbler Jean ; trésorier-adjoint, Thomas Guy.

MIDI

Sympathique cérémonie au « Réveil Lézignanais »

Pendant qu'au sein du « Réveil Lézignanais » on prend en considération par de profitables répétitions l'étude du nouveau programme, le directeur remercia sincèrement les membres actifs qui ont pu venir

ALAIN WEBER

LEÇONS PROGRESSIVES DE LECTURE ET DE RYTHME

sans accompagnement, en six cahiers

- Vol. 1. — Clé de sol, début clé de fa 6,90 F
- Vol. 2. — Clé de sol et de la 4^e ligne 6,90 F
- Vol. 3. — Mélange des clés sol 2^e et la 4^e, début clés d'ut 1^{ère} et 4^e ligne 6,90 F
- Vol. 4. — Clés d'ut 4^e ou 1^{ère} ligne, mélange des clés de sol 2^e, la 4^e et ut 4^e ou 1^{ère} lignes 6,90 F
- Vol. 5. — Clés d'ut 3^e et ut 4^e ou 1^{ère} lignes, mélange des 2 clés 7,90 F
- Vol. 6. — Clés d'ut 2^e et la 3^e lignes, mélange des 7 clés 7,90 F

60 LEÇONS DE LECTURE RYTHMIQUE

sans accompagnement, en deux cahiers,

chaque 6,90 F

Editions A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré - PARIS-1er

samedi, apporter le témoignage de leur sympathie à leur camarade Roger Dufey et sa charmante épouse Rose-Marie, en formant une haie d'honneur à la sortie de l'église.

Le vénéré vétéran du « R. L. », malgré ses 80 ans, est toujours en pleine forme et excellent membre exécutant de la société. Nous le nommons : Delort Mathieu.

Ce vendredi 11 décembre, la répétition hebdomadaire est remplacée par une cérémonie empreinte d'amitié, au siège du « Réveil Lézignanais », Café de France.

Ami Delort, notre société musicale le « R. L. » dont vous êtes un fidèle serviteur depuis sa renaissance, ayant en toutes occasions apporté votre soutien et dévouement à cette noble cause musicale, vous fêtera ce jour dignement, en espérant que l'an prochain notre sainte patronne Sainte-Cécile vous verra toujours aussi alerte et en très bonne santé.

Le président de la Fédération du Midi, cordialement invité, n'a pu assister à cette cérémonie familiale.

MAGALAS

Fête de la Sainte-Cécile

Le dimanche 6 décembre, l'Union Musicale Intercommunale de Magalas fêta la Sainte-Cécile.

Au cours de la messe de 10 h., cette société exécuta le programme suivant sous la direction de son chef, M. Boutet Louis : 1) Sans souci (marche), E. Lanqueteau ; 2) Paix Céleste, Gadanne ; 3. Cantabile, Th. Rottier ; 4) Pluie de roses, Le Lecit ; 5) Neuville, J.-M. Champet.

A la fin de l'office, M. le curé remercia musiciens et amis de la musique en espérant la continuité de cette tradition.

La température exceptionnelle de cette saison, sous un beau soleil, permit à l'Union Musicale de donner un deuxième concert, suivi par un nombreux public, sur la place de la ville.

Programme exécuté : 1) Sans souci (marche), E. Lanqueteau ; 2) La File du Régiment (fantaisie), Donizetti ; 3) L'Ange des Concerts (valse), E. Marsal ; 4) C'est ma chanson (fantaisie), Bourbon.

Nos félicitations vont aux exécutants et à leur directeur M. Boutet Louis pour leur dévouement à la cause de la musique.

Un repas amical clôtura ces diverses manifestations musicales et réunir les musiciens et amis de la société.

Nous y avons noté la présence de

MM. les représentants de la municipalité, excusant M. Granier G., maire, absent ; MM. Dejean Honoré, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ; M. Granier, père doyen et président d'honneur, M. Bédriens Elie, président actif ; M. Verne, secrétaire, et M. Gaillhe, directeur de l'Harmonie de Puissereux.

A la fin du repas, M. Dejean H., vice-président, félicita les musiciens et remit les diplômes et médailles aux plus anciens :

1) Laure Georges, Mondragon Robert, Arino J., Cabanes Théophile, Careza André, Gaston Aime, Bédriens Lucien pour 20 ans de présence et 35 ans d'âge, diplôme et médaille d'honneur (FM Midi).

2) Bédriens Elie, Miguel, Ohé Aimé et Verne Marecau, médaille de bronze (Fédération Musicale de France) pour 30 ans de présence et 42 ans d'âge.

3) Bonafé Yvon et M. Boutet Louis (chef), médaille d'argent (Fédération Musicale de France) pour 40 ans de service et 52 ans d'âge.

Bonne journée pour la musique clôturée par des chants du terroir et la lecture d'un poème dédié à la grande famille de la musique, composée et récitée par M. Boutet Louis, directeur de la société.

BEZIERS

Fête de la Sainte-Cécile

L'Estudiantina Biterroise, orchestre à Plectre, fondé en 1892, a fêté la Sainte-Cécile au cours de deux concerts exécutés à huit jours d'intervalle.

Le premier le 22 novembre au cours de l'audition des sociétés musicales de la ville, réunies au Palais des Congrès.

Au programme : 1) Balalaïka-Souvenir, fantaisie folklorique russe, de J.-P. Kok ; 2) Première Fantaisie sur Mozart (arrangement Macciochi), directeur H. Dejean.

Le dimanche 29 est au cours de la messe de 11 h. 15 dans l'église de Sainte-Thérèse à Béziers que l'Estudiantina donna son deuxième concert : 1) Chant des Cieux, Pellou ; 2) Anse Eploré (Elegie), Macciochi ; 3) Aria, Bach (arrangement H. Dejean) ; 4) Ce n'est qu'un au revoir.

En rappelant la légende de Sainte-Cécile, M. le curé félicita les musiciens de l'Estudiantina et leur chef, pour leur audition et leur dévouement à la cause de la musique en souhaitant de les entendre plus souvent.

NORMANDIE

BAYEUX

En l'église cathédrale, à l'occasion des 20 ans de direction, M. R.-A. Baudot a réuni les deux sociétés, Harmonie et Orchestre, qui ont interprété :

Entrée, Marche Solennelle, de R.-A. Baudot ; Elevation grave, de R.-A. Baudot, saxo alto solo, M. Gilbert ; Agnus Dei, extrait de la messe en mi, 1^{ère} audition de R.-A. Baudot, œuvre dédiée en hommage respectueux à M. le chanoine Mulot ; Tenor solo, M. Guy Pellerin ; Communion, de R.-A. Baudot ; Auld Land Syne, d'après un chant traditionnel écossais, de R.-A. Baudot, choristes : J. Mailhe, F. Danjou, M. Gilbert, Mme Mauduit G. Pellerin, Mme Lemarehand.

Quelques jours plus tard un très beau concert par les deux mêmes sociétés réunies a reçu les applaudissements enthousiastes après l'exécution des divers morceaux du programme ci-après :

Entrée, Marche solennelle, de R.-A. Baudot ; 1^{ère} Symphonie, Adagio et Allegro, de G. Saint-Saëns ; Elevation, grave, de R.-A. Baudot, saxo-alto solo, Michel Ginet ; Air Espagnol, de Pablo de Sarasate, violon solo, Jane Lemarchand ; Ma Normandie, arrangement en hommage au mariage, François-Auguste, de R.-A. Baudot ; Partant pour la Syrie, à la demande de M. le Sous-Préfet, de René Hortense ; Suite Anglaise ; a) Le chène et le hêtre.



b) Vieil air, trompette solo Antoine Curé, c) La fille que j'ai laissée... d) Les grenadiers britanniques, de C. Grundman; Concerto pour une voix, de Saint-Pierre; Café Maure (Arabian Coffee), de R. Wrassoff; Auld Lang Syne, arrangement d'après un chant traditionnel écossais, de R.-A. Baudot, ténor solo Guy Pellerin.

BONNEBOSO

Bonnebosq vient de fêter Sainte-Cécile. Ce fut l'occasion de remise de cinq décorations qui venaient récompenser quatre musiciens de la fanfare et leur chef, M. Delarocque. Cette première cérémonie se déroula le matin devant la mairie en présence de MM. Blanchard, maire; Pellerin, maire-adjoint et président de la fanfare municipale. MM. Anne, de Lisieux, vice-président de la CMF; Jouenne, conseiller général du canton.

M. Pellerin, au cours d'une allocution, souhaitait la bienvenue aux personnalités et rappela le mérite de la fanfare d'avoir réussi à poursuivre, il remerciait les membres de la municipalité et les membres de la fanfare pour leur fidélité, qui se traduit récompensée aujourd'hui par ces remises de décorations. Il devait souligner également l'œuvre accomplie par le président M. Anne, qui a bien voulu s'associer à cette manifestation d'une petite société.

M. Anne constatait avec nostalgie la disparition de nombreuses petites sociétés et regrettait à ce sujet l'absence quasi-totale de l'enseignement musical dans les écoles rendant l'éducation nationale en grande partie responsable de ce fait. Il félicitait M. Pellerin pour son dévouement et son dynamisme ainsi que le chef Delarocque pour son travail et les résultats obtenus malgré les nombreuses difficultés. Il devait procéder à la remise des décorations à MM. Jourdain, Lellou, Pouet et Réel (de la médaille des Sociétés Musicales et Chorales), et du chef Delarocque (une première d'argent de la CMF pour ses 37 années de fidélité, et une deuxième d'or pour 25 années de direction de la fanfare).

A l'issue de la messe, au cours de laquelle on entendit Pénese du Soir, de P. Villers; Vision du Ciel, de Gadanne, et le Sanctuaire de Gadanne, le défilé se rendait au monument aux morts où avait lieu un dépôt de gerbes. Un vin d'honneur servi dans les locaux de la cantine scolaire devait clôturer ces cérémonies.

CAEN

C'est par un concert de gala au théâtre municipal que l'Harmonie « La Fraternelle » ouvrit les différentes manifestations de la Sainte-Cécile. Ce concert du samedi 21 novembre 1970 dirigé par André Bellis fut donné devant une salle pleine plus de 200 personnes). Le programme débuta par la « Marche des Grenadiers de la Vieille Garde à Waterloo » de Eustace, marche napoléonienne qui mit en valeur la très brillante batterie-fanfare dirigée de main de maître par André Matte.

Ensuite le programme comportait: « Trois Danses », extraites du ballet « Gayaneh » de Katchaturian; « Danse des Bouquetières, Mascara de Gopaki ».

« Suite de vieilles danses américaines » de Robert Russell Bennett, œuvre originale écrite par cet excellent compositeur américain. Cette suite comprend: cake walk, Scottish, Western On Step et Rag. Œuvre très moderne sur des thèmes de vieilles danses américaines, Russell Bennett a donné une grande couleur à ces danses où l'on rencontre des rythmes très difficiles de mise en place.

« Pergé and Bess » de Georges Gershwin, sélection des principaux airs, qui obtint un très vif succès. « Ouverture Solennelle » de Tchaïkovsky qui termina en apothéose ce concert. L'ovation du public enthousiaste obligea « La Fraternelle » à bisser une partie de cette brillante ouverture.

La partie attractive du concert a été fournie par le célèbre Quatuor Kedroff. Ces quatre chanteurs russes aux voix si belles et si douces nous ont fait entendre des chants religieux russes (dont le Pater Noster de Nicolas Kedroff père, chef d'œuvre inimitable) puis des chants populaires et de folklore russe. En écoutant ces quatre chanteurs l'on comprend toute la beauté et la richesse de l'art vocal russe. Les quatre voix s'élevaient, planant, s'éloignant puis se dissolvant dans le silence. Une longue ovation du public caennais leur fut faite, les laissant partir à regret.

Le succès de ce concert de haute qualité a prouvé au public présent que notre vieille société avait bien mérité de conserver son titre de Division d'Honneur confirmé en juin dernier au concours international de Cabourg. Sous l'impulsion de leur chef les musiciens caennais entendent ainsi continuer l'œuvre de François Bellis.

Le lendemain matin, le dimanche 22 novembre, vers 10 h. 45, la société, sous la conduite du président Barthélémy, tenait à rendre hommage et marquer son profond et fidèle souvenir à son président d'honneur Jean-Marie Louvel, sénateur-maire de Caen, décédé le 13 juin dernier et à son chef directeur honoraire François Bellis, lui aussi décédé le 24 mars dernier. Une gerbe fut déposée par le président, son épouse et un long recueillement fut observé par tous. M. Carable et Mme Laberthe, maires-adjoints, avaient tenu à représenter la municipalité caennaise « un simple mais émouvant hommage » ces deux disparus qui, au cours de leur vie si active, ont tant fait pour « La Fraternelle » et pour la musique en général.

Vers 11 h. 30, une foule évaluée à environ 3.000 personnes se pressait dans l'admirable abbatiale Sainte-Etienne, où La Fraternelle a fait entendre au cours de cette messe: Thème du concerto de Tchaïkovsky. Le célèbre Concerto pour une voix de Saint-Freux, joué en soliste par Pierre Dutot à la trompette; Prélude et Lied d'Alfred Bruneau et, à la sortie, à nouveau l'Ouverture Solennelle 1812 de Tchaïkovsky qui, sous les voûtes de l'église, prit une ampleur et une grandeur saisissantes.

Le traditionnel banquet avait lieu cette année à Urville, à quelques kilomètres de Caen. Le président Barthélémy et Mme y ont accueilli le nouveau maire de Caen, Maître Jean-Marie Girault et Mme; M. Carable, 1er adjoint; M. Dudouit, conseiller municipal; et Mme; le chanoine Gouhier; M. Hervieu, secrétaire général adjoint de la ville de Caen, et Mme, etc.

A l'issue du repas qui fut très soigné et apprécié, M. Barthélémy prit la parole pour saluer notre nouveau président d'honneur, Maître Girault, maire de Caen; il excusa le président Anne, retenu pour une manifestation similaire à Avranches. Il devait complimenter le chef et les musiciens de leur brillante réussite au concours de Cabourg.

André Bellis tint à rappeler la mémoire d'un sociétaire disparu cette année également, Edmond Lemercier, qui fut un fidèle sociétaire pendant 50 ans au pupitre des clarinettes (un bel exemple pour nos jeunes); il tint à remercier les sociétaires de leur dévouement et de leur travail qui permet de présenter des œuvres aussi importantes que Sienka Razine, Benvenuto Cellini, La Suite Française de Darius Milhaud, l'Ouverture 1812, etc au cours de 1970.

Quant à Maître Girault, dans une spirituelle allocution, il dit tout l'attachement et l'intérêt qu'il porte depuis longtemps à La Fraternelle qui fait partie du patrimoine artistique de la ville de Caen. Il tint aussi à évoquer la mémoire de son prédécesseur P. J.-M. Louvel et celle de M. François Bellis rappelant quelques souvenirs personnels qui ont ému l'assistance.

A l'issue de ces allocutions, Maître Girault et le président Barthélémy procédèrent à la remise des décorations aux sociétaires suivants:

FEDERATION DE NORMANDIE
MM. Leboullier (20 ans de présence); Lethrain Yves, Fizelier René (25 ans de présence).

CM.F.

M. Tillard Pierre (32 ans de présence); Mme Bride Yvonne (33 ans); M. Grell Robert (35 ans); Mme Bellis Renée (36 ans); MM. Bellis André (36 ans); Lacroix Maurice (37 ans); Bellis Raymond (40 ans); Marie Alfred (41 ans); Caudron Edmond (42 ans); Guillolet Pierre (46 ans); Vassier Charles (45 ans); Pollin Yves (47 ans); Carlin André (48 ans); Giffine Pierre (50 ans); Grimbart André (50 ans); Hereau Lucien (50 ans); Legeard André (51 ans); Ribeyre Georges (52 ans); Lefort Jean (53 ans); Yvonnet Marcel (60 ans); Aubry Georges (61 ans).

M. Guernier Marcel a reçu la médaille des Vétérans et le président Barthélémy eut la surprise de recevoir le diplôme et la médaille d'argent de la Fédération de Normandie pour ses 20 ans de présence de la société.

CONDE-SUR-NOIREAU

A Condé-sur-Noireau, ville de 7.000 habitants, la Musique Municipale, harmonie composée de 40 exécutants, a célébré la Sainte-Cécile le dimanche 22 novembre par deux auditions. Le matin, à 11 h., en l'église Saint-Martin, elle se fit entendre dans le programme suivant: Fugue de Dondeyne; La Troyenne, extrait des Erynnies, de Massenet, et O Jésus que ma joie demeure, de J.-S. Bach.

Le même jour, à 17 h., salle du Foyer des Jeunes et d'Education Populaire, devant un public assez restreint, mais dans lequel on remarquait la présence de Maître Dossin, maire de Condé et Mme, la Musique Municipale donnait un concert fort apprécié. Elle interpréta sous la direction de son chef Guy Decavel: Marche de Radetzky, de J. Strauss; Ouverture de Concert, de Giraud; Le Ballet du Roi s'amuse, de L. Delibes; Andante et Menuet de la 9ème Symphonie, de Haydn; Show Boat, sélection sur l'opérette américaine, de Kern.

FALAISE

Fidèle à la tradition, l'harmonie municipale a honoré Sainte-Cécile et soumis aux Falaisiens un programme de choix. Ce fut d'abord le matin, la messe en musique. Nous notons la présence du Dr. German, maire; du président de la musique municipale M. Lefèvre; M. Malliâtre, vice-président; M. Lhotellier, membre d'honneur.

L'après-midi, à la salle des fêtes, eut lieu un concert qui enchanta près de trois cents personnes. Les accordéonistes de M. Lucien Lacy se signalèrent une fois de plus par une excellente maîtrise de leurs instruments; ont été particulièrement appréciés: « La Marche des Bûcherons » (Tyrolenne de Basile), et « La Colombe ivre et la Tante Azathé » de Kruger.

Major », M. Bouet, directeur, ex-chef de musique capitaine, était le spirituel commentateur des œuvres. En fin de spectacle, les personnalités eurent le plaisir de remettre les diplômes aux jeunes élèves ayant passé les examens fédéraux et une vingtaine de médailles de la Fédération Musicale de Normandie et de la Confédération Musicale de France aux vétérans de la musique municipale.

Furent ainsi décorés:

FEDERATION D' NORMANDIE
MM. Pierre Debons, Pierre Caudernier (bronze pour 15 ans de services); Bernard Morci (argent, 20 ans); Guy Delaunay, Pierre Desnoyers (or, 25 ans); Achille Laniel, Jean Aubril, André Theuron, Gustave Pennier, Louis Couillard (tous 30 ans).

CM.F.
Bronze 30 ans: Louvel, Aubril, Theuron, Pennier, Couillard.
Argent 40 ans: Lucien Lacy, Roger Leprieur.

Or et des Vétérans: Georges Ribeyre, 58 ans; Henri Picot, 57 ans. Au vin d'honneur qui suivit, le docteur Germain, conseiller général, maire de Falaise, excusa M. Anne et trouva les mots aimables pour dire sa grande satisfaction et pour féliciter musiciens et leur distingué chef, M. Bouet.

LISIEUX

Avec novembre et semaines suivantes, c'est la traditionnelle saison des « Sainte-Cécile ». Pour célébrer comme il se doit la patronne des musiciens l'Harmonie municipale a convié les mélomanes à s'associer à elle en assistant à son concert circonstanciel. Cette fois, c'est au cinéma « Majestic », presque comble, que l'on a applaudi chaleureusement la phalange lexovienne. Grâce à l'aimable et fidèle participation d'exécutants de marque, extra-muros, complétant l'effectif lexovien (accru de nombreux jeunes), André Petit a pu mettre sur pied le beau programme annoncé: c'est ce que devait dire M. Anne, le présentateur averti que l'on sait.

En lever de rideau, l'ouverture de « Preciosa », de Weber, dont la partition, d'originalité toute particulière, décrit le côté pratique de l'existence nomade des bohémiens de la Sierra Nevada... Puis, la 4ème partie du poème symphonique du grand romantique César Franck, « Psyché et Eros », exposant la rencontre du jeune Dieu avec Psyché a été, pour nous, la plus émouvante page de la soirée... Appareillée à la même école, c'est « Finlandia », de Jean Sibelius, mort à 97 ans en 1922, qui exprime toute la Finlande et représente toute la musique finlandaise. Parmi ces œuvres nombreuses, « Finlandia » est la plus saisissante et, sans aucun doute, la plus célèbre avec la « Valse triste ».

Changement de couleur et d'atmosphère avec « Manhattan Symphony », de Serge Lancel, Grand Prix de Rome. « L'arrivée à Manhattan », avec ses gratte-ciel, le « Central Park », promenade dans un univers poétique, « Harlem », un « spirituel » symphonique où excellent la trompette de Pierre Dutot et les trombones de MM. Grell et Leroy. « Broadway » dépeint remarquablement la trépidante et cosmopolite artère, le final « Rockefeller Building » décrit la splendeur du grandiose building. Page écrite en 1962, c'est son ami Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, dont on admire la palette sonore, qui l'a brillamment orchestrée pour l'Harmonie.

Et c'est l'entracte au cours duquel Me Thomas, président de l'Harmonie, salua l'inaccoutumée assistance, les personnalités présentes, maires-adjoints, monde enseignant, procureur de la République, architecte de la cathédrale, etc... et excusa M. le sous-préfet et M. le député-maire. Après avoir fait l'éloge de M. Petit et de ses fidèles exécutants, il invita à la générosité la plus grande en faveur de la quête qui allait être faite par Mes Bauge et Muckensturm, gracieusement escortées de MM. Maudouit et Minche, ancien chef de musique.

Avec les trois mouvements: Allegro, Andante, Rondeau de la « Sonata », de Francis Poulenc, nous avons eu un échantillon de son écriture toute personnelle justifiant son appartenance au « groupe des six nouveaux jeunes ». Ses inter-prètes « un trio d'A » chaudièrent ovationnés. Leurs titres: tous les trois d'abord Prix d'excellence du Conservatoire de Caen, Pierre Dutot, trompette, lauréat du Conservatoire de Paris; Jean-Louis Basset, trombone, tout récemment admis au Conservatoire de Paris et reçu au Concours de professeur dans les Ecoles Nationales de musique; Jean-Paul Soublieu, cor, notre compatriote, ancien élève de notre école de musique, admis au premier concours d'entrée au Conservatoire de Paris... en 3ème année de licence à la Faculté de Caen. Tous autres commentateurs sont superflus.

Avec la marche de « Rienzi », de Wagner, c'est le triomphe de la puissance instrumentale qui s'affirmera dans ses opéras postérieurs. L'auteur avait 27 ans quand il écrivit cet opéra tumultueux, qu'il jugea lui-même, « Malgré tout, cet ouvrage de jeunesse n'est pas à jeter au panier ».

« Music of the four winds », de Roger Roger, connu pour ses compositions de musique légère et de jazz symphonique, emprunte beaucoup au rythme américain. « Seattle Railway » en est un témoignage, quant à l'« Intermezzo », l'auteur a entendu le « Marche » « Symphony » la signature est dans la trompette de M. Bellis. Dans « Shangai » il s'est souvenu du « Pays du Sourire ». Quant à la

« Chevauchée caucasienne », elle est mouvementée et son rythme endiablé est plaisant et bien fait pour clore brillamment un concert. C'est tellement vrai que sous les applaudissements répétés et insistants des présents, « nos musiciens » ont dû bisser ce final.

LISIEUX

Audition des élèves des classes préparatoires de l'Ecole de Musique
La répétition n'est jamais superflue pour les musiciens. C'est pourquoi, il est toujours agréable de redire la satisfaction ressentie à la démonstration du talent des jeunes élèves de l'école municipale de musique.

L'assistance qui se pressait jeudi soir dans les salons de l'Hôtel de Ville pour l'audition des classes de piano, trompette, violon, flûte, saxophone, cor et clarinette, ne nous démentira pas.

L'excellent travail des professeurs placés sous la souriante et talentueuse direction de M. Louis Muckensturm s'est affirmé avec le même éclat, la même continuité à la faveur de l'audition de plus de cinquante élèves.

Comment s'étonner alors que Lisieux possède vraiment une authentique pépinière de solistes de valeur. Le président Anne, qui s'attache à l'éducation musicale, peut être fier de l'œuvre entamée sous son impulsion voici maintenant 14 ans... en accord avec la ville de Lisieux.

Quant aux familles, elles n'ignorent pas non plus que leur progéniture qui fréquente l'établissement est formée d'excellente façon à l'heure de s'initier à un art difficile, entre tous, mais combien agréable.

En évoquant le talent des jeunes musiciens lexoviens, comment ne pas souligner les grands espoirs portés sur Jany Muckensturm.

Agée de 13 ans, la fille du directeur de l'école de musique et de son épouse, Josette, talentueuse pianiste, vient d'être admise récemment à la préparation de la classe supérieure du Conservatoire de Paris.

Après avoir bénéficié des conseils éclairés de M. Plassart, la jeune violoniste travaille actuellement dans la classe dirigée par Pierre Doukan, qui s'est distingué tout récemment en notre ville.

Tout le monde se réjouira de ce résultat exceptionnel et riche en promesses.

ASSUREZ VOS SOCIÉTÉS A LA CMF ORLÉANAIS-BERRY

La Fanfare de Bazoches-les-Gallierandes fête Sainte-Cécile

Le dimanche 29 novembre, c'est par une cérémonie du souvenir que la journée commence. Avant la messe, la fanfare a voulu honorer la mémoire de son ancien chef M. Guérin Pierre en déposant une gerbe sur sa tombe. Cérémonie émouvante par sa simplicité.

A l'église, pendant l'office, dès l'entrée, sous la direction de son chef M. Niveau, la fanfare interprète la Marche Religieuse d'Alceste de Gluck, puis « La Mort d'Asc » qui étreint d'autant plus l'assistance que ce passage de l'opéra de Péguy est dédié à tous les musiciens disparus et en particulier à son ancien chef M. Pierre Guérin.

A l'élévation, la sonnerie « Aux Champs » retentit, suivie d'un choral pour clarinette de Schumann et où l'on remarque une jeune clarinetiste, Mlle Boullier Joëlle. De Delbecq, l'andante religieuse « Enchantement d'un soir » accompagne la communion et pour terminer clique et fanfare font vibrer les voûtes avec la marche de la Garde Consulaire à Marengo.

A la sortie de l'église, nos camarades pompiers nous attendent sur la place pour la revue traditionnelle, mais la pluie, non invitée, est au rendez-vous, aussi la remise des diplômes et médailles aux musiciens (que nous voulions publique) ne peut se faire.

Le cortège se reforme et aux accents de la marche des Sportifs Français se dirige vers la mairie. Un banquet réunit pompiers et musiciens à l'Hôtel de la Poste. Il est précédé de la remise des diplômes et médailles.

Au dessert M. le maire prend la parole pour féliciter pompiers et musiciens de leur bonne entente, élément indispensable dans nos petites communes; adresse ses remerciements aux musiciens d'Asnières, ainsi qu'aux camarades de Pantin qui se sont joints à nous.

M. Niveau remercie M. le maire et les conseillers de leur présence. Il félicite les musiciens de Bazoches et d'Asnières pour l'exécution du matin, remercie ses camarades de pupitre de l'Harmonie de Pantin et en particulier son président M. Laroche, loue les jeunes élèves faisant remarquer qu'à ce jour toutes tiennent des premières parties et ce, à la satisfaction de tous et félicitent vivement les nouveaux diplômés, soulignent que dans cette promotion 4 musiciens ont plus de 20 années d'activités, 11 plus de 25 ans, 2 plus de 40 ans, 4 plus de 46 ans, 1 plus de 42 ans et 1 plus de 50 ans.

Le soir un bal donné à la salle des fêtes termine cette heureuse journée.

VENDOME

Il est de tradition que, pour le 11 novembre, l'harmonie municipale de Vendôme donne un concert gratuit au palais des fêtes qui marque également l'ouverture de la nouvelle saison.

Mercredi dernier, la tradition était respectée et c'est devant une nombreuse assistance que nos musiciens sous la baguette avisée de leur chef M. Mounier, ont donné une preuve supplémentaire de leurs belles qualités. Ils les ont exprimées à travers une dizaine de morceaux de style et de genre différents.

Il y a eu successivement « Le réveil nogentais » de Lucien Bin, direction de M. Jacques Gillard; « La marche de la garde consulaire à Marengo » de Furzeot; l'« Andante et le menuet de « La surprise » de Haydn-Gernand; « Marche du Calvados » de Ch. Lhomme; « Washington Post » de Sousa; « Semper fidèle » de Sousa; « Romance » de Hummel et « Le Bourdon » de Klose (avec Colette Guenard au saxo-alto).

C'est la célèbre « Madelon » puis « La Marseillaise » qui ont achevé ce concert que le public a vivement applaudi comme il avait applaudi le talent de Philippe Dubois au bugle. Ce dernier avait interprété deux petites études de Clodimir.

Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué M. Languet, sous-préfet; M. Yvon, maire, conseiller général; M. Lasneau, adjoint; MM. Constant et Bellanger, conseillers municipaux; le Cdt Jellissoff, commandant d'armes; M. Ravineau, receveur particulier des finances; M. Lafontaine, proviseur du lycée; M. Faydi, secrétaire en chef de la sous-préfecture; M. Cornichon, président de la FMOB; M. Barrué, vice-président d'honneur de la FMOB; le chanoine Gaudandau, conservateur du musée; M. Baron, directeur de l'hôpital; M. Morlet, directeur de la Caisse d'Épargne, etc.

Avant l'entracte, M. Mounier a remis les diplômes aux lauréats des examens fédéraux de musique. Ceux-ci ont été vivement félicités.

OOO

Le dimanche 22 novembre, l'Harmonie municipale a fêté Sainte-Cécile. Au cours de la messe, l'Harmonie, sous la direction de M. Emile Mounier, a interprété successivement « Marche » de Charles Lhomme, Andante de « La Surprise » de Haydn; l'« Adagio de la Sonate Pathétique, de Beethoven, et à la sortie « Marche Consulaire de la Garde à Marengo », de Furzeot.

A l'issue du repas traditionnel, M. Mounier a remercié le maire pour sa bienveillance et l'attention avec lesquelles il a toujours étudié les problèmes de l'Harmonie.

M. Yvon signala les succès obtenus et remercia M. Mounier de son travail d'équipe et cita Romani Roland « Si la musique nous est chère, c'est qu'elle est la parole la plus profonde de l'âme », il ajouta « C'est aussi la poésie de l'âme. La musique est en nous elle est partout, elle marque toutes les étapes de la vie ». Il s'est ensuite félicité de voir d'aussi nombreux jeunes en leur demandant à tous de poursuivre leur effort pour d'abord la satisfaction personnelle mais aussi pour la ville de Vendôme.

ROMORANTIN

Très belle Sainte-Cécile pour l'Union Musicale

C'est le dimanche 22 novembre que les membres de l'Union musicale entourés des personnalités, de leurs dirigeants et de leurs familles ont dignement honoré Sainte-Cécile, la patronne des musiciens.

A 10 h. 30, placée sous la baguette de son éminent directeur, M. Roger Courtat, l'Union musicale participait tout d'abord à la cérémonie religieuse qui fut célébrée en l'église Saint-Etienne, où les musiciens eurent à interpréter un programme musical de haute tenue, commencé par la « Marche des Ruines d'Athènes », de Beethoven; suivie à l'offertoire par « Sarabande » de Hændel; et à la Communion « Judex », de Gounod; l'office s'est achevé sur un Nègro-Spiritual intitulé « When The Saints ».

Après avoir parcouru en ordre de défilé, toutes les artères principales de la ville, tous se retrouveront réunis, salle de la Victoire, ou un succulent banquet fut servi par M. et Mme Thomas.

Quand vint l'heure des allocutions, c'est M. Dargent, président de l'Union Musicale, qui prit le premier la parole, et après avoir remercié les présents, et excusé ceux qui étaient absents, évoqua très longuement les concours nationaux de musique qui s'est déroulé à Romorantin le 7 juin 1970, et connu un énorme succès, et il a précisé, que cette festivité avait été bénéfique pour la ville de Romorantin, que nos hôtes ont appris à connaître; les lettres de sympathie, de remerciements que nous avons reçu en sont le témoignage, et toutes les sociétés gardent un excellent souvenir de leur séjour en Sologne; J'exprime toute ma gratitude à-t-il dit, aux membres qui ont été la cheville ouvrière de ce concours; celui de 1969 n'ayant pu avoir lieu, nous avons dû reprendre notre travail pour celui de 1970; M. Benoit le secrétaire général de l'Union musicale, qui a été le principal artisan de ce concours, s'est remis à l'ouvrage, ne laissant rien au hasard, en terminant son discours, M. Dargent devait déclarer: « vous savez que j'ai décidé de ne pas demander le renouvellement de mon mandat au mois de janvier 1971, validé 19 ans que vous m'avez fait l'honneur de me porter à la présidence de votre société, et il a ajouté, nous nous sommes formés pendant toutes ces années, un bloc où le mot union n'était pas un vain mot.

Repondant aux paroles fleigieuses de M. Dargent, M. Benoit lui fit remarquer qu'il venait de faire preuve de très grande modestie, en

omettant de dire que durant deux années, du projet à la réalisation, ce concours lui avait été cause de bien des soucis, et il déclara, je reconnais qu'avec quelques amis et en particulier M. James Habert, nous avons dû fournir de gros efforts pour assurer sa réussite, mais ces efforts seraient restés vains, si nous n'avions suivi scrupuleusement les précieux conseils que vous avez bien voulu nous donner à chaque instant, puis le secrétaire rendu compte de l'activité 1970, et c'est M. Nouvlet responsable de la Commission des jeunes qui donna lecture du brillant palmarès obtenu aux examens fédéraux par les élèves de l'école de musique.

Dans son allocution, après avoir félicité dirigeants et musiciens, M. Giraud, devait souligner l'action du Conseil général, qui chaque année vote une première subvention pour les sociétés musicales du département, et une seconde au profit de la Fédération régionale, et nous a assuré qu'il ferait tout son possible pour que le vœu qu'il a présenté au sein de l'assemblée départementale sur demande de la Fédération musicale de l'Orléanais-Berry, obtiennent satisfaction.

Quand M. Thyraud, maire de Romorautin, prit la parole, il remercia tout d'abord M. Dargent pour les services qu'il a rendus à la cause musicale, il adressa ses compliments à tous les musiciens, et en particulier à M. Courtat, chef de musique; à M. Gauthier, chef de la Batterie-Fanfane, et à M. Bondeux, moniteur des jeunes tambours, dont les efforts ne sont pas sans résultats, ainsi qu'à M. Guillot, directeur de l'école de musique.

M. Thyraud devait dire combien lui, et son conseil municipal regrettent de voir M. Dargent quitter la présidence, ainsi que M. Courtat qui doit à la fin de l'année musicale cesser ses fonctions de chef de musique; et il a terminé en soulignant la place importante qu'a prise l'Union musicale dans la vie romorautinaise, puisque, elle groupe maintenant trois formations: harmonie, batterie-fanfane et école de musique, et ces trois formations participeront au concours national de musique qui aura lieu à Saint-Aignan-sur-Cher le 6 juin 1971.

Enfin, la remise de 16 récompenses comptant pour des périodes de 15 à 55 années d'activité musicale, mit un terme à ce déjeuner emprunt d'une ambiance enjouée.

PITHIVIERS

Pour fêter Sainte Cécile, la fanfare de Pithiviers s'est rendue en l'église Saint-Salomon - Saint-Grégoire pour participer à la messe.

Le programme musical interprété sous la direction de M. Capoulade fut particulièrement bien choisi: « Allegro » de la 3ème Sonate de Haendel; de « Sicilienne », de Pergolèse et « Symphonie inachevée », de F. Schubert.

A l'issue du déjeuner qui suivit, M. Capoulade rappela les activités de la fanfare, la participation toujours plus nombreuse des jeunes.

Me Chalme félicita la fanfare pour la qualité du concert du matin et souligna l'ambiance pleine de ferveur qui contribua à faire de la messe un des plus vifs hommages rendus à la patronne des musiciens.

BAULE

L'Union musicale de Baule, pour fêter Sainte Cécile, fit son entrée à l'église au rythme d'une marche de procession pour tambours.

Au cours de l'office, sous la direction de leur jeune chef, Jacky Quatrehomme, le programme suivant fut exécuté: « La Marche d'Alceste » de Gluck; « Le Canon double », de Bach; « L'Andantino », extrait de « Traviata » de Mozart, et à la sortie une marche de Bouchlé, « Wilmeteux Plage ».

Avant la bénédiction de la nouvelle bannière, M. l'abbé Lagrin, fit un sermon d'actualité en faveur de la musique dans les églises, même la musique moderne avec instruments nouveaux.

Au cours de l'après-midi, M. Maurice Rousseau, ancien chef, se vit remettre une médaille pour ses 60 ans de service musical et 50 ans de direction.

M. Daniel Quatrehomme, président offrit ensuite un cadeau souvenir à M. Rousseau.

VIERZON

La Lyre municipale à l'occasion de ses festivités annuelles présente encore cette année un concert très réussi.

La 1ère partie du programme comportait, exécutée par la Lyre, la Symphonie inachevée, de Schubert, et par la Chorale municipale, « Hymne à la raison », de Mehul, et « Paraphrase de Mireille », de Gounod, accompagnée par l'orchestre.

La 2ème partie était consacrée aux solistes accompagnés par l'orchestre symphonique et l'harmonie: « Concertino » pour trompette de Rutger, soliste J.-J. Bernadé; « Divertimento » pour trombone de Rothmüller, soliste J.-P. Deluzet et les « Variations sur le Carnaval de Venise », de A. Thomas, soliste accordéon, Claude Chevallier.

La troisième partie était réservée à la partie théâtrale avec « Le Nouveau Seigneur de Village », opéra-comique en 1 acte, livret de Creuze de Lesser et Favères, musique de Boieldieu, la figuration était assurée par la Chorale municipale, les chœurs et l'orchestre symphonique étaient dirigés par M. Marcel Ballechon, directeur de la Lyre municipale.

La présentation du programme était assurée, toujours avec le même talent par M. Georges Poitrenaux.

DUN-SUR-AURON

L'Union musicale, sous la conduite de son chef, Henri Antoine, a dignement fêté Sainte Cécile.

Après avoir déposé une gerbe au monument aux morts et s'être recueillis sur les tombes de leurs camarades disparus, les participants se rendirent à la messe et interprétèrent successivement: « Enchantement d'un soir », de Delbecq, « Paix céleste », « Sainte Cécile » et « Théogorgia ».

L'office terminé, un défilé de la société, aux uniformes impeccables, précéda un vin d'honneur offert au presbytère par M. le doyen Brunet.

NEUVY-SUR-BARANGEON

La « Lyre du Barangeon » est toujours très active et, sous la direction de son chef, M. Bedu, participa à la messe de Sainte Cécile où elle interpréta: « Enchantement d'un soir » de Delbecq, « Paix céleste », « La prière du matin » de Bonissac et enfin « La Saint-Philibert », de Delbecq.

IVOY-LE-PRE

Sous la conduite de M. Gévart, « l'Avenir Musical » s'est rendu en défilé à l'église paroissiale pour honorer Sainte Cécile.

Les musiciens interprétèrent successivement « Andante », de Roger Hubert, « Les Dragons de Noailles », arrangement de Semler-Collery, un « Andante Religieux », de E. Marsal, et à la sortie, « Saint-Cyr » de Alazard.

La société se rendit ensuite au domicile du maire de la commune, M. Bauchet, pour lui dédier une tubade en guise de souhaits de rétablissement de sa santé.

BLANCAFORT

La fanfare sous la direction de son chef, M. Feraud Gaucher, honora Sainte Cécile par un programme musical donné à la messe.

Successivement une « Entrée », puis « Prière du matin », « O Salutaris », de Mozart et pour couronner le tout « Sans Peur », de Waelte.

En musique, elle alla à la mairie, puis ensuite un défilé dans les rues de Blancfort.

SANCERRE

La fête de Sainte Cécile de la Musique municipale n'était pas une fête comme celles qui l'avaient précédée.

En effet, cette manifestation marqua la dernière direction du chef Tony Brulé devant quitter incessamment Sancerre.

Le programme musical fut excellent avec le « Largo » d'Haendel et à la sortie « Marche solennelle », de Bajus.

A l'issue de la messe, la musique se rendit à l'hôpital, donner une tubade aux pensionnaires. Puis avec le maire, M. René Bailly, les musiciens allèrent se recueillir sur la tombe du regretté docteur André Menguy, ancien président.

A l'issue du repas, MM. Tony Brulé et André Ducoux reçurent la médaille d'or de la C.M.F.

SAINT-SATUR

L'Union Musicale de Saint-Satur, à laquelle s'étaient joints leurs camarades de Cosnes, a rendu un traditionnel hommage à Sainte Cécile.

Une aubade débuta à « La Mi-Voie » avec trois pas redoublés « Navarre », « Provence » et « Salut au 85ème ». Puis à la messe solennelle avec le programme musical suivant: « La Marche Pontificale », « O Jésus que ma foi demeure », « Andante de la Sonate pour orgue », de Mendelssohn, et la « Marche des Ruines d'Athènes ».

Au vin d'honneur, M. René Laporte, maire de Saint-Satur, félicita les musiciens, rappela le succès obtenu par le Festival fédéral du 28 juin et assura tous les membres de la société du soutien total de la Municipalité.

LIGNIERES

La Sainte Cécile de Lignières n'a pas revêtu son éclat habituel par suite du décès dans la semaine d'un de ses meilleurs membres. Le défilé habituel n'eut pas lieu et seul le programme musical à la messe fut interprété: « La Marche des ruines d'Athènes » de Beethoven, « L'Hymne à la Nuit », de Rameau et « Saint-Cyr » avec clairons et tambours.

HENRICHEMONT

La Musique Municipale a fêté Sainte Cécile avec le programme musical suivant donné au cours de la messe, sous la direction de M. Jobinot.

« Chorale et Arlozo », de Papelard, « Hymne à la Nuit », de Rameau, 2 Préludes de Bach, « Ave Maria », de Schubert et en sortie « Marches », de Lullu.

Après la messe, la musique offrit aux vœux de l'hôpital un concert de pas redoublés.

ST-MARTIN-D'AUXIGNY

« L'Indépendance » débuta la Ste Cécile par la participation à une messe avec le programme suivant sous la baguette de M. Jobinot, directeur: « Chorale et Arlozo », de Papelard, « Hymne à la nuit », de Rameau, « Deux chorales », de J.-S. Bach, « Ave Maria », de Schubert, et deux marches de Lullu.

« L'Indépendance » débuta la Ste Cécile par la participation à une messe avec le programme suivant sous la baguette de M. Jobinot, directeur: « Chorale et Arlozo », de Papelard, « Hymne à la nuit », de Rameau, « Deux chorales », de J.-S. Bach, « Ave Maria », de Schubert, et deux marches de Lullu.

« L'Indépendance » débuta la Ste Cécile par la participation à une messe avec le programme suivant sous la baguette de M. Jobinot, directeur: « Chorale et Arlozo », de Papelard, « Hymne à la nuit », de Rameau, « Deux chorales », de J.-S. Bach, « Ave Maria », de Schubert, et deux marches de Lullu.

« L'Indépendance » débuta la Ste Cécile par la participation à une messe avec le programme suivant sous la baguette de M. Jobinot, directeur: « Chorale et Arlozo », de Papelard, « Hymne à la nuit », de Rameau, « Deux chorales », de J.-S. Bach, « Ave Maria », de Schubert, et deux marches de Lullu.

« L'Indépendance » débuta la Ste Cécile par la participation à une messe avec le programme suivant sous la baguette de M. Jobinot, directeur: « Chorale et Arlozo », de Papelard, « Hymne à la nuit », de Rameau, « Deux chorales », de J.-S. Bach, « Ave Maria », de Schubert, et deux marches de Lullu.

« L'Indépendance » débuta la Ste Cécile par la participation à une messe avec le programme suivant sous la baguette de M. Jobinot, directeur: « Chorale et Arlozo », de Papelard, « Hymne à la nuit », de Rameau, « Deux chorales », de J.-S. Bach, « Ave Maria », de Schubert, et deux marches de Lullu.

« L'Indépendance » débuta la Ste Cécile par la participation à une messe avec le programme suivant sous la baguette de M. Jobinot, directeur: « Chorale et Arlozo », de Papelard, « Hymne à la nuit », de Rameau, « Deux chorales », de J.-S. Bach, « Ave Maria », de Schubert, et deux marches de Lullu.

« L'Indépendance » débuta la Ste Cécile par la participation à une messe avec le programme suivant sous la baguette de M. Jobinot, directeur: « Chorale et Arlozo », de Papelard, « Hymne à la nuit », de Rameau, « Deux chorales », de J.-S. Bach, « Ave Maria », de Schubert, et deux marches de Lullu.

Dulin, sénateur, ancien ministre, président du conseil général et de M. Bonnin, président adjoint de la Fédération musicale de l'Ouest et président de l'UDSMC. M. Bonnin, président, ouvre la séance, à 10 h. Il souhaite la bienvenue à tous les représentants des sociétés ainsi qu'à M. Giraud, premier adjoint de Fouras et à M. le président du Conseil général qui vient d'arriver. Il excuse M. le sous-préfet de Rochefort retenu par d'autres obligations: M. Bignon, député, retenu par d'autres manifestations; M. le maire de Fouras, malade; M. Mathe, membre du bureau de l'UDSMC et président de la Fédération d'Aunis et Saintonge, malade. M. Boucard, directeur de l'Harmonie départementale, absent, se trouve à Béziers, chez ses enfants; M. Verdon, de Ars-en-Ré; M. Brullon, président de la Fédération musicale de l'île de Ré, malade, etc.

COMPTE RENDU FINANCIER: Le président remercie les représentants de la presse locale et demande aux sociétés en retard de payer leur cotisation avant le 31 décembre de chaque année et donne les noms des sociétés en retard (l'année musicale va du 1er octobre au 30 septembre), le président Bonnin donne la parole aux trésoriers, MM. Vaubourg et Sauvanet, qui font l'exposé financier Union-Harmonie, d'une part, et organisation des examens des jeunes musiciens de l'autre. M. Thebaut Léonce, chef de musique à Surgères, donne lecture des résultats de l'examen de la comptabilité de l'Harmonie départementale, des examens fédéraux et de l'ensemble de l'Union départementale qu'il a constaté en compagnie de M. Marc Turpin, membre de l'Harmonie départementale, tous deux désignés comme commissaires aux comptes et félicité M. Vaubourg et Sauvanet pour la parfaite tenue de leur comptabilité.

Le compte rendu financier est adopté à l'unanimité avec félicitations aux trésoriers.

COMPTE RENDU MORAL: Le président Bonnin donne la parole au secrétaire qui procède à l'appel des sociétés. 28 sociétés sont présentes, 21 ont envoyé des pouvoirs au nom du président ou d'un délégué. Il passe ensuite à la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, celui-ci est adopté par l'assemblée générale et une abstention. Le président félicite la Vallante d'Aytre qui a envoyé 10 délégués.

EXAMENS DES JEUNES: Le président donne le compte rendu des examens des jeunes musiciens. Il précise que 377 élèves ont été présentés au lieu de 389 en 1969. Par contre, 49 félicitations du jury ont été adressés au lieu de 39 en 1969, donc une hausse du niveau musical des candidats. Le président demande aux responsables des sociétés de bien vouloir insister auprès des parents pour qu'ils puissent présenter les élèves, en effet, on constate que tous les élèves inscrits pour les examens ne se présentent pas le jour des examens.

DATE DES EXAMENS POUR 1971: La Rochelle, date non encore fixée; Chateilaillon, 15 mai, 14 h.; Royan, 22 mai, 14 h.; Surgères, 3 juin, 9 h.; Saint-Jean-d'Angely, 5 juin, 14 h.; Lagord, 13 mai, 14 h.; Saugon, 22 mai, 9 h.; Matha, 27 mai, 9 h.; Courçon, 3 juin, 14 h.; Saint-Jean-d'Angely, 5 juin, 14 h.

HARMONIE DEPARTEMENTALE: Le président Bonnin adresse ses félicitations à M. Boucard, directeur de l'Harmonie départementale et à tous les musiciens pour la parfaite réussite des concerts donnés en 1970. Il rappelle que quatre concerts sont prévus en 1971. Il demande aux sociétés d'envoyer le plus possible d'éléments afin de grossir les rangs de l'Harmonie départementale, et d'assister régulièrement aux répétitions.

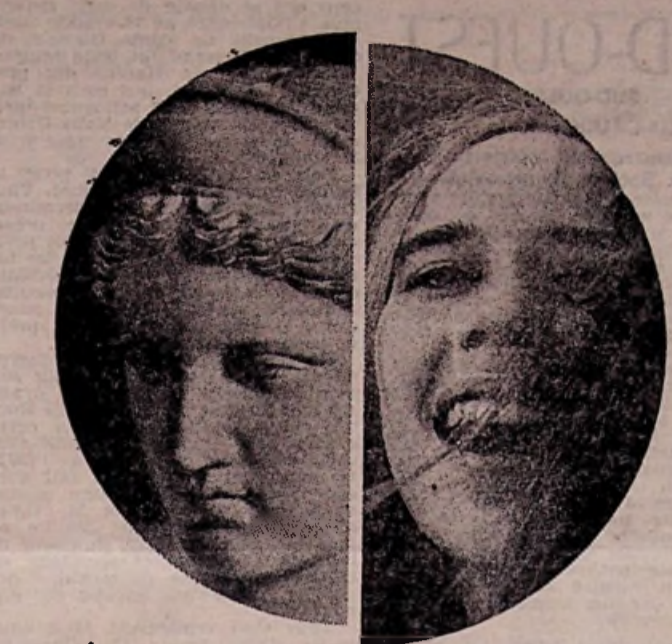
FESTIVAL 1971: Le président Bonnin informe les sociétés que le calendrier des festivités n'est pas encore établi, les sociétés n'ayant pas répondu affirmativement à l'appel du président. Le calendrier sera donné prochainement dans le bulletin de la FSMO. Le président félicite les sociétés qui ont des majorités. Il précise que les sociétés qui ont un groupe majoritaire propre à leur société ne paient qu'une seule cotisation. Seules les groupes de majorités indépendantes (c'est-à-dire sans société de musique) paient une cotisation. Les groupes de majorités étant affiliés à la CMF au même titre que les groupes folkloriques. A la demande générale de l'assemblée, un vœu est émis pour les défilés des festivals qu'ils soient facultatifs pour les harmonies.

STATUTS: M. Labbe explique la raison pour laquelle l'assemblée générale a eu lieu à une date plus avancée ce qui porte à modifier l'article 3 du règlement intérieur. Il demande une assemblée extraordinaire sur cette demande; l'assemblée extraordinaire est ouverte à 11 h. L'article 3 du règlement intérieur est modifié à l'unanimité. L'assemblée générale aura lieu désormais le troisième dimanche d'octobre, à 9 h. L'assemblée extraordinaire est levée à 11 h.15.

M. Labbe dans un brillant exposé reproche aux congressistes de ne pas assister plus nombreux aux congrès FSMO. Notre département, dit-il, possède le plus de sociétés, mais nous sommes le moins représentés car les sociétés ne se déplacent pas, l'an dernier, sept sociétés seulement au congrès sur 80 sociétés actuellement en activités.

ASSEMBLEE GENERALE 1971: L'assemblée générale 1971 aura lieu à Saint-Thomas-de-Cognac.

QUESTIONS DIVERSES: M. Sarsario demande la parole et propose à l'assemblée, la création d'une carte de membre actif pour les musiciens de l'Harmonie départementale. Le projet est adopté.



classique - moderne
HENRI SELMER PARIS
MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande:
HENRI SELMER - 16 rue de la Fontaine-à-Rois - 75-PARIS 10e - tél.: 03-23-74

ELECTIONS: Sont sortants, MM. Labbe, Renaudeau, Sauvanet, Bernard, le vice-président demande s'il y a des nouveaux candidats pour ces postes: les sortants étant rééligibles. Aucun candidat ne s'étant présenté, MM. Labbe, Renaudeau, Sauvanet, Bernard sont reconduits à l'unanimité de l'assemblée. L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12 h.

Tous les congressistes sont conviés à un vin d'honneur à la salle de la mairie de Fouras sous la présidence de MM. Giraud, adjoint au maire, le président du Conseil général, A. Dulin, M. Giraud remercie tous les congressistes pour leurs activités ardues et la bonne marche de l'Union. Le président Dulin retrace la vie des sociétés musicales, il réaffirme son profond soutien moral et financier pour tout ce qui dépend de la cause musicale et regrette la suppression des musiques militaires. Pour terminer, le président Bonnin remercie M. le maire du chaleureux accueil qui nous est réservé, ainsi que la bonne organisation de son congrès. Il remercie également le président du Conseil général de l'aide financière qu'il apporte pour assurer la bonne marche de l'Union, et de son Harmonie, sur le plan moral par sa présence et sur le plan fédérateur qui nous permet de récompenser les sociétés qui forment des élèves. Le président regrette que la musique ne soit pas obligatoire dans les écoles, tout comme l'est le sport.

Les congressistes se retrouvent à un repas amical qui est servi au restaurant « La Rotonde », à Fouras. Au cours du repas, des récompenses et médailles ont été remises à des membres de l'Harmonie départementale.

Les médaillés sont Messieurs: Diplômes et médailles, directeurs: M. Marcel Boucard, Saint-Jean-d'Angely; M. Léonce Thebaut, Surgères; M. André Sauvanet, Tallières.

Musiciens: M. René Labbe, St-Pierre-d'Oléron; M. Turpin, Rochefort; M. Pinet, vétéran, 80 ans, La Jarrie; M. Guy Billet, Aigrefeuille; M. Franck Feneck, Rochefort.

ADDITION: A l'occasion de la nouvelle année, l'UDSMC de la Charente-Maritime, adresse ses vœux les plus sincères au commandant Semler-Collery, président de la CMF, ainsi qu'à MM. Grouanne et Leyray, présidents d'honneur de la F.S.M.O.; à M. Robert Dhumeau, président et à toutes les sociétés de la FSMO et à leurs familles.

Souhaite la prospérité de toutes nos sociétés populaires de musique.

SUD-EST
VALENCE
Cinquantième de l'Harmonie Municipale

Voilà cinquante ans, en effet, qu'était créée à Valence, l'Harmonie municipale; elle était le résultat de la fusion des trois sociétés musicales qui existaient depuis fort longtemps avant la guerre 1914-1918. Celle-ci avait creusé des vides profonds dans les rangs des trois sociétés, ce qui amena les dirigeants à procéder à cette fusion particulièrement heureuse.

Et c'est avec un effectif de 75 musiciens que la nouvelle Harmonie municipale prit le départ; la qualité des musiciens étant la quantité, car la plupart d'entre eux avaient fait leur et même trois ans dans une musique militaire.

Le premier concert avait lieu au Champ-de-Mars, le 18 avril 1920,

sous la direction d'Emile Leplat devant un très nombreux public, et pendant de longues années, c'est à raison de trois concerts par mois que le kiosque devait, en été, résonner des accords de l'Harmonie. Depuis 1920, six présidents, se sont succédés à la tête de la société: MM. Barnier, Rey, Thibaut Victor, Arnoux, Labrouve et Garnier Marcel.

Pendant le même laps de temps, 7 chefs seulement ont assuré la direction artistique de la Société: M. Leplat Emile, Sablon Charles, Roux Eugène, Montmain, Robert Joseph, Marcelin Gaston et Spedel Kurt.

Et pendant 50 ans, l'Harmonie municipale a poursuivi sa route avec l'unique souci de donner satisfaction à la Municipalité et au public valentinois, malgré les difficultés inhérentes aux conditions actuelles de vie et malgré une autre guerre qui avait suspendu son activité.

Pour fêter ce cinquantenaire a fait un essai de décentralisation en donnant, au cours de l'été, trois concerts de musique populaire dans les grands ensembles construits à la périphérie de Valence: Cité de Valensolles, la Z.U.P. et la Polygone.

Elle a également donné, le 22 octobre, au Théâtre municipal, sous la direction de Kurt Spedel, un grand concert qui avait pour but de retracer en musique la vie de la société depuis 1920: c'est ainsi que l'on a pu entendre des œuvres exécutées au fil des ans sous la direction des différents chefs, et qui comprenaient entr'autres le Minuetto de la 1ère Symphonie, de Beethoven, « Gopal » de Moussorgsky; « Le Rondo in Blue », de Ruclic etc...

Après le concert, une réception était offerte par la Municipalité au Foyer du Théâtre, à laquelle étaient conviés les musiciens et leurs invités. La M. Perdrux, maire de Valence, félicita l'Harmonie pour l'excellent concert qu'elle venait de donner et la remercia des efforts faits, pendant un demi-siècle pour maintenir son niveau musical. Enfin, le dimanche 25 octobre, à 12 h. 30, un grand banquet avait lieu à l'Hôtel de la Croix-d'Or. Plusieurs des anciens musiciens qui avaient été invités étaient venus se retremper dans cette bonne atmosphère de camaraderie.

Parmi les invités, on notait la présence de M. Perdrux, maire, président d'honneur de la Société; M. Pommer, premier adjoint, Bruin, conseiller municipal; Mlle Chaix, présidente de « Mandolines Estudiantines »; Bonnotte, vice-président de l'UAICE; Dimoulin, vice-président de l'Harmonie romanaise, etc...

Dans son discours, le président Garnier retraça la vie de la Société, rappela ses grandes heures et n'oublia pas de citer les noms des disparus qui ont fait de l'Harmonie ce qu'elle est aujourd'hui.

Puis M. Perdrux, maire, après avoir évoqué des souvenirs personnels, indiqua que, comme par le passé, l'Harmonie pouvait compter sur l'aide efficace de la Municipalité.

A l'issue de son discours, M. Perdrux remit au président Garnier la grande médaille du cinquantenaire, accordée à la société par la Confédération musicale de France, la médaille de chef décernée à M. Kurt Spedel par le président de cette confédération et quatre médailles d'honneur des Sociétés musicales et chorales attribuées pour 20 ans de service à MM. Paul Bador, Jean-Jacques Garnier, Michel Ricoulot et Roland Sasse.

Bien entendu tout se termina par des chansons et dans la saleté générale.

SUD-OUEST

SUD-OUEST

BORDEAUX-CAUDERAN

Remarquable concert de la Société Symphonique

La Société symphonique de Cauderan ne manque jamais de célébrer la solennité annuelle due à Sainte Cécile, patronne des musiciens, et nous ne pouvons que nous en réjouir puisque cette fidélité nous a valu d'entendre, samedi 14 novembre, un remarquable concert en l'église Saint-Amand de Bordeaux-Cauderan.

Remarquable en tout point, aussi bien par le choix du programme que par la qualité de l'exécution.

Grâce à la compréhension de M. le curé Bernat, l'orchestre a pu faire entendre, avant la messe de 19 h., deux très belles œuvres : l'Adagio du Concerto en mi-majeur, de J.-S. Bach, qui permit d'apprécier les belles sonorités de Mme Paulette Ripault, violon solo ; le premier mouvement de « La Symphonie inachevée », de Schubert, fort bien nuancé et parfaitement soutenu par un admirable pupitre de violoncellistes.

Au cours de la messe, l'orchestre interpréta, à l'offertoire, le délicieux « Adagio », de Bizet, trop peu connu, et, à la communion, l'émouvant « Ave Verum », de Mozart, suivi, pour la sortie, de la magistrale « Marche solennelle », de Mendelssohn, qui mit à contribution avec un égal bonheur tous les pupitres de l'ensemble.

Remarquable concert donc, exécuté par un excellent orchestre dirigé superbement par un jeune chef de qualité, Désiré Darmenté. Son jeu sobre, précis, efficace, extrêmement sensible devrait à court terme lui permettre de diriger des ensembles de grande classe.

Rappelons également que la Société symphonique a assuré la partie musicale de la messe officielle du 11 novembre, au cours de laquelle on a pu entendre en solistes, Mme Sabadie (violoniste) et M. Barbarau (violoncelliste).

Le banquet traditionnel, qui suit la messe de Sainte Cécile, avait lieu dimanche 15, à la salle des fêtes « La Pergola ».

Avalent pris place autour du président Ciran, M. Falsandier, délégué national du ministère des Affaires culturelles ; M. Léon, conseiller municipal, représentant le maire de Bordeaux ; Mme Léon ; M. le curé Bernat ; MM. Gendreau, professeur au Conservatoire, ancien chef de l'orchestre de la Société symphonique ; Ferry, professeur au Conservatoire ; Marchand, président de la Lyre talaencaise ; Olibo, président des fêtes caudéranaises ; le président d'honneur des Cordes de Bordeaux ; M. Désiré Darmenté, chef d'orchestre de la Société symphonique ; les membres du bureau de la société et de nombreux amis musiciens.

A l'heure des discours, MM. Vallex, Ciran, le curé Bernat, Gendreau, Ferry, Léon, Falsandier et Darmenté prirent la parole.

A l'issue du banquet, le président Ciran remit la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales à Mme Lambert, rappelant à cette occasion le souvenir de M. Lambert, son mari qui joua de longues années à la Société symphonique, et à M. Jean-Marie Pétrou, président de l'Harmonie municipale de Mérignac.

Un grand absent à cette manifestation, Georges Pironon, à qui le président Ciran souhaita au nom de toute l'assistance un prompt rétablissement et un retour rapide au sein de la Société symphonique qui lui doit tant.

nos baptême des Saint-Cyriennes

Au cours de ces derniers mois, il y a eu un remue-ménage inhabituel dans le bourg de Saint-Ciers : le baptême de nos Saint-Cyriennes en était la raison.

Dès 9 h. du matin, de nombreuses personnes se pressaient dans la rue principale et devant l'église. A 9 h. 15, la Cocarde partit de la poste pour aller chercher les Saint-Cyriennes au collège scolaire. Ensemble, les deux sociétés descendirent au monument aux morts où M. Deliaune, député-maire et parrain des majorettes, déposa une gerbe. Une minute de silence fut observée avant d'assister à la messe, au cours de laquelle l'abbé Vincent, donna la bénédiction aux Saint-Cyriennes, en espérant voir plus souvent les deux sociétés en son église.

Durant la messe, la Cocarde interpréta trois morceaux de choix qui, sous la baguette du directeur, M. Perroy trouvèrent un écho parfait et sublime tant pour l'organe que pour le cœur, ce qui valut à tous les félicitations de l'abbé Vincent, de M. Deliaune, du président René Brabant et de Mme, marraine des Saint-Cyriennes, et tacitement, de tous ceux qui assistaient à la messe.

A la sortie, les majorettes évoluèrent sur la place A.-Eté, entraînées par les refrains chantants de la Cocarde. Une foule curieuse et ravie applaudissait à chaque reprise.

Un peu plus tard, devant la mairie, les deux sociétés posèrent pour la photo traditionnelle et un vin d'honneur devait reléguer tout le monde à déjeuner.

Orchestre symphonique de Talence

Suivant la tradition l'Orchestre symphonique de Talence a fêté Sainte Cécile, en l'église Notre-Dame de Bordeaux.

Durant la messe, nous pûmes ainsi écouter « La Marche en ré », de F. Mendelssohn, morceau très bien interprété avec toute la dou-

leur qui se dégage de cette œuvre, puis « l'Offertoire de la grande messe solennelle de sainte Cécile », de Ch. Gounod, grande et belle composition, enfin « La Marche des prêtres », d'A. Halévy, qui sous la baguette de Tony Cerf atteignait bien vite sous les voûtes de Notre-Dame, cette indéfinie douceur prônée à Mendelssohn.

Puis ce fut le départ pour le Pont-Bernet, lieu du banquet. Vint l'heure des discours qui permirent d'entendre le sympathique président, M. Esquerré, dire sa joie pour cette messe de sainte Cécile, se félicitant également pour la réussite dans ses concerts de la formation comptant environ cinquante musiciens et combien de jeunes prêts à assurer la relève.

Les remerciements de M. Esquerré allèrent à la municipalité pour son aide matérielle et morale, ayant un mot aimable pour la famille Roubin venue de Toulouse pour cette circonstance et pour la famille Claverie « cheville ouvrière » de l'OST, le chef Tony Cerf qui a fait avec son très grand talent une équipe valeureuse. Il remercia M. Ciran d'être parmi la grande famille de l'OST et M. Marchand, directeur de la Lyre Talencaise et secrétaire de l'Ecole municipale de musique qui groupe aujourd'hui environ 800 élèves.

Tony Cerf remercia Mme Chevallier d'être venue (M. Chevallier disparu en août était un vœux compagnon assidu et talentueux). Il annonça le mariage de Mlle Yvette Corbin avec M. Cuillier, déclarant enfin : « Pour les musiciens, un grand merci pour cette Sainte Cécile qui est ma récompense par sa valeur dans son audition. »

M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, nota cette rencontre entre les exécutants et les auditeurs : « Nous avons, hélas, en Gironde, une phalange réduite de grands orchestres aussi je remercie Tony Cerf d'avoir su avec ses musiciens faire un ensemble jouant avec son cœur. » Il remercia M. Marchand, qui reste à Talence un exemple admirable : souhaita à M. Roubin de réussir à Toulouse et enfin se tournant vers M. le maire, M. Ciran lui dit : « Grâce à vous et votre conseil, Talence est dotée d'une école, exemple à peu près unique en Gironde et ce pour le plus grand bien de l'avenir de la belle musique. »

M. Deschamps, maire, devait notamment déclarer :

« J'ai l'intention avec mon conseil municipal de créer un ensemble culturel qui comportera une sorte d'auditorium avec un grand nombre de places permettant un prix réduit des entrées. Il le faut pour le plus grand bien de l'art. Je dis à mon ami Tony Cerf : Continuez, votre orchestre est un des fleurons de Talence et vous M. Marchand, que les jeunes puisent dans votre compétence, toutes les connaissances « La Chanson des Nids », fantaisie pour 2 clarinettes (solistes), MM. J. Artaud et P. Faure ; « Le Chant de Mexico », de Lopez ; « Les Yeux Noirs », de Menichetti. Tous ces morceaux furent longuement applaudis. »

Egalement quelques élèves se produisirent sur le plateau : D. Serrier, A. Verdun, J. Bertaud, Fr. Bourrec, P. Pouey-Sanchou, E. Duvin, Ch. Grimaldos, des classes de clarinette, professeur, M. J. Artaud ; utiles à l'exécution de ce bel art. »

L'Harmonie de la Bastide et Lyre Bastidiennne réunies

C'est devant une assistance très nombreuse, emplissant la salle de la Maison cantonale, que s'est déroulée, le 28 novembre, la remise des prix aux élèves de l'école de musique, admirablement dirigée par Mlle Barber.

Aux côtés du président, M. Thévenot, avaient pris place : MM. Dauguet, conseiller délégué représentant M. Chaban-Delmas ; David, vice-président de la Fédération du Sud-Ouest, représentant M. H. Ciran, président ; Bonafon et Nadal, vice-présidents ; le Dr Baron et Mme ; M. et Mme Trillat, du Cercle artistique Saint-Augustin ; Mmes Pouget, Evano, Thévenot, Sieurac, Larriba, Guiraud, Grimaldos, Lafitte et les membres du conseil d'administration ; MM. L. Sieurac, V. Grimaldos, G. Delpech, P. et F. Larriba, Frugion, Durou, M. et Mme Bourrec, Mmes Bielle, Lambert, Grocq, M. Labordère.

L'Harmonie, sous la baguette autorisée de son très sympathique et dévoué chef, M. Fizammes, donna, au cours de la soirée, une exécution impeccable : « Ouverture du Califé de Bagdad », de Boeldieu ; saxophone, professeur, M. Delbancut ; trompette, professeur, M. M. Fizammes ; violon, professeur, M. R. Frugion ; piano, professeur, M. B. Barbes, Mme Lambert et Mlle Grocq. Applaudissements unanimes à l'adresse des élèves et de leurs professeurs. Cela démontrant une fois de plus qu'avec un travail sérieux au sein de l'école on peut aboutir à un résultat positif.

Puis, l'Orchestre des Jeunes a donné, en première audition « Explication II », poème musical composé par son jeune et talentueux chef Francis Larriba, sur un argument extrait des « Châtiments », de Victor-Hugo, et M. Jacques-Albert Canque, récitant, a su faire revivre en un instant la célèbre bataille de Waterloo, grâce à l'accent lyrique qui a donné à l'œuvre.

Ovation unanime et renouvelée a souligné le succès du chef et de ses musiciens.

Suit le palmarès, lecture faite par Mme Bielle, dévouée speakerine : Diplôme de la ville de Bordeaux, médaille de bronze ; (M. Grimaldos, 2ème prix au concours d'excellence CMP, piano à Paris).

Prix de l'Association des Familles du 7ème canton ; (Mlle Perez).

Divers livrets Caisse d'Epargne de Bordeaux et les récompenses au concours de la Fédération ; Solifège préparatoire, 1ères mentions :

P. Arrabal avec félicitations ; M.-C. Flouraboué, félicitations ; N'Guyen, P. Laffitte, L. Aso, L. Courraze, M. Debaste, B. Manuau, M. Lartigue, M. Baate, Y. Baate, M. Delpech, J.-C. Bielle, J. Dupont, félicitations ; Sonia Pérez, félicitations et récompense.

2èmes mentions : F. Mallartez, C. Deschamp, J. Sanchez, J. Floureck, P. Favart, M. Constant, P. Pouey-Sanchou.

Solifège élémentaire : 1ères mentions N. Verdier, C. Benoit à la Guillaume, I. Pouey-Sanchou, félicitations, G. Dessus, félicitations, A. Delpech, J. Dessus, Mostajo, M. Verdon, félicitations, Y. Sanchez, félicitations et récompense.

Solifège cours moyen 1ères mentions : M. Hardouin, félicitations, R. Bourrec, B. Bielle, S. Dalbon, F. Bourrec.

Solifège supérieur : 1er prix, Ed. Fouché, 3ème prix, M. Charles.

Clarinette : Préparatoire, 1ère mention, J. Dupont avec félicitations. Cours moyen, 1ère mention ; R.-M. Bourrec avec félicitations.

Cornet : Elémentaire : 1ère mention A. Verdon, avec félicitations, J. Dessus.

Violon Préparatoire : 2ème mention : P. Pouey-Sanchou. Accordéon Elémentaire : 2ème mention M. Mostajo ; 3ème mention, M. Verdon.

Piano : Préparatoire : 1ère mention S. Pérez, J. Bielle, M. Delpech ; élémentaire : 1ère mention Y. Sanchez avec félicitations ; cours moyen : 1ère mention : M. Hardouin, avec félicitations, B. Bielle, S. Dalbon ; cours supérieur : 2ème prix : M. Charles.

Trompette Supérieur : 2ème prix : E.-L. Fouché. Elèves reçus au Conservatoire : Clarinette : R. Bourrec, D. Serrier ; trompette : E. Fouché ; solifège : Delmas, Seguin, Bourrec.

Sainte-Cécile de St-Denis de Piles

Le dimanche 6 décembre, la Lyre de Saint-Denis-de-Piles a fêté sa sainte patronne. A la messe, nous avons entendu « La Saint-Antoine », de Langlois ; « L'Ange Gabriel », de Morand ; « Ave Maria », de Gounod ; « La Marche du Sacre de Napoléon », de Lesueur, très bien exécutés sous la direction de Lucien Rabier.

Après la messe, défilé à travers les rues et les musiciens, M. le maire, le conseiller général, le président et son bureau et les invités se trouvant devant le monument aux morts, où une splendide gerbe fut déposée par le président, M. Turpeau, une magnifique « Marseillaise » clôtura cette manifestation matinale.

Dans la salle des répétitions, M. Blanchard, président du Groupeement des Sociétés Musicales du Libournais, remit les diplômes de la Fédération aux élèves de l'école de musique. Nous avons remarqué beaucoup de première mention, ce qui prouve les qualités du professeur M. Rabier et le travail sérieux des jeunes. Après un vin d'honneur offert par la municipalité sous la conduite de M. Duhard, conseiller général on fit la visite de la magnifique réalisation des routes insubmersibles, avec vue sur les chaâteaux et côtesaux environnants, splendide promenade aux pieds du domaine du Duc Decazes. Puis très bon déjeuner. Au dessert la Lyre nous fit entendre : Le Comte de Luxembourg de Lehar, Trait d'Union de Martin, La Marche des Ecoles de l'Air de Tournel. Aux discours, remerciements et félicitations furent adressés au président et son bureau, au maire, M. Ferchaud et sa municipalité ainsi qu'au directeur et professeur M. Rabier, à tous les musiciens de la Lyre et leurs charmants voisins qui viennent les aider. Tous nos vœux de bons résultats et de longue vie à la Lyre.

L'Entente Bassens-Lormont

Notre batterie-fanfane a fêté joyeusement la fête de Sainte-Cécile dans les salons Ricard, mis généreusement à la disposition de la société. Toutes les personnalités, les délégations des batteries-fanfanes et un grand nombre d'amis de l'Entente furent reçus par M. Guillaume, président.

L'Entente Bassens-Lormont, après un court défilé, présenta un programme de choix préparé par son dévoué directeur, M. Claude Marbouty, et très applaudi par les auditeurs.

Pendant le concert, les majorettes de l'Entente évoluèrent avec grâce.

M. Orgeval et le président de l'Entente reçurent ensuite l'assistance dans le grand salon. Parmi les personnalités, on remarquait MM. Belleaud et Degelh, maire et maire-adjoint de Lormont ; Légise, maire de Bassens ; Mme et M. Vincent, représentant la Fédération ; Mme Laporte - Trilles, président d'honneur de l'Union des batteries ; MM. Pigaux, Elle, Clément ; Loubal, président de la Caudéranaise ; Montoya, président de l'Avenir bordelais ; Duperein, président, accompagné d'une délégation de l'Indépendante Béglaise ; une délégation de l'Entente Lalande-Pomerol, etc.

Aussitôt, il fut remis médailles et diplômes aux musiciens méritants.

Un cadeau-souvenir est ensuite offert à M. Duquesne, professeur de musique de la batterie ; une gerbe à M. le maire et des diplômes sont remis aux élèves qui ont passé des concours.

Puis prennent notamment la parole M. Duquesne, représentant la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, et M. Antoine, maire, qui termine en disant combien il est heureux d'assister la vitalité du groupe d'Ésines et joint ses félicitations et celles du Conseil municipal à celles qui viennent de lui être décernées.

Un banquet au Tullian-Atedee de

CHEF DE MUSIQUE ECUSSONS BRASSARDS pour vos FANIONS BRASSARDS Attributs brodés mains môtier suisse

Les Brodeurs REUNIS 84, rue des Archives, PARIS-3 C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50 Se recommander au journal

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais PARIS-4 - Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois cuivre). - A percussion. - Accessoires. - Tenues de musiciens. - Equipements complets pour majorettes. - Musique imprimée, méthodes etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

et aux élèves de l'école de musique ayant participé aux examens de la Fédération pour 1970.

Des diplômes de mérite ont été remis aux lauréats suivants : Jean-Claude Dupart, 12 ans ; Gilbert Lutard, 10 ans ; Serge Marquie, 12 ans. Joël Dubroca, 10 ans ; Bruno Lutard, 12 ans ; Michel Rivière, 12 ans, Joël Antony, 14 ans.

Des diplômes d'honneur avec médaille :

Au titre de la Fédération : A M. René Favard, bronze, 15 ans d'activité.

Au titre de la Confédération : à MM. René Favard, bronze, 40 ans d'activité ; Claude Marbouty, argent, 44 ans d'activité ; Claude Marbouty, or, 25 ans de direction ; Jean Guillaume, or, 51 ans d'activité.

Au titre du ministère des Affaires culturelles (sociétés musicales et chorale) : à MM. René Favard, Pierre Jean, Pierre Mathieu, Jean-Pierre Lutard, plus de 20 ans d'activité musicale.

Après la remise des récompenses, M. Guillaume évoqua le malaise existant dans beaucoup de sociétés. Il souhaita des décisions positives aux délégués présentes par la Confédération Musicale de France.

M. Guillaume excusa M. Ciran, président de la Fédération et vice-président de la Confédération Musicale de France ; MM. Tremine, Lafay, de Traversay, Lafon, Jean Seurin, président d'honneur de La Basenaise, Léopold Descombes, tous deux éloignés pour raison de santé.

MM. Belleaud, Légise et Vincent félicitèrent les récipiendaires, ainsi que l'ensemble de l'Entente pour le régal musical qu'elle a offert à ses invités. Des souhaits de prospérité ont été formulés par les orateurs, ainsi que des encouragements au directeur Claude Marbouty.

L'Entente Bassens-Lormont et ses invités se dirigèrent vers le restaurant des Charmilles, à Bassens, pour le repas amical.

Au cours du repas, la bonne humeur avait sa place et les jeunes avec sagesse donnèrent la note.

A la fin du repas, le président dit sa satisfaction. Il félicita Claude Marbouty pour l'activité qu'il déploie au sein de l'Entente et à son école de musique, ainsi que Jean-Pierre Lutard pour celle de Lormont, à tout le bureau, aux musiciens, majorettes et à Anédée Lalande et ses musiciens.

Le directeur, Claude Marbouty, remercia, à son tour, tous les éléments ; MM. Vincent et Légise, maire de Bassens, formulèrent leurs vœux de prospérité pour l'Entente Bassens-Lormont.

EYSINES La batterie-fanfane a fêté Sainte-Cécile

Sainte-Cécile a été honorablement fêtée par la batterie-fanfane de l'ES, ses majorettes et les Impériales de la Giroude.

A 10 h. 15, réception des personnalités, place de l'ancienne mairie, sous la vigilance du président Bernard, cortège en marche vers l'église, messe en musique avec la participation de l'important groupe des Impériales et la batterie, dirigée par son immuable chef, M. Cassaurang. M. l'abbé Mounie rappelle, après son homélie, le souvenir des membres décedés de la batterie.

L'office terminé, le cortège se dirige vers le monument aux morts où la batterie leur rend son hommage traditionnel, avec dépôt d'une gerbe.

Puis, au Foyer culturel, où est servi le vin d'honneur, toute l'assistance se regroupe sous la présidence de M. Antoine, maire, assisté du docteur Dartigues, conseiller général et des personnalités musicales qui vont prendre la parole.

Tout d'abord, le président Bernard invite les jeunes à imiter le chef de la batterie, M. Cassaurang, vivant exemple de persévérance et de fidélité à la musique.

Un cadeau-souvenir est ensuite offert à M. Duquesne, professeur de musique de la batterie ; une gerbe à M. le maire et des diplômes sont remis aux élèves qui ont passé des concours.

Puis prennent notamment la parole M. Duquesne, représentant la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, et M. Antoine, maire, qui termine en disant combien il est heureux d'assister la vitalité du groupe d'Ésines et joint ses félicitations et celles du Conseil municipal à celles qui viennent de lui être décernées.

Un banquet au Tullian-Atedee de

vaît clôturer cette belle manifestation digne d'Ésines et des dirigeants et exécutants de la batterie.

L'Harmonie Sainte-Cécile

L'Harmonie Sainte-Cécile célèbre sa fête annuelle le dimanche 29 novembre

A 10 h. 30, à Saint-Gervais, messe de Sainte-Cécile, où nous eûmes le plaisir d'entendre nos musiciens sous la baguette de son talentueux directeur, M. Roger Moncassin. Interprète : Judex, de Ch. Gounod ; La Plainte du Clocher, de G. Baylay ; Marche du Sacre du Prophète, de Meyerbeer.

Puis, ce fut la réception à la mairie, où notre député et maire, M. P. Lagorce, entouré de ses adjoints, de conseillers municipaux et de diverses personnalités locales, attendaient musiciens et élèves, suivis des fervents de la musique.

M. Roger Saint-Blancard, vice-président fédéral et président d'honneur de l'Harmonie, s'adressant aux élèves, les félicita pour les résultats obtenus aux examens fédéraux dus à leur travail assidu, au dévouement de leurs professeurs qui, eux aussi, doivent être félicités et remerciés.

Après un court historique de la musique, qui a toujours occupé une place prépondérante dans la vie des hommes, lecture est donnée du palmarès, suivie de la distribution des récompenses, assortie de 12 livrets de Caisse d'Épargne offerts par la Caisse d'Épargne de Langon, pour récompenser les meilleurs élèves, parmi les plus jeunes. Puis M. Saint-Blancard adressa ses remerciements à M. le maire, qui est le principal artisan avec le conseil municipal, de résultats obtenus, puisque c'est grâce à eux qu'existe et fonctionne l'école de musique ; cela, l'Harmonie ne saurait l'oublier. Egalement des remerciements au conseil d'administration de notre Caisse d'Épargne, qui, lui aussi, ne saurait rester indifférent à tout ce qui concerne la promotion de la jeunesse.

A son tour, M. le député-maire, après avoir excusé M. le sous-préfet, félicita à travers son président, musiciens et élèves, les assurant que le concours de la municipalité et du conseil municipal leur sera toujours accordé.

Le vin d'honneur clôtura cette réception.

A 12 h. 30, eut lieu le repas traditionnel, à l'issue duquel M. Carreyre, président, remercia M. le maire, les sympathisants et les musiciens, les exaltant à suivre les répétitions et à se grouper derrière notre directeur M. Moncassin ; ce dernier tint à féliciter également les musiciens pour l'exécution à l'église.

M. le maire, lui aussi, renouvela ses remerciements et félicitations tant aux dirigeants qu'à tous les musiciens.

M. Saint-Blancard enfin, après avoir remercié :

- à M. René Seguin, clarinette solo, la médaille d'or des Vétérans de la Confédération Musicale de France

- à M. Raphaël Carreyre, président et basse solo et à M. René Cazeaux, bugle solo, la médaille d'argent de la CMP ;

- à M. Collas, première clarinette, la médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, les félicita de ces distinctions respectives. Il adressa à l'auditoire, les excuses de M. Ciran, président fédéral, un engagement antérieur n'a pas permis sa présence parmi nous ; il dit aussi sa joie de constater que la reprise des répétitions ait été si fidèlement suivie et que la présence de jeunes est le plus sûr garant de la vitalité de notre vieille Sainte-Cécile.

AMOU

Respectant la tradition, la Société musicale et la Cité de l'Étoile ont donné à notre cité une très agréable Sainte-Cécile.

C'est à l'église, à la grand-messe, que les nombreux fidèles pouvaient apprécier le concert spirituel sous la baguette de son chef Ch. Touyrot, au cours duquel furent exécutés :

« Impressions de Provence », de Pellegrini ; « Adagio », d'Albinoni ; Intermezzo de l'« Artésienne », de Bizet ; « Marche pontificale », de Gounod.

Le doyen Lamaison remercia tous les assistants, personnalités,

VANDOREN

MANUFACTURE
d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

manque pas de « coffre » assurément, au Cercle Choral Daquois... Or, ce banquet que présidait M. Moras, maire et M. Millès-Lacroix, président, et auquel assistaient MM. l'Archiprêtre, Barsacq-Mongis, Duvignau, Lapique, Darracq, Duprat et Arget, directeur du Cercle Choral, fut, comme à l'accoutumée, très animé. Il donna lieu, au dessert, entre une valse de Vienne et un fandango, à un certain nombre de discours.

M. Millès-Lacroix fit un bref historique de la société avant de constater que celle-ci rajeunissait, grâce à un apport de sang frais. Soulignant que le Cercle était sur la bonne voie, grâce à l'aide de la ville et des membres honoraires, il mit en exergue l'esprit particulier de cette société entretenu par les voyages et qui permet de mieux faire connaître le dynamisme musical de la ville.

M. l'Archiprêtre parla de l'amitié qui unit tous les choristes. M. Lapique se plut à dire que toutes les sociétés musicales de la ville ne faisaient qu'une. Pour M. Barsacq-Mongis, que serait Dax sans les sociétés musicales? Grâce à la qualité de leurs concerts, tous les auditeurs et les curistes sont très satisfaits.

Enfin, après que M. Duprat ait vu dans la présence et la participation des jeunes un indiscutable réconfort, le maire fit un parallèle entre les artistes qui éprouvaient le besoin d'avoir une puissante sonorisation et ceux qui, à l'image des choristes daquois, chantaient naturellement sans accessoire.

Pour M. Moras, c'est là la seule vérité artistique.

L'Orchestre Symphonique Mélodia, pour célébrer dignement Sainte-Cécile, a donné un régal aux mélomanes et aux fidèles Daquois de la cathédrale, une grand-messe en musique qui ravit à la fois les auditeurs... et les instrumentistes qui eurent tout loisir de s'entendre au moment de l'apéritif, grâce à un excellent enregistrement.

Permettant de mettre en valeur chaque pupitre, les morceaux interprétés ont été rendus avec justesse et grandeur. Ils mettaient cependant à rude épreuve le talent des instrumentistes et des solistes qui se jouèrent fort bien des difficultés.

Ce fut l'avis des techniciens : comme le chef M. Dabrin, par exemple. Les mélomanes et « supporters » des diverses sociétés musicales de la ville partageaient aussi cette opinion.

Pour les instrumentistes daquois qui, avec dévouement, s'astreignent à suivre toutes les répétitions, il est toujours agréable d'entendre de telles félicitations méritées. Combien plus agréables encore sonnent-elles aux oreilles de ceux qui, de Peyrehorade, de Capbreton, d'Estivaux, de Mézos et de Mimizan, font chaque semaine un déplacement aussi lointain pour la seule satisfaction de « faire de la musique » ?

Ce concert réussi était, pour eux plus spécialement, la récompense de beaucoup d'efforts. Ne pas les mesurer à leur juste valeur, passer sous silence ces nombreux kilomètres, sous prétexte que ces instrumentistes s'adonnent simplement (!) à leur passion de la musique symphonique, serait une hypocrisie. On nous pardonnera donc volontiers de leur décerner une mention spéciale.

Dans les félicitations que les divers orateurs — à l'issue du traditionnel banquet groupant les membres de l'orchestre Mélodia et leurs invités — adressèrent, tous les instrumentistes furent englobés sans distinction, dans le même creuset de l'amitié. Ce fut le thème des interventions de M. Duprat, président de l'orchestre; de M. le chanoine Gayon-Molliné, archiprêtre de la cathédrale; de M. Dabrin, chef de l'orchestre.

En apportant le salut des sociétés chorales, cliqués, Néhe — le président de cette société, M. Lapique, amorçait ce qui devait être, après les remerciements de la municipalité par l'intermédiaire de M. Goussebaire-Dupin, le sujet essentiel des interventions hors protocole : la prise de conscience par les musiciens eux-mêmes de l'école municipale de musique.

« Il faut nous pencher sur le problème de l'école de musique de manière à la faire prospérer pour le meilleur de toutes les sociétés », concluait M. Lapique.

« Question fondamentale », ajoutait M. Goussebaire-Dupin, qui chargeait M. Lapique de mener à terme une documentation (déjà entamée) pour apporter une solution à ce problème.

« C'est une affaire des techniciens de la musique », disait M. Goussebaire-Dupin.

En abordant cette question au cours d'un banquet l'orchestre Mélodia aura marqué d'une façon très nette la Sainte-Cécile. Car, si l'on veut, en effet, que la musique ne meure pas à Dax, il faut se lancer résolument dans ce problème de la formation, base essentielle d'un avenir meilleur dans le domaine artistique en général et musical en particulier.

On peut aimer la musique et souhaiter honorer le mieux possible la sainte patronne des musiciens, sans être obligé de faire suivre son instrument partout où le programme des cérémonies exige que l'on aille. C'est bon pour les membres du Cercle Choral qui ont toujours leur organe vocal à leur disposition. On ne peut en dire autant des musiciens de la Néhe qui risqueraient de trouver encombrants leur tuba, leur trombone au moment de se mettre à table. Il y a d'ailleurs moyen de trouver un compromis lorsque la tradition réclame une ambiance musicale, les exécutions de l'Harmonie Daquoise ont tourné la difficulté en illustrant leurs agapes par des morceaux préalablement enregistrés.

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b	295	359
CORNET, si b	355	439
BUGLE, si b	406	480
ALTO, mi b	560	660
BARYTON, si b	620	795
BASSE, si b à 4 pistons	995	1.215
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	2.865	3.465
TROMBONE à coulisse	475	575
TROMBONE à pistons	655	805



LAQUÉS OR
CLÉS CHROMÉES

SAXO SOPRANO, si b	825
SAXO ALTO, mi b	895
SAXO TENOR, si b	1.080
SAXO BARYTON, mi b	1.790
CLARINETTE, si b, super ébène	460
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	500

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS

CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

En fait, c'est tout le concert solennel donné le matin même à la cathédrale en l'honneur de la sainte patronne qui, dimanche, nous fut restitué. Un concert d'une merveilleuse qualité musicale que les fidèles ont pu apprécier en raison, d'une part, de l'éclat particulier que donne aux notes les voûtes de l'édifice et, d'autre part, du talent de l'Harmonie Daquoise, l'un des plus beaux fleurons artistiques de notre cité.

MM. Lapique, président; le chef Barsacq-Mongis, Despujols, vice-président; Morihain, secrétaire; Darracq, trésorier; Devos, trésorier-adjoint; Charles Carmentran, archiviste; MM. Max Moras, maire; Me Martin, adjoint délégué aux arts; Goussebaire - Dupin, représentant l'USD; l'Archiprêtre de la cathédrale; Duvignau; Millès-Lacroix, président du Cercle Choral; Harget, son chef, et Malsonave; Cazaux-Duplan, chef de la clique daquoise; Dabrin, chef de l'orchestre Mélodia; Palleix, secrétaire de l'Union départementale de musique; Destouesse, chef de l'école de musique de Mont-de-Marsan; Cazaux, professeur à cette même école, et Vincent Cazaux, représentant les membres bienfaiteurs de la Néhe.

Autant dire que les estomacs étaient prêts à toutes les épreuves. Et comme à la Néhe celles-ci sont généralement agréables, l'on passa un joyeux après-midi. Ainsi, en alternant l'allegro de la symphonie en mi bémol de Haydn, l'adagio d'Albinoni et l'ouverture de « Rosamonde », de Schubert, avec la garbure, l'assiette anglaise, le saumon, le salmis de petits oiseaux, le contre-filet et les desserts, on arriva allègrement à la conclusion marquée, selon la coutume, par des allocutions.

L'ouverture fut l'œuvre du président Lapique.

Il évoqua le destin commun de la Néhe et des bandas dont le groupe a été constitué à partir d'éléments de la société, et conclut en disant que les sociétés musicales contribuaient largement à l'animation de la ville.

Très allegretto dans son intention, le chef Barsacq-Mongis fit état des quarante concerts donnés, cet été, par ses musiciens qui font l'admiration des curistes et visiteurs et dont on reconnaît qu'il faut courir loin pour trouver un ensemble d'amateurs d'une aussi grande qualité.

M. l'Archiprêtre, lui, utilise le ton andante pour mettre en exergue l'amitié qui lie tous les musiciens entre eux.

Au nom des sociétés sœurs, M. Goussebaire-Dupin changea de clé pour citer la Néhe au tableau d'honneur des activités daquois.

Plus moderato, M. Palleix, parlant au nom de l'Union des Landes, mit l'accent sur la formation des jeunes dans le département avant d'avouer que les Daquois avaient la chance de posséder une gamme de sociétés musicales d'une aussi haute qualité.

M. Max Moras, qui interpréta le final sur le ton fortissimo, exprima en premier lieu sa fierté de posséder une société aussi valeureuse, avant d'avoir une pensée envers ceux qui animèrent la société pendant de nombreuses années, et le maire cita M. Marius Carmentran. Soulignant le perpétuel rajeunissement de la Néhe, quelque chose d'immortel, de permanent qui s'appelle l'âme de la Néhe, vous

unit. Cette âme que vous représentez, c'est tout Dax selon nos rêves et nos espérances.

La lyre gabardanaise retrouve son souffle

Après quelques mois d'hibernation, notre chère société musicale vient de se donner un chef et professeur de musique pour succéder à M. Albert Mazères, en la personne du maître E. Coudert, ancien chef de musique militaire en retraite.

D'abord, il est normal que nous remercions vivement notre sympathique président, le poète Albert Capin, d'avoir réussi à fixer la retraite de cet artiste musicien parmi les charmes du « plus atyant canton du beau pays landais... » (pour nous) !

Il faut ensuite faire une petite entorse à la discrétion, en révélant à nos lecteurs la brillante carrière de notre nouveau chef de musique : Premier prix du Conservatoire de Toulon et d'Als-en-Provence; lieutenant chef de musique d'infanterie en retraite; ancien directeur de l'Harmonie municipale de Fréjus, division supérieure. Tout cela... excellent, pour stimuler notre fidélité et l'émulation de nos jeunes.

Et, enfin, au plan pratique (chapitre productivité et efficacité), nous vous faisons savoir :

1) Que tout le monde souhaite l'expansion de la Lyre gabardanaise, et par conséquent, l'inscription de beaucoup de jeunes élèves à l'école de musique;

2) Que ces inscriptions peuvent être prises chez M. Albert Capin, et à la salle de musique de la mairie, les jeudis aux cours de musique à 15 heures.

La municipalité ne ménageant pas ses efforts dans son activité sports-loisirs, à nous tous de l'aider dans cette entreprise culturelle enthousiasmante.

Bonne année musicale.

HAGETMAU

Pour célébrer Sainte-Cécile, la Société d'Hagetmau interprétait, dimanche 29 novembre, un concert spirituel au cours de la grand-messe. L'œuvre musicale avait été spécialement composée pour ce genre de cérémonie religieuse. Elle était jouée pour la première fois dans notre église.

Aux côtés du président et de M. Laborde, chef de musique, aux côtés de M. Lux, maire, et de ses adjoints, on remarquait : MM. Dutoya et Fournier, conseillers généraux; Bacarrère, représentant M. Commenay, député; les abbés Napias et Hayet, représentant l'abbé

Castéra, doyen; Guillaume, président de l'Harmonie municipale de Saint-Sever; Dufau, Dumartin et Larrezet, vice-présidents; Lafargue et Laferrère, de Doazit.

L'ami Vicente, venu spécialement de Valence (Espagne), pour retrouver ses amis quittés après un long séjour de neuf ans parmi eux. Tous furent touchés par ce témoignage d'affection.

M. Fernand Laborde ouvre la série des allocutions. Il excuse les absents, il remercie M. Lux et le conseil municipal pour la subvention de la ville, laissant échapper au passage qu'un rajustement de cette allocation serait à considérer. Aux conseillers généraux présents, il dit sa gratitude pour l'assentiment qu'ils donnent lors de l'attribution de la subvention départementale à l'Union landaise des sociétés musicales.

Le président prend la relève. Partant des résultats négatifs du festival de musique le 31 mai dans les arènes, il démontre que, malgré un désintéressement apparent de la population pour les grandes œuvres, la Société musicale est toujours très appréciée dans la localité. La meilleure preuve est la générosité des honoraires. Il remercie alors les donateurs qui aident la société à se maintenir. Il signale enfin que l'an prochain, les jeunes viendront grossir les effectifs et assureront ainsi l'avenir de la musique.

M. Dutoya garde entièrement confiance dans l'avenir de la Société musicale d'Hagetmau. Il vient d'apprécier que ce groupement marche « comme une montre ». Pour employer un terme plus musical, il prétend qu'il aurait mieux valu dire qu'il avait la régularité d'un métronome, et il s'en réjouit. Autour de nous, ajoute-t-il, « tout est musique »; musique pour les fêtes, musique pour les grandes solennités, musique aussi pour les deuils. Même en politique il doit y avoir parfois aussi de la musique puisqu'on y découvre quelques « fausses notes ». Il se réjouit d'apprendre qu'une promotion nouvelle se prépare à s'insérer dans les rangs de la société. Ainsi, Hagetmau jouira longtemps encore des bienfaits d'une harmonie.

M. le docteur Fournier dit toute sa sympathie à la Société musicale d'Hagetmau qui forme l'ossature de celle de Saint-Sever. Il approuve évidemment tous les vœux de l'assemblée départementale en faveur des sociétés musicales du département.

Enfin, M. Lux mentionne tout spécialement la présence de Vicente, ainsi que celle des représentants de Saint-Sever et de Doazit. Il constate avec plaisir que la société d'Hagetmau fait autorité dans le coin puisque ses éléments offrent régulièrement leur bonne volonté et leurs talents pour animer les fêtes des environs. Avec l'aide de Saint-Sever, il a doté les musiciens d'un uniforme. Il prévoit maintenant de leur offrir, toujours en accord avec nos voisins, une tenue d'été pour les Journées de forte chaleur. La subvention sera relevée, ainsi que celle des autres sociétés de la ville. Il salue et félicite les membres composant le quatuor Francis Marsan, et termine en exprimant sa reconnaissance aux musiciens pour le concours précieux qu'ils apportent dans les diverses manifestations locales.



MIMIZAN

L'église paroissiale est déjà pleine, lorsque à 11 heures, l'abbé Duteuil accueille les membres de l'Harmonie et rappelle que la messe sera célébrée à l'intention de M. Albert Barthé, vice-président de la Société, décédé voici quatre jours.

«Le répertoire de choix que vous nous proposez, dit-il ensuite, soutiendra notre prière et notre contemplation. Avec la « Marche impériale » de sacre de Napoléon Ier et le puissant final, c'est la grandeur, la transcendance de Dieu que nous célébrerons; avec la « Chanson hindoue », c'est la culture de ces populations de l'Extrême-Orient que nous évoquerons et que nous accueillerons très volontiers, unis à Paul VI. « Samson et Dalila » nous invitera à penser à un drame très humain de la Bible: le serviteur de Dieu tenté, détourné un instant de sa propre mission. « L'Italienne » de Rossini, complétera fort bien le programme.

La virtuosité de technique et d'expression des exécutants, hautement appréciée transporte d'admiration l'auditoire tout entier. Les enfants, eux-mêmes, sont saisis par tant de beauté. Et l'on écoute de même l'homélie de l'Avent qui nous invite à préparer Noël pour le partage, la réconciliation, l'effort pour dépasser la critique stérile.

A la sortie de l'église, la Batterie-Fanfara interprète trois morceaux, dont deux créés par M. Reinhard: « Vas-y Jo », « Souvenir de Blas » (dédié à M. Lassalle, maire); « L'Echo de Chantilly ».

Puis c'est le vin d'honneur offert par la municipalité. Dans son allocution, M. Dugrand, maire, au nom du conseil municipal, exprime sa reconnaissance et ses félicitations aux musiciens pour la qualité et le nombre de concerts et prestations — toujours gratuits — offerts à la population sédentaire et estivale.

Il fait part de la satisfaction des Mimizanais lorsqu'ils apprennent les résultats obtenus à l'extérieur lors de festivals ou concours, grâce au savoir des anciens, à la bonne volonté des jeunes et à la baguette magistrale des chefs, M. Romat, pour l'Harmonie; M. Reinhard, pour la Batterie-Fanfara.

Une centaine de personnes assistaient ensuite au déjeuner digne des plus hautes traditions gastronomiques. Le docteur Cassagne, conseiller général, au nom des maires des communes voisines, remercie la Sirène et son président, souligne l'esprit de solidarité de ce remarquable groupement, félicite M. Romat (18 ans de direction); M. Reinhard complimente tous les exécutants, à des paroles aimables pour les jeunes qui assurement la relève.

M. Richard Donis, représentant trois générations d'une famille participant à la vie active de la Sirène de l'Océan (Richard, Serge et Max) fait une analyse fouillée de la situation grégaire dans laquelle se débattaient nos deux groupements musicaux. Il cite des chiffres irréfutables. On sent que le thème par lui choisi lui tient à cœur. Son objectivité, la sobriété de son intervention sont très remarquables et appréciées.

M. Maurice Michel, président, présente les excuses de MM. Boucau, maire de Saint-Paul; Lartigau, secrétaire général de la mairie. Il remercie de leur présence les maires de Blas, d'Aureilhan, les maires-adjoints de Mimizan, le vice-président du Comité des fêtes du Bourg, la commune de Mimizan pour son aide généreuse, les Papeteries de Gascogne pour leur précieux concours financier et moral, auquel s'ajoutent celui du centre aéré; des communes de Blas et Aureilhan; des membres bienfaiteurs et honoraires.

Il exprime sa gratitude au porteur-drapeau (musicien à part entière), à MM. Paris et Vignolles; aux instrumentistes qui se déplacent gratuitement lors des cinquante répétitions annuelles d'une durée moyenne de trois heures alors qu'ils résident parfois à cinq, dix et même vingt kilomètres.

Il n'omet point de féliciter M. Romat et M. Reinhard pour le succès remporté lors de chacune de leurs vingt sorties ou manifestations au cours de l'année 1970.

MONT-DE-MARSAN

Chaque année, la Sainte-Cécile donne aux Montois le plaisir de retrouver l'Harmonie municipale, toujours en progrès et pleine de vitalité, lors du concert en l'église de la Madeleine.

Dimanche, la très importante formation avait pris place dans le chœur. On y remarquait un grand nombre de jeunes exécutants formés par l'école municipale de musique. M. Fonbuena, chef de musique, étant souffrant, M. Destephen, sous-chef, dirigeait l'ensemble. Le programme, d'un goût très sûr, comptait quatre morceaux des XVIIème et XVIIIème siècles. Ce fut d'abord la « Marche des mousquetaires du roi », de Lullu, puissante et nuancée; à l'Offertoire, la « Prière de Joseph », de l'opéra de Méhul, empreinte de simplicité, de grandeur, de couleur dans l'orchestration. Vint à la communion le célèbre « Adagio » d'Albinoni d'une gravité et d'une sensibilité prenantes dont les solistes M. Capdeville (hautboïste) et M. Lesparre (flûtiste) surent fort bien traduire le caractère. Enfin le troisième air de la « Symphonie pour les soupers du roi », de Delalande, brillant et solennel écho des fastes du grand siècle, clôtura la cérémonie.

L'exécution de ce programme fut en tout point excellente. Nous ne saurions trop féliciter M. Destephen pour sa direction et la parfaite interprétation de ces grandes œuvres, ainsi que les solistes, les musiciens anciens et jeunes.

Consortium musical - Éditions PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9^e

Répertoire pour Batterie - Fanfare et Fanfare de Trompettes

Le catalogue ci-après est riche en nouveautés. Il est le seul à proposer l'édition musicale et son enregistrement. Bien utilisé, le disque doit permettre des réalisations plus rapides et des reproductions plus fidèles. Il permet également de faire un tri judicieux et un choix approprié d'œuvres nouvelles. En un mot, il contribue pour une bonne part à l'amélioration d'un groupe tout entier.

J. DEVO

- NOUVELLE VAGUE charleston pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 147 M.
- TANGO MARTIAL tango pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 276 M.
- MAZURKA fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 147 M.
- DOLLY twist fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 149 M.
- CUBA samba pour batterie fanfare Unidisc EX 45 149 M.
- BADINAGE cha-cha-cha pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 149 M.
- NELLY twist pour batterie fanfare Unidisc EX 45 155 M.
- LA BOITEUSE marche pour batterie fanfare Unidisc EX 45 155 M.
- TROIKA fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 165 M.
- IL ETAIT UNE BERGERE marche pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 165 M.
- GALOPADE galop pour batterie fanfare Unidisc EX 45 204 M.
- CHINOISERIE fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 228 M.
- FLANERIE marche pour batterie fanfare Unidisc EX 45 228 M.
- PEPITA paso doble pour batterie fanfare Unidisc EX 45 261 M.
- HABANERA habanera pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 276 M.
- LE PERROQUET valse pour batterie fanfare Unidisc EX 45 276 M.
- MISTER BOUM marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825
- FANFARONNADE marche pour batterie fanfare Decca ACL 825
- LE MUSCADIN marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825
- DEFILE-PARADE N° 1, marche pour batterie-fanfara (J. Devo - R. Goute) Decca ACL 825
- ALOUETTE marche pour batterie fanfare Unidisc 30 159 P.
- DEFILE-PARADE N° 2 marche pour batterie fanfare Unidisc 30 159 P.
- (J. Devo - R. Goute)
- DOMY marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.
- MARIONNETTES, fantaisie pour batterie-fanfara Vega LDP 5.765
- MARCHE REVUE N° 1, grande marche pour fanfare de trompettes ..

R. GOUTE

- TAMBOUR BATTANT marche pour tambours, clairons et cors Decca ACL 825
- HELGA marche pour tambours et clairons Decca ACL 825
- TAPTOE-CLANDAMI marche pour tambours et clairons Decca ACL 825
- LES ESSARTS marche pour batterie fanfare Decca ACL 825
- BERET ROUGE marche pour batterie fanfare Decca ACL 825
- JAVANAISE fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 228 M.
- GAI LURON marche pour batterie fanfare Unidisc EX 45 204 M.
- SEMILLANTE marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.
- PREMICES marches pour tambours et clairons (avec évolutions) ..
- LE BENJAMIN marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.
- WITH DRUMS BEATING marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.
- LES JOUVENCEAUX, marche pour batterie-fanfara (avec évolutions) ..
- SIMPLICE, marche pour tambours, clairons et cors Unidisc 30 159 P.
- LIEGE, marche pour tambours, clairons et basses Unidisc 30 159 P.
- L'ECHO DE RAMBERCHAMPS, marche pour tambours, clairons et cors Vogue SLD 745

G. LUYPAERTS

- FIFRELINE fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 204 M.

R. FAYEULLE

- DE TEMPS EN TEMPS marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825
- CHANSON DE ROUTE marche pour batterie fanfare Decca ACL 825
- JOYEUX DRILLES marche pour tambours, clairons et basses. Decca ACL 825
- LOU FALGOUX, bourrée pour batterie-fanfara Vega LDP 5.765
- SAINT-GEORGES, grande marche pour fanfare de trompettes Unidisc 30 159 P.
- T.A.M. (Terre, Air, Mer), marche pour batterie-fanfara Unidisc 30 159 P.
- LE CAMP DE MEUCON, marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.
- LA GRANDE PATROUILLE, marche pour batterie-fanfara Vega LDP 5.765
- PANACHE, marche pour batterie fanfare Vega LDP 5.765
- BONNE ROUTE, marche pour tambours, clairons et cors Vega LDP 5.765
- ESSONNE, marche pour fanfare de trompettes Vogue SLD 745

M. POIRRIER

- LA MONTCHANINOISE marche pour tambours, clairons et cors Decca ACL 825
- SOUVENIR DE THIEFFRANS marche pour tambours, clairons et cors Decca ACL 825
- MICHAEL marche pour batterie fanfare Decca ACL 825
- SALUT AUX GARS DE LA VALLÉE marche pour tambours et clairons Decca ACL 825
- ECHOS DE LA LOÛE, marche pour tambours, clairons et cors Decca ACL 825
- LE FRONTALIER, marche pour batterie-fanfara Decca ACL 825
- LA PERNOTTE, marche pour tambours et clairons Decca ACL 825
- LES AIGLONS, marche pour tambours, clairons et cors Decca ACL 825
- AU MONT D'OR, marche pour tambours, clairons à pistons et basses Decca ACL 825

P. BREARD

- JOCARIGRA marche pour fanfare de trompettes Decca ACL 825
- SAINT-VALENTIN marche pour fanfare de trompettes Decca ACL 825
- BEAUJON marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825
- GRAND'RUE marche pour tambours clairons et cors Decca ACL 825
- COSTANAS, fantaisie rythmique pour tambours, clairons et basses Vogue SLD 745
- CHANTEMERLIERE, marche pour fanfare de trompettes Vogue SLD 745
- AUNIS, marche pour fanfare de trompettes Decca 100.064
- FANDINE, marche pour tambours, clairons et cors Decca 100.064

J. ROBERT

- CHORAL, morceau religieux pour fanfare en mi bémol Vogue SLD 745
- CLAIROTAM, marche pour tambours, clairons et basses Vogue SLD 745
- SYLAUR, marche pour fanfare de trompettes Vogue SLD 745

S. FROIDURE

- MAJORETTES-PARADE, marche pour tambours et clairons Vogue SLD 745
- CHARRAS, marche pour fanfare de trompettes Vogue SLD 745

L'Ecole du Clairon

- LE CLAIRON D'ORDONNANCE (R. Goute) Unidisc 33.261 D.
- METHODE AUDIO-VISUELLE (disque et livret) Unidisc 33.261 D.
- LIVRET SEPARÉ AUGMENTÉ DE NOMBREUX EXERCICES Unidisc 33.261 D.
- LE GUIDE PRATIQUE DE L'INSTRUCTION (R. Goute), recueil de questions-réponses concernant la théorie et la technique des instruments d'ordonnance Unidisc 33.261 D.
- LE MANUEL DU TAMBOUR-MAJOR (R. Goute), ouvrage unique par sa documentation Unidisc 33.261 D.
- SONNERIES DE L'ARMEE FRANÇAISE par la Batterie-fanfara de la Musique de l'Air (R. Goute) Disque Choravox 70.666

Enseignement

H. WINDELS

- SOLFÈGE D'ENSEMBLE DE CLAIRON Unidisc 33.261 D.
- RECUEIL DE SONNERIES D'ORDONNANCE officielles et réglementaires Unidisc 33.261 D.
- UNISSON - SOLFÈGE D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL en 3 volumes:
 - a) Instruments en si bémol,
 - b) Instruments en mi bémol,
 - c) Instruments en ut,
 de l'INFANTERIE et de la CAVALERIE avec paroles, suivies de 30 refrains de marche. Nouvelle édition avec théorie musicale et exercices pour clairon et tambour.

L'Ecole du Tambour

- LE TAMBOUR D'ORDONNANCE (R. Goute), volume I, méthode nouvelle entièrement enregistrée Unidisc 25.145
- LE TAMBOUR D'ORDONNANCE (R. Goute), volume II, cours complémentaire Unidisc 25.145
- LE TAMBOUR D'ORDONNANCE (R. Goute), volume III, répertoire du tambour français et recueil de compositions étrangères (34 titres actuellement édités en feuilles séparées) Unidisc 25.145

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

La tenue comprenant : Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne PARIS-8^e
Laborde 34-00

A l'issue de la messe, Mgr Puzo accueillait autour d'un vin d'honneur, Mme Marc Buchet, M. Le Guillou, directeur du Cabinet; M. Lamarque-Cando, maire, président du conseil général; le président Depruneaux; M. Haristchelhar, inspecteur-chef de Jeunesse et Sports; les représentants des sociétés locales; les membres de l'Harmonie, etc.

A l'Auberge Landaise, entourant le président, on notait MM. Roumat, maire-adjoint, président du conseil d'administration de l'école de musique; Despujols, président de l'Union des Sociétés Musicales Landaises; Mgr Puzo; Labastie, président du Comité des fêtes; l'abbé Amesland, directeur de la chorale du séminaire; Rodrigues, président du groupe Elan; Lanslade, président du Rallye Montois; Destephon, sous-chef de l'Harmonie; Destouesse, directeur de l'école de musique; Darracq, secrétaire de l'Union des sociétés musicales; Dauba, Doucet, Cazaux, etc.

A l'issue d'un excellent déjeuner, le président Depruneaux rappelait tout d'abord le succès obtenu par les manifestations du Centenaire de l'Harmonie et renouvelait ses remerciements aux responsables de cet hommage rendu à la plus ancienne des sociétés musicales landaises.

Sa gratitude allait ensuite aux professeurs de l'école de musique, « Raphaël Destouesse qui est vraiment l'âme de notre formation et dont le dévouement sans bornes est bien connu ainsi que sa modestie exemplaire; Henri Fonbuena, qui dirige avec bonheur notre Harmonie, depuis des mois, mais qui a dû, raison de santé, interrompre momentanément sa direction; Roger Destephon, qui assure remarquablement l'intérim avec entrain et efficacité; Jean et Julien Doucet, nos talentueux vétérans; Lopez, instructeur précoce et assidu; Cazaux, l'un des anciens les plus fidèles; Guichemerre, virtuose du

piano romantique; Labèque, à la trompette mélodieuse; Darnaud et son tambour profond. »

Puis, après avoir félicité les jeunes et évoqué le projet d'un enregistrement de l'Harmonie par l'ORTF, le président Depruneaux saluait ses invités et exprimait sa reconnaissance à M. Lamarque-Cando et à la municipalité: « En effet, en toute équité, il faut bien reconnaître que sans vos efforts incessants tant sur le plan moral que matériel, l'Harmonie que nous appelons à juste titre « municipale » n'en serait pas là. »

« Vous êtes un mélomane averti, doublé d'un magistrat municipal qui a mesuré toute l'importance de l'art musical dans sa cité et qui n'a pas hésité avec son conseil municipal à nous donner votre bienveillant et magnifique appui. »

« Notre ville est, à l'heure actuelle, au tout premier rang dans le domaine culturel et artistique dans l'Aquitaine tout entière. »

« Quand tout vieux Montois remue quelques souvenirs d'un passé pas tellement éloigné, il se rend compte des progrès accomplis sur ce plan. Spectacles, expositions, théâtre, musique, arts, folklore, concours de fleurs, lectures, musée sont venus, grâce à vous, distraire nos compatriotes, continuer à leur donner le goût du beau et des choses de l'esprit. Hommage vous soit rendu pour toutes ces réalisations. C'est en toute amitié que pour tout ce qui nous concerne je vous adresse mes plus vifs compliments. Bientôt, votre perspicacité vaudra à notre phalange plus de cent exécutants de qualité. »

En terminant, M. Depruneaux exhortait l'assistance « à savoir conserver en toutes circonstances cette belle amitié qui cimentera l'union dont tous les hommes ont besoin. »

« Plus que jamais, dans une époque troublée et un monde de défi et de violence, nous nous devons, grâce à l'Harmonie des cœurs et à

la musique, d'apporter un peu d'air pur! »

M. Labastie exprimait ses remerciements au président Depruneaux: « Au-delà du plaisir de l'invité, j'éprouve une joie à participer à cette journée, en tant qu'ancien de l'Harmonie. Il faisait ensuite part de la gratitude du Comité des fêtes envers cette société, dont la valeur d'ensemble, une nouvelle fois soulignée au cours du concert, la progression numérique et la présence d'éléments jeunes, sont autant de signes de vitalité. »

Il appartenait à M. Roumat de clore la série des discours.

Il expliquait, en préambule, l'absence de M. Lamarque-Cando, puis faisait un bref rappel de l'action municipale en faveur de l'Harmonie et de l'école de musique. « Je pense que la ville a fait tout ce qu'il était en son pouvoir, dans la mesure de ses moyens. Notre tâche a été facilitée par la collaboration constante de leurs responsables. L'école de musique, qui compte cette année 509 élèves en est un exemple. »

Il rendait hommage à tous les professeurs pour l'efficacité de leur enseignement: « Les résultats sont très satisfaisants pour le présent et prometteurs pour le futur, ainsi qu'en témoigne la belle ossature de jeunes, bien qu'il lève et nous assure d'une moisson prochaine. »

« Le soutien, l'aide matérielle et morale de la municipalité vous sont acquis. Je suis persuadé que vous demeurerez avec nous en communion de cœur et d'esprit et que le climat de confiance mutuelle sera maintenu. »

Ban, triple ban, ponctuèrent ces allocutions, suivies de l'amusante intervention de M. Raymond Dufauf sur la permanence de l'état d'esprit qui unit tous les musiciens, tandis qu'un groupe de jeunes mettait un terme musical à cette journée parfaitement réussie.

MONTFORT

C'est sous un soleil radieux que nos sociétés musicales ont fêté leur sainte patronne.

Quarante-cinq musiciens, vingt clairons et tambours se sont produits dans une église archicombale. L'Harmonie, sous la baguette de son chef, exécute un programme de choix. L'abbé Delpuech, félicite le groupe musical et termine son hommage en souhaitant une harmonie dans la commune comme celle qui existe au sein de la société musicale.

C'est ensuite le concert sous le marché couvert devant une nombreuse assistance, qui débute par une audition des jeunes de la société. L'Harmonie se produit ensuite. Les braves de l'assistance soulignent l'excellence de l'exécution.

Un défilé se dirige ensuite vers la mairie, pour la remise des diplômes et un vin d'honneur offert par la municipalité.

En quelques mots, le maire et le président félicitent les jeunes lauréats et leur remettent leurs diplômes.

Ce fut ensuite le repas fraternel qui groupa 97 participants. A la table d'honneur sous la présidence de M. Camiade, figuraient M. Soubalgne, maire; M. Terral, conseiller général; l'abbé Delpuech, les maires ou leurs représentants, de Garmaud, Lahosse, Nousse, Foyartin. Savoureux banquet que tous apprécièrent.

Et puis ce fut l'heure des discours. M. Camiade, président, remercie tous les présents et excuse les absents, dont M. Dupays, président d'honneur. Il félicite tous les exécutants de la brillante exécution de la matinée et dit tout son espoir dans l'avenir de la société.

M. Claverie, chef de l'Harmonie, succède au président. Après avoir donné le compte rendu des sorties au cours de l'année écoulée, il dit tout son espoir dans les jeunes qui se sont produits aujourd'hui.

M. Lapeyre, président du Syndicat d'initiative, félicite l'ensemble de la société et espère qu'elle continuera à donner son concours à toutes les manifestations de la commune.

M. Terral, conseiller général, dit toute son admiration pour l'audition de la matinée et estime que ce groupement tout en faisant l'honneur de Montfort pouvait se présenter à toutes les manifestations départementales.

M. Soubalgne, maire, prend ensuite la parole et adresse à l'Harmonie et à la clique ses sentiments de reconnaissance et rend hommage à M. Claverie, chef de l'Harmonie pour ses qualités et son dévouement. Après l'exhibition de la matinée, il dit sa confiance dans l'avenir de l'Harmonie municipale.

SAINT-JULIEN-EN-BORN

C'est par une douce journée d'au tonne, que notre société musicale et folklorique a célébré, comme chaque année sa sainte patronne.

Accompagnés de leurs amis de Mézos, nos musiciens et danseurs participèrent tout d'abord à la cérémonie religieuse, où une nombreuse assemblée se plut à entendre cette belle « Messe de notre temps », cette messe d'aujourd'hui, ce qui fut magistralement exécuté, ce qui fit dire à notre abbé Matres: « Je crois qu'à cause de vous j'ai aujourd'hui mieux dit ma messe. »

Puis, dans un ordre parfait, ce fut un défilé dans les rues agrémenté de quelques stations non interdites. Ensuite, courte promenade qui rassemble pour le banquet, dans notre combier chère station de Comils, ce beau groupement auquel sont venus se joindre de nombreux amis.

A l'heure des toasts, le président, M. J. Dassain, remercia M. le Maire et Mme. MM. les abbés Martres et Yves, M. Barantin et tous les sympathisants de participer à cette fête, et fit part des excuses présentées par M. le Maire de Mézos, éloigné par des obligations familiales majeures.

Parlant de musique il ne put que féliciter tout spécialement les anciens pour leur assiduité exemplaire.

Il se réjouit de voir apparaître deux nouveaux éléments excellents dans les rangs, Gourgues et Dulaurans, résultats concrets de la patience et du dévouement du chef Camille Jouarel, à qui il adresse de vifs remerciements.

Il met ensuite l'accent sur les jeunes du groupe folklorique. Douze nouveaux aussi qui ont bien voulu apprendre à danser, à s'amuser, à se priver parfois.

Et, ce qui n'est pas le lot de toutes les sociétés, la nôtre a la joie de pouvoir offrir quelques récompenses: un voyage en perspective pour les grands, des diplômes immédiatement pour les petits. Brigitte Royal, Christine Dassain, Alain Gourgues, Claude Dulaurans, J.-Yves Sourgens reçoivent de M. le Maire, du chef et de quelques anciens musiciens, les diplômes qui leurs sont attribués.

M. le Maire, à son tour, dit sa joie et sa satisfaction, de constater que ces deux sections Saint-Julien-Mézos savent très bien s'entendre. Et il s'aperçoit qu'avec la troisième phalange — folklore — il est entouré d'une grande famille, qui regroupe aujourd'hui quatre-vingt personnes.

« Soyez sûrs que, dans les limites de mes possibilités, je serai le défenseur de cette société, déjà si bien dans la note, afin qu'elle soit toujours plus prospère. »

L'abbé Yves souligne: « La musique n'a pas de patrie. Deux fanfares se fondent au départ pour n'en former qu'une à l'arrivée. Occasion très belle pour moi, de me retrouver à Saint-Julien, le village de ma jeunesse, et pour la joie que cela me procure, à tous merci. »

L'abbé Martres, av. : toute sa sincérité, adresse ses remerciements pour la joie que lui a procurée l'audition du concert spirituel.

La journée fut trop courte, puisque plus tard dans la soirée, quelques chants, quelques échos d'accords et le roulis de la mer nous chuchotaient à l'oreille: « Heureuse sainte Cécile, qui réussit à faire rayonner l'amitié. »

TARN

GRAULHET

Le 29 novembre 1970 sera pour les nombreux auditeurs, qui ont assisté au concert donné par l'Union Musicale qui, comme chaque année, à pareille époque, fête la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, une date mémorable, tant par la variété du programme que par le fini de l'exécution.

Pour vos salles de

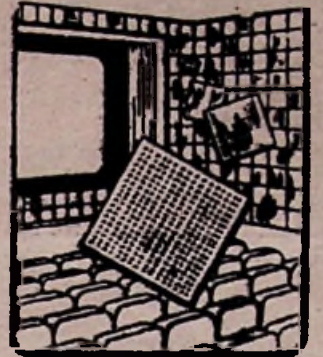
Répétition et de Concert

Plaques de Correction

Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT

TRIEUX (78-Vielles)

Téléphone : 965.78.80

PARIS (17^e) :

3 rue Villaret-de-Joyeuse

Téléphone : 755.60.50

380.35.94

L'Union Musicale a, comme l'on dit couramment, tiré le bon numéro en adoptant comme directeur le compétent et estimable M. Dondayne qui, par sa magistrale baguette, obtient des musiciens ses amis, le rendement désiré. Ce vétéran chef a conduit durant sa carrière artistique des orchestres au théâtre, d'où exécutions impeccables et conformes aux œuvres interprétées.

De nos jours, les sociétés de musique ne peuvent offrir des concerts d'une certaine valeur qu'avec l'appui de musiciens des villes voisines. Graulhet n'échappe pas à la règle. Que ces amis de l'extérieur qui apportent leur précieux concours soient remerciés. Notre brave Albert Rouyre et ses collègues, nous démontrèrent que leur phalange était toujours à la hauteur.

En voici le programme :

- « Marching thro' Georgia » G. Miller, par la Clique et l'Harmonie ;
- « Cavalerie Légère », ouverture de F. Suppé ;
- « Un soir à Paris chez Offenbach », sélection de De Baermannacker ;
- « La Mer », intermède de Offenbach ;
- sélection de De Baermannacker ;
- « 56ème Demi-Brigade », arrangement Monfrans, par la Clique ;
- « Granada », pasodoble de A. Lara, arrangement L. Delbecq ;
- « Les Saltimbanques », fantaisie de L. Ganne, solistes : M. Alquier, Gallan et Raynaud ;
- « Le Grenadier du Caennaise », par la Clique et l'Harmonie ;
- « Direction : M. Dondayne pour l'Harmonie, et M. A. Rouyre pour la Clique. »

REALMONT

L'Harmonie Sainte-Cécile, de Realmont marche allègrement vers son centenaire. Son antique bannière grenat aux lettres d'or en témoin, puisqu'elle lui a été offerte en 1893 par M. Henry Laval, et la société existait depuis de nombreuses années déjà, nous a-t-on dit. Le dimanche 29 novembre, l'Harmonie fêlait sa patronne en participant musicalement à la messe. M. René Féry, son éminent chef, dirigeait un bel ensemble de 25 exécutants dont la caractéristique était l'âge. Loin d'être centenaires, ils variaient seulement de 12 ans au plus âgé. M. Arnaud, d'Albi, les soutenait à la flûte. Ames bien nées, leur valeur est déjà affirmée et c'est avec talent qu'ils exécutèrent des passages de la messe de « Haendel Ceremonial » (Marche solennelle, Larchetto, Arliso) et en final la sortie sur des cantiques célèbres de R. Martin.

M. Sue félicita les récipiendaires et souligna le mérite, le dévouement et le désintéressement de M. Féry, qui, depuis de nombreuses années, dirige l'école de musique. Ce dernier remercia M. le maire, grâce à qui le succès du festival des jeunes avait été complet il y a deux ans. Il lança un appel aux jeunes pour que, d'octobre à juillet, ils viennent de plus en plus nombreux s'initier à ce bel et doux art qu'est la musique.

ROQUECOURBE

Au terme d'une année bien remplie, l'Eveil Roquecourbain peut se montrer satisfait.

La société au complet a assuré 19 concerts ou services divers, dont 10 à Roquecourbe et 9 à l'extérieur : à Realmont, Vabre, Brassac, Labessonne. L'organiste, sans oublier la participation au festival d'Albi. Elle a obtenu au concours de Tarbes un premier prix ascendant assorti des félicitations au directeur et doté de la coupe Rellat-Ferrand. Grâce à l'aide de ses amis de Vabre, Castres, Graulhet ou Realmont, elle a pu proposer à plusieurs reprises un concert supérieur à la cinquantaine et inscrire à ses programmes des morceaux de classe comme la marche d'Albi, l'ouverture d'Edmond ou celle de Cavalerie Légère. Ses succès ne sont pas particulièrement en valeur dans les programmes religieux avec le Paris Archicor de César Franck ou le Triump



fanfares
et
harmonies

WELTKLANG



Buffet-Crampon

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2^e / Tél. : 488.88.78

Voluntary de Purcell. Les résultats obtenus sont d'autant plus remarquables que l'effectif est composé dans une proportion de 75 % par les moins de 25 ans.

Pour clore la saison, la Sainte-Cécile a été dignement fêtée à Roquecourbe, mais surtout à Brassac où, après une messe en musique suivie d'une aubade, un repas amical servi à l'Hôtel de l'Agout a récompensé tous les exécutants de leurs efforts. A l'issue de ce repas et après le compte rendu moral et financier annuel, la médaille d'officier du Mérite Fédéral décernée par la Fédération, a été remise au directeur M. Gérard Laval, par M. Rouquette, délégué des musiciens, aux applaudissements de l'assemblée.

SAINT-SULPICE

Selon la tradition, l'Avenir Saint-Sulpicien a été dignement sa patronne le dimanche 29 novembre. Les musiciens se firent entendre à l'office clairons et tambours résonnèrent avec force sous la voûte gothique et l'on put constater les progrès accomplis par notre société.

Après un défilé dans la cité, un dîner de circonstance eut lieu au « Tout va Bien ». Cette réunion fut d'un agrément exceptionnel. Sans parler du menu excellent, le repas se déroula dans une atmosphère de

franche cordialité et d'une galeté de bon aloi.

Comme il est de tradition au dessert, M. Cartou, le sympathique et persévérant président actif, dit sa satisfaction de voir les succès remportés par ses musiciens et leur prodigieux malin encouragement, tout en déplorant que des jeunes ne viennent renflouer l'effectif.

M. Malhomme, président d'honneur, marqua son plaisir de se trouver en ce jour de fête au sein de cette famille qui constituent les membres de l'ASS. M. le curé, à son tour, les remercia et félicita la clique qui se manifesta à chaque occasion dans notre cité. A son tour, Mme Thouvenot dit quelques mots au nom de la municipalité qui se réjouit d'avoir une société capable d'animer à l'occasion les réjouissances de notre petite ville. Elle permit de parler aux professeurs, aux directeurs des écoles pour essayer de recruter quelques éléments nouveaux afin que vive notre chère clique.

Et cette journée se termina dans la joie et les chansons. Une fois de plus, on put applaudir M. Cartou, président, qui interpréta magistralement quelques belles romances d'autrefois. Et que vive et prospère notre Avenir Saint-Sulpicien. Félicitations aux jeunes pour leur tenue.

VAUCLUSE

Le Réveil Avignonnais et la Sainte-Cécile

C'est avec quelques jours de retard que le Réveil Avignonnais accompagné de ses majorettes, a fêté avec écot Sainte-Cécile, sans que nous ayons à justifier ce retard il est facile de dire que notre président, retenu par les devoirs de sa charge au sein de la Fédération des Sociétés Musicales et pour satisfaire les sociétés relevant de la Fédération, n'a pas hésité à reculer la fête habituelle et tant attendue par les membres de notre fanfare après une saison bien remplie.

Le car des établissements Lieutaud, plein d'une jeunesse ardente, garçons et filles, a pris avec tambours et les trompettes la route de l'abbaye de Saint-Michel de Frigolet où, à 11 h. 15, une messe spéciale était célébrée par le Révérend Père André, prieur honoraire de l'abbaye.

Il était plus de midi, et après l'apéritif, le car prenait la route de Gravelon où la population attendait musiciens et majorettes pour un défilé en ville avant de prendre place au restaurant Fauvet pour un

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans

Tous les examens de la C.M.F.

repas simple mais bien servi et jusqu'à 18 heures, dans une ambiance de franche camaraderie, chants et danses se succédèrent, laissant aux un, et aux autres un souvenir d'une journée bien remplie et reconfortante pour les dirigeants et responsables.

VOSGES

GERARDMER (Vosges)
Inauguration de la nouvelle salle de répétitions de l'Union Musicale

Sous l'impulsion de son maire, M. Gilles et soutenu par le conseil

municipal, la « Perle des Vosges » vient de procéder à une brillante cérémonie d'inauguration de sa nouvelle salle de musique.

La cérémonie d'inauguration eut lieu dimanche 8 novembre, à 10 h., par M. Gilles, maire, entouré de ses adjoints et du conseil municipal et en présence de M. Poncellet, député de la circonscription; M. Houot, conseiller général; M. Monnotte, président de la FMV, et des personnalités locales et accompagnés d'une foule nombreuse de Géromois.

Après avoir coupé le ruban symbolique, les personnalités auxquelles succédèrent les invités ont pénétré dans les nouveaux locaux où avaient pris place les musiciens de l'Union Musicale qui ont exécuté pour la circonstance et avec beaucoup de musicalité, sous la baguette de leur chef, M. Libraire, l'ouverture du « Galilé de Bagdad ».

Après retour à la mairie en musique où un vin d'honneur fut servi, M. Gilles, maire, prit la parole pour exprimer sa satisfaction de voir cette belle réalisation en faveur de la musique; elle pourra enfin donner aux musiciens d'excellentes conditions de travail: ils l'ont bien mérité, dit-il.

Cette maison doit avoir de l'avenir: il faut penser dès aujourd'hui à une école musicale, y attirer les jeunes, les aider financièrement et pédagogiquement. Il faut encore créer une petite bibliothèque de la culture musicale. Il ne faut jamais rester dans « l'arrière des résultats », si beaux et si importants soient-ils, comme l'a exprimé notre grand poète René Char.

Prenant la parole à son tour, M. Poncellet, député, se devait d'apporter une grande part de remerciements aux réalisateurs. « La perle des Vosges », dit-il, se doit d'être un des plus beaux fleurons de la Lorraine.

MIRECOURT

Dimanche 22 novembre 1970

La Musique Municipale de Mirecourt célèbre sa sainte patronne pendant l'office de 10 h. 30.

En présence de M. le sénateur-maire, ses adjoints, le président des Luthiers Belges et tous les Luthiers Français en réunion à Mirecourt ce jour-là.

Au programme, direction René Menier: l'Adagio et Allegro de la 1ère Symphonie, l'Adagio et Allegro de la 4ème Symphonie, de Ludwig Van Beethoven.

Les Interimédies furent assurés par deux artistes venus au congrès des luthiers.

En hommage à Beethoven pour son bi-centenaire, la Musique Municipale reprenait ces deux œuvres au cours du concert qui avait lieu le 27 novembre dans la salle du Rio. Elle y faisait entendre aussi: dans la suite de Grieg, Sigurd, Jorsalfar numéros 1, 2, 3, arrangement de Pierre Dupont; Fille de Danvers, ainsi qu'avec la batterie-fanfare dans Baden-Baden, de F. Loup; Looping, valse de Jacques Devo, et Johns Brown Body, de R. Menier.

Nombreux auditeurs avec à leur tête M. le sénateur-maire, ses adjoints, M. Louis président et Mme, Mme Menier R., M. le receveur-percepteur, etc.

En seconde partie du concert, projection d'un film de François Reichenbach sur la vie d'Arthur Rubinstein, le célèbre pianiste.

SENONES-EN-SALM (Vosges)

La Musique Municipale de Senones a fêté Sainte-Cécile

Le 29 novembre 1970, la journée débuta par une messe en musique en l'église abbatiale, à 10 h. 30, au cours de laquelle la société exécuta: Sarabande de Haendel; O Jésus que ma joie demeure, de J.-S. Bach; le Larghetto de la 3ème Symphonie, de Beethoven, et la 3ème Fugue pour harmonie en fa majeur, de P. Demoulin. Les musiciennes et musiciens mirent tout leur cœur et leur talent pour la parfaite exécution de ces morceaux, ce qui attira nombre de félicitations de la part des autorités présentes à cet office.

Après un court défilé et l'apéritif, tout le monde se retrouva à l'Hôtel « Au Bon Gîte » pour le banquet traditionnel. Le directeur prit la parole pour retracer l'activité de la société pendant l'année, en signalant surtout la réussite du concert et du séjour en Allemagne les 24 et 25 octobre et remerciant M. le maire et la municipalité pour l'institution de l'école municipale de musique, ce qui permet à de nombreux jeunes de s'initier à notre art. Ensuite M. le maire prit la parole, et, dans son allocution, fit remarquer que la musique est un élément très important en ce qui concerne les rapports et la création de liens amicaux entre Français et étrangers, aussi nos sociétés font-elles autant pour la paix du monde que les relations officielles.

Les diplômes résultant des examens de la C.M.F. furent ensuite remis aux lauréats et c'est en toute simplicité que se termina cette belle journée.

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 CHARNAY-LES-MACON Téléphone : (85) 38-11-58 à Mâcon

Pour vos prochaines sorties, pensez à la présentation de votre société

Nous sommes à votre disposition pour tout ce dont vous pouvez avoir besoin concernant l'habillement et l'équipement. Nous vous donnons ci-dessous les prix actuels des articles les plus couramment demandés.

N'omettez pas de tenir compte des délais nécessaires pour tous les articles à fabriquer spécialement : vêtements 5 à 6 semaines ; coiffures 3 à 4 semaines.

MUSICIENS

ARTICLES D'HABILLEMENT

VESTON drap bleu marine	244,00	CHEMISE (livraison immédiate) croisé bleu marine	32,75
Serge bleu marine	234,00	Popeline blanche	45,00
Gabardine bleu marine	270,00	CASQUETTE drap bleu marine, broderie lyre et palmes or, forme marine	41,00
Popeline toile bleu rosé, rouge, vert, beige, gris ou croisé blanc	75,00	Forme aviation (livraison immédiate)	46,20
PANTALON drap bleu marine	94,00	BOUSSE blanche, toile sanforisée (livraison immédiate), forme marine	10,50
Serge bleu marine	90,00	Forme aviation	11,90
Gabardine bleu marine	109,00	CALOT modèle armée, soufflet et soufache couleur 18,00 et	22,50
Popeline toile (coloris ci-dessus) ou croisé blanc	61,00	BERETS BASQUES, BERETS GENRE PARACHUTISTE, tous modèles, nous questionner	
Serge blanc	50,00		

ARTICLES D'EQUIPEMENT

NOUS FOURNISSEONS TOUS ARTICLES D'EQUIPEMENT : Ceintures, cravates, fourragères, gants et crispins, gibernes, guêtres, pattes d'épaules, etc.. Nous questionner ou consulter notre catalogue.

MAJORETTES

ARTICLES D'HABILLEMENT

VESTE tergal lavable, rouge, bleu roi, blanc, vert ou jaune	155,00	SHAKO matière plastique blanche	59,40
PLASTON tergal lavable (mêmes coloris)	35,00	Drap couleur au choix ou tergal blanc	72,00
FUNIQUE tergal lavable (mêmes coloris)	164,00	Imitation fourrure noir, blanc ou rouge	122,00
JUPE courte plissée, tergal lavable (mêmes coloris)	74,00	PLUMET rouge, bleu roi, blanc, vert ou jaune ; « Palette » « Collet »	22,00
CAPE tergal lavable (mêmes coloris), modèle court, sans col, doublée nylon	52,00	Plume d'autruche véritable	49,50
Reversible tergal	67,00		
Modèle ample avec col, doublée nylon	110,00	NOUS FOURNISSEONS TOUS ATTRIBUTS POUR GARNIR LES	
Reversible tergal	126,00	VESTES : Brandebourgs, pattes d'épaules, épaulettes, fourragères etc.. Nous questionner ou consulter notre catalogue.	
COIFFURE brève de l'air tergal (mêmes coloris)	20,50		
Drap couleur au choix	20,50		

ARTICLES D'EQUIPEMENT

(Livraison immédiate)

BOTTES A LACETS, vernis frillé blanc extrêmement souple, lacage factice devant par crochets bottines métal chromé, fermeture éclair sur le côté, modèle très élégant et très pratique du 28 au 34 talon plat du 35 au 41 talon 4 cm	51,00	COLLANT nylon, mousse Hélanca beige	13,50
BOTTES blanches, matière plastique	60,00	GANTS sans crispins, coton Nylon polyamide	7,90
Façon cuir	19,70	CRISPINS matière plastique légère, blanche, rouge ou bleu roi	5,05
	67,50	FOURRAGERIE, modèle armée	6,70
		Modele gendarme	5,50
			10,90

BATONS

(Livraison immédiate)

se font en 55, 60, 65 et 70 cm (à préciser)

Pous ces bâtons sont équilibrés pour le manement et le lancer, ils sont en métal chromé, pommeau et embout caoutchouc blanc		BATON LUMINEUX « Firefly », véritable modèle américain Selmer-Clarek, longueurs 65 et 70 cm	118,00
BATON « STAR » fabrication française	30,75	CANNE de majorette-chef, avec cordon tricolore; longueur 1 m 10, poids 1 kg 050	237,00
BATON « FRESHE DE LUNE », véritable bâton américain Selmer-Clarek, martelé	52,00	Peut se faire en 1 m, 20 ou 1 m, 30 au même prix. Délai 2 à 3 semaines	

DRAPEAUX - BANNIÈRES - FLAMMES

DRAPEAU 90 x 90 fibré	195,00	FLAMME drap clairon ou trompette	14,00
Soie naturelle	451,00	Clairon basse trompette basse, cor de chasse	17,50
FANION 60 x 60 fibré	133,00	Tambour	19,00
Soie naturelle	236,00	Grosse caisse	28,00
BANNIÈRE, 120 x 75 velours	303,00		

(Broderies et accessoires en sus)

Pour plus amples détails, consultez notre catalogue ; si vous ne l'avez pas demandé-le en indiquant très exactement le nom de votre Société et les fonctions que vous y occupez

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

Le Gérant : J. SEMLER-COULEUX.